

Université Libre de Bruxelles
Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire
Faculté des Sciences
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement



**« L'image de l'agriculture dans la presse quotidienne belge
francophone : les cas de *La Libre Belgique*, *la Dernière
Heure* et *l'Avenir Brabant Wallon* »**

Mémoire de Fin d'Etudes présenté par
BETTE Jeremy
en vue de l'obtention du grade académique
de Master en Sciences et Gestion de l'Environnement
Finalité Gestion de l'Environnement ENVI5G-T

jeremy.bette@gmail.com

Année académique 2011-2012

Directeur: Prof. Bernard Godden
Co-directeur : Hélène Louppe

Le présent mémoire est rédigé en nouvelle orthographe et imprimé en recto-verso sur papier certifié FSC selon les recommandations de l'IGEAT

« Compte tenu du rôle que devront jouer toutes les agricultures du monde dans la construction d'un avenir vivable pour l'humanité, il est inquiétant de constater à quel point l'opinion et les esprits éclairés de ce temps sont éloignés des réalités agricoles »

Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, Editions du Seuil

Remerciements

Au terme de ce travail, je remercie particulièrement mon promoteur, Bernard Godden, pour ses conseils et ses éclairages lors des moments d'égarement.

Un merci tout spécial à Hélène Louppe, l'initiatrice de cette captivante aventure, pour sa compréhension et son soutien.

J'accorde toute ma reconnaissance aux professeurs du BSHS de l'UMons pour leur apport méthodologique, et leur sens pédagogique, sans lesquels ce mémoire n'aurait jamais vu le jour. Merci !

J'exprime toute ma gratitude aux professeurs du Master en Gestion de l'Environnement qui ont changé ma vision des hommes, de la planète et des liens puissants qui se tissent entre eux.

Un remerciement chaleureux s'adresse à Hélène et Lisa, amies de longue date, qui, de leurs yeux avisés de journalistes, ont adroitement passé au crible le présent mémoire.

Je tiens à remercier mes amis pour leurs gestes d'encouragements, leurs multiples marques d'affection et leur aide. Ils se reconnaîtront !

En cette fin de parcours académique et de folâtre collocation, une pensée amicale et sympathique va à mes colocataires, et à Popo en particulier. Son humour et ses sottises ont rythmé ma vie étudiante du bachelier au master. Merci d'être à l'écoute et bon voyage en Australie !

J'adresse toute mon affection à Manu qui, à moult égards et de mille tendres façons, m'a permis de réaliser ce travail jusqu'au bout. FDC !

Last but not least, ce mémoire est l'aboutissement de cinq périlleuses et passionnantes années d'université au cours desquelles mes parents m'ont accordé une attention et une affection sans faille. Je leur témoigne donc toute ma reconnaissance pour le soutien, l'encouragement et le réconfort qu'ils m'ont apporté dans les moments délicats. Rien n'aurait été possible sans vous !

Table des matières

Remerciements	5
Table des matières	7
Liste des figures	9
Liste des tableaux	10
Liste des annexes.....	10
Table des abréviations et sigles	11
Résumé	13
Introduction	15
PARTIE I : CADRAGE THÉORIQUE	17
1.1 Introduction	17
1.2 Agriculture <i>versus</i> agricultures	17
1.2.1 Éléments de définitions	17
1.2.2 Zoom sur les agricultures wallonnes	18
1.2.3 Agriculture et environnement.....	24
1.2.4 Conclusions	27
1.3 Les médias.....	28
1.3.1 Du fonctionnement des médias d'information et de leur raison d'être	28
1.3.2 Introduction à la presse écrite quotidienne et au journalisme.....	29
1.3.3 Généralités sur la socio-économie de la presse quotidienne	31
1.3.4 Sélection de l'information	32
1.3.5 Des rapports ambigus entre le monde agricole et le monde médiatique	33
1.3.6 Conclusions	34
1.4 Conclusions de la première partie	35
PARTIE II : CADRE DE TRAVAIL, METHODOLOGIE ET HYPOTHÈSES	37
2.1 Orientations méthodologiques.....	37
2.1.1 Analyse de contenu : définitions et commentaires	37
2.1.2 Limites de l'analyse de contenu	38
2.2 Corpus	39
2.2.1 Période considérée.....	39
2.2.2 Supports retenus	39
2.2.3 Description du corpus.....	41
2.3 Pré-analyse	41
2.3.1 Définitions de « l'agriculture ».....	41
2.3.2 Sélection des articles	42

2.4	Méthodologie	42
2.4.1	Hypothèses de recherche	42
2.4.2	Catégorisation.....	43
2.4.3	Grille d'analyse	43
2.4.4	Codage.....	44
2.4.5	Prétest	45
2.4.6	Traitement et analyse.....	46
PARTIE III : DEPOUILLEMENT ET ANALYSES DES DONNEES		49
3.1	Cadre conceptuel d'évocation de l'agriculture.....	50
3.1.1	Conclusions	51
3.2	Quelle place pour l'agriculture dans nos journaux ?.....	52
3.2.1	Surface consacrée à l'agriculture en 2011	52
3.2.2	Analyse de la surface totale par thématique	57
3.2.3	Conclusions	66
3.3	Ossature de l'actualité agricole en 2011.....	68
3.4	Cadres géographique et politique d'évocation de l'agriculture.....	77
3.4.1	Géographie de l'information agricole	77
3.4.2	Conclusions	96
3.5	L'agriculture en images.....	98
3.5.1	Généralités.....	98
3.5.2	Informé par l'image	99
3.5.3	Nombre d'articles illustrés par thématique, leur poids et leur nature.....	100
3.5.4	Conclusions	106
3.6	Position de l'agriculture dans les journaux	108
3.6.1	Généralités.....	108
3.6.2	Des thématiques à la une des journaux.....	109
3.6.3	Conclusions	113
Conclusion.....		115
Limites et perspectives		121
Glossaire.....		125
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		127
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE		131
ANNEXE I.....		137
ANNEXE II.....		139
ANNEXE III		145

Liste des figures

Figure A : nombre d'exploitations agricoles, taille et main d'œuvre.....	19
Figure B : répartition de la SAU (ha) en Région wallonne	20
Figure C : évolution des principaux cheptels et leur taille en Région wallonne	21
Figure 1 : Evolution de la surface totale moyenne générale.....	52
Figure 2 : Evolution de la surface totale générale cumulée.....	53
Figure 3 : Evolution de la surface totale moyenne par quotidien.....	55
Figure 4 : Variation de la somme de la surface totale par quotidien	57
Figure 5 : pourcentage de la surface totale générale par thématique.....	58
Figure 6 : pourcentage de la surface totale par thématique pour l'Avenir	61
Figure 7 : pourcentage de la surface totale par thématique pour la Dernière Heure	63
Figure 8 : pourcentage de la surface totale par thématique pour La Libre Belgique.....	64
Figure 9 : présence des thématiques dans les articles agricoles pour l'ensemble du corpus.....	68
Figure 10 : présence des thématiques dans les articles agricoles pour La Libre Belgique.....	69
Figure 11: présence des thématiques dans les articles agricoles pour l'Avenir	69
Figure 12: présence des thématiques dans les articles agricoles pour La Dernière Heure	70
Figure 13 : ventilation des articles en fonction du cadre géographique d'évocation	78
Figure 14 : cadre géographique d'évocation (local/régional).....	81
Figure 15 : cadre géographique d'évocation (national/international)	81
Figure 16 : cadre géographique d'évocation : graphique final.....	82
Figure 17 : cadre géographique d'évocation pour La Libre Belgique.....	85
Figure 18 : cadre géographique d'évocation pour la Dernière Heure	85
Figure 19 : cadre géographique d'évocation pour l'Avenir	86
Figure 20 : ventilation des articles en fonction du cadre politique.....	88
Figure 21 : cadre politique d'évocation (local/régional)	90
Figure 22 : cadre politique d'évocation (national/international)	90
Figure 23 : cadre politique d'évocation : graphique final	91
Figure 24 : cadre politique d'évocation pour La Libre Belgique	93
Figure 25 : cadre politique d'évocation pour la Dernière Heure.....	93
Figure 26 : cadre politique d'évocation pour l'Avenir	94
Figure 27 : nature des illustrations en fonction des quotidiens	100
Figure 28 : proportion et nombre d'articles illustrés par thématique	101
Figure 29 : rapport des surfaces rédactionnelle et illustrée par thématique pour le corpus.....	104
Figure 30 : Ventilation des thématiques en fonction de leur position dans La Libre Belgique	110
Figure 31 : ventilation des thématiques en fonction de leur position dans la Dernière Heure	111
Figure 32 : ventilation des thématiques en fonction de leur position dans l'Avenir	112

Liste des tableaux

Tableau A : exemple de lecture des résultats	49
Tableau B : calcul des coordonnées des points X et Y	80
Tableau C : surfaces rédactionnelles et illustratives en fonction des quotidiens.....	99

Liste des annexes

ANNEXE I

Figure 1 : Représentation des échantillonnages éclatés (corpus et prétest).....	137
Figure 2 : Jours de la semaine représentés sur le total des jours de l'année 2011	138

ANNEXE II

Figure 1 : Grille d'analyse et modifications suite au prétest	139
Figure 2 : définitions des catégories.....	140
Figure 3 : Presse quotidienne belge francophone (diffusion totale par titre)	144

ANNEXE III

Tableau A : thématiques principales des articles (titre, appel de titre, chapeau).....	145
Tableau B : présence des thématiques dans le corps des articles (texte).....	145
Tableau 1 : Surface totale en fonction des mois.....	146
Tableau 2 : Evolution de la surface totale par quotidien	146
Tableau 3 : ventilation des articles en fonction du cadre géographique.....	147
Tableau 4 : ventilation des articles en fonction du cadre politique	147
Tableau 5 : ventilation des thématiques en fonction du cadre géographique	147
Tableau 6 : ventilation des thématiques en fonction du cadre politique	148
Tableau 7 : nombre et proportion d'articles illustrés et non illustrés par quotidien	148
Tableau 8 : nature des illustrations en fonction des thématiques	149
Tableau 9 : pourcentage d'articles illustrés et surface moyenne totale des articles par thématiques ...	149
Tableau 10 : surface moyenne totale des articles par des thématiques	150
Figure 1 : rapport des surfaces rédactionnelles et illustrées par thématique pour La Libre Belgique ..	150
Figure 2 : rapport des surfaces rédactionnelles et illustrées par thématique pour l'Avenir.....	151
Figure 3 : rapport des surfaces rédactionnelles et illustrées pour la Dernière Heure	151

Table des abréviations et sigles

Les astérisques () accolées aux abréviations et sigles dans le texte renvoient à la présente table.*

AFSCA : Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire

AOP : Appellation d'Origine Protégée

APAQ-W : Agence pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité en Wallonie

CFGC : Conseil de Filière wallonne Grandes Cultures asbl

CRIOC : Centre de Recherche et d'Information des Organisations des Consommateurs

DGRNE : Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement

EUR : Union Européenne

FAO : Food and Agricultural Organization

GES : Gaz à Effet de Serre

IGP : Indication Géographique Protégée

IPM : Information et Production Multimédia SA

MAE : Mesures Agroenvironnementales

MRW : Ministère de la Région Wallonne

OGM : Organisme Génétiquement Modifiés

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

PAC : Politique Agricole Commune

SAU : Surface Agricole Utile

STG : Spécialité Traditionnelle Garantie

VAB : Valeur Ajoutée Brute

Résumé

Le présent mémoire consiste en la réalisation d'une analyse de contenu portant sur l'image de l'agriculture dans La Libre Belgique, la Dernière Heure et l'Avenir, sur une période allant de janvier à décembre 2011. Dans l'affirmative, de quoi parlent les journaux quand ils abordent l'actualité agricole ? Quelle est la surface et la position des articles en fonction du temps, des événements, des sujets abordés ? Dans quel cadre conceptuel le thème de l'agriculture baigne-il ? Fait-on référence à un contexte géographique international ou plutôt local ?

Autant d'interrogations auxquelles le mémoire tente de répondre. Les objectifs principaux consistent à mettre en lumière le traitement journalistique de l'actualité agricole. En effet, celui-ci n'est pas sans influencer sur les représentations que s'en font les lecteurs. Tout porte à croire que la presse quotidienne, de par ses contraintes et spécificités, ne constitue pas un moyen suffisant pour rendre compte de la complexité des questions agricoles. Hors, au vu du rôle essentiel que l'agriculture joue –et jouera– dans de nombreux domaines, et compte tenu des multiples fonctions qu'elle occupe, il semble nécessaire qu'elle fasse partie intégrante du débat public, notamment au travers de la presse quotidienne.

Tout d'abord, il ressort de l'étude que l'actualité agricole se retrouve essentiellement dans les rubriques « planète » et « international » à La Libre Belgique qui privilégie l'information distante et les sphères politiques internationales pour informer les lecteurs. Par contre, l'Avenir et la Dernière Heure préfèrent évoquer l'agriculture dans un cadre conceptuel plus sociétal au travers, respectivement, des rubriques « l'info » et « Brabant Wallon », et « vivre mieux » et « conso ». De surcroît, la géographie de l'information agricole est clairement orientée vers la localité à l'Avenir mais tournée vers les niveaux régionaux et nationaux à la Dernière Heure. Des tendances identiques s'observent pour les champs politiques d'évocation.

Ensuite, l'ossature thématique de l'actualité agricole, tous quotidiens confondus, s'est en grande partie appuyée sur des sujets liés aux « cultures », à « l'environnement », à la « législation », à « l'économie » et à « l'alimentation » avec une prépondérance notable pour ces deux dernières thématiques. Par ailleurs, l'actualité agricole a davantage couvert les pages des journaux durant les périodes chaudes de l'année. De plus, d'un point de vue graphique, 58.6% des articles agricoles ont proposé une illustration accompagnant le contenu rédactionnel.

Enfin, l'agriculture est rarement parue en page de couverture si ce n'est lors d'événements agricoles précis et isolés. À noter aussi qu'elle figure principalement au début du journal à La Libre Belgique, au milieu à la Dernière Heure et en annexe à l'Avenir.

Introduction

Pourquoi parler, ici et maintenant, de l'image de l'agriculture dans la presse quotidienne belge francophone ? L'intérêt de la recherche naît en réalité d'une double impression¹. D'une part, l'agriculture wallonne serait *amalgamée* par les médias à une agriculture *mondiale, standardisée et néfaste pour l'environnement*. D'autre part, ils en véhiculeraient une *image négative* en pointant systématiquement les *défaillances du système* de manière *décontextualisée*. Le tout plongé dans un certain *sensationnalisme médiatique*. Mais au-delà de ces impressions non-fondées de prime abord, il fallait délimiter un champ d'investigation acceptable, scientifiquement rigoureux et en accord avec les exigences d'un mémoire académique. Ce qui n'a pas été une mince affaire.

Tout d'abord, il a fallu choisir un angle d'approche susceptible de proposer des réponses aux problèmes posés dont la clé de voute est symbolisée par la question suivante : « *dans quelle mesure la presse quotidienne belge francophone permet-elle de connaître et de comprendre les questions agricoles ?* ». Pour y répondre, une analyse de contenu et des hypothèses de travail ont été mises en œuvre. Au bout du compte, le mémoire se décline en trois parties :

La première partie a pour objectif de démontrer l'étendue de la question de recherche mais surtout de dévoiler la complexité qui se dissimule derrière les termes *agriculture* et *médias*. Une mise en contexte a donc été réalisée. Celle-ci met en évidence des enjeux et des contraintes liés aux réalités agricoles et médiatiques.

La seconde partie passe en revue la méthode utilisée et en souligne les limites. Les hypothèses de travail et la méthodologie employées y sont également développées et le corpus présenté.

La troisième partie a pour vocation d'exposer et d'interpréter les résultats à la lumière des hypothèses définies préalablement. Chaque chapitre est agrémenté de commentaires réflexifs et de nouvelles questions sont formulées au vu de résultats pour le moins étonnants.

En définitive, le mémoire a pour finalité de fournir des ébauches de réponses aux nombreuses questions formulées, de tester les hypothèses de travail et d'évaluer, *autant que faire se peut*, la presse quotidienne belge francophone comme outil d'éducation, de culture générale et d'information de l'actualité agricole.

En fin de parcours, des limites et perspectives sont exposées dans l'intention de fournir une critique constructive de la méthodologie et des résultats obtenus, puisque l'objectivité même du mémoire réside dans l'énonciation de ses écueils. Le but étant d'identifier de nouvelles pistes d'approches des questions liées aux interactions entre agriculture et médias.

¹ Dont celles du CFGC, *Conseil de Filière wallonne Grandes Cultures asbl*

« Au total, la très grande majorité des agriculteurs du monde a l'impression que l'avenir ne leur réserve que désillusion et souvent misère. Et malheureusement, ce sera le plus souvent la réalité qui les attend »

André Neveu, L'Harmattan

« La vie du monde dépend des champs, prés, forêts et mers de la planète et qu'une gestion exclusivement marchande des problèmes conduirait aux pires désordres »

Edgard Pisani, La Découverte

1 PARTIE I : CADRAGE THÉORIQUE

1.1 Introduction

D'entrée de jeu, le sujet de recherche se positionne au carrefour de différents champs disciplinaires dont deux principaux : l'agriculture et les médias. Avant d'entreprendre une quelconque étude portant sur leurs relations, il s'agit de dresser un cadrage théorique général à partir duquel seront définies des hypothèses de travail plausibles. Autrement dit, les médias et l'agriculture constituent les deux faces d'une même pièce –*la problématique*– qui, par son caractère interdisciplinaire, nécessite un passage en revue préalable d'éléments théoriques et contextuels. Aussi, il convient de souligner qu'un questionnement *a priori* aussi ténébreux que celui de l'étude de l'image de l'agriculture dans les médias, exige une mise à jour des connaissances passant en premier lieu par une clarification du sens de ces termes.

1.2 Agriculture *versus* agricultures

1.2.1 Éléments de définitions

Pour commencer, une définition générale de l'agriculture s'impose. Etymologiquement, le mot agriculture vient du terme latin *agricultura* composé d'*ager* (« champ ») et de *cultura* (« culture »). *Agriculture* signifie donc *la culture du champ*. Selon le Larousse 2008, elle est une « activité économique ayant pour objet la transformation et la mise en valeur du milieu naturel afin d'obtenir les produits végétaux et animaux utiles à l'homme, en particulier ceux qui sont destinés à son alimentation ». Le Robert 2011 la définit comme la « culture du sol et l'ensemble des travaux transformant le milieu naturel pour la production des végétaux et des animaux utiles à l'homme ».

Ces définitions sont imprécises. En effet, l'agriculture ne doit pas être exclusivement considérée en termes de production alimentaire : elle fournit aussi des fibres, des substances pharmacologiques, des biocarburants¹ et d'autres matières premières. Sans compter toutes les autres fonctions qu'elle occupe comme la production « *d'aménités rurales et environnementales* »² : entretien du paysage, sécurité alimentaire, maintien d'un tissu socioéconomique rural ou encore la protection de l'environnement au travers des MAE*.

L'agriculture dépend également de nombreux facteurs sans lesquels elle ne pourrait pas fonctionner : des facteurs physiques (le sol et le climat) et des facteurs humains (économiques, sociaux, scientifiques et technologiques). Précisément, l'agriculture est une gestion complexe d'écosystèmes³ terrestres impliquant des flux énergétiques, des cycles de matières, des cycles biogéochimiques et des

¹ Cf. glossaire

² DORE T., RECHAUCHERE O., 2010, *La question agricole mondiale*, coll. Etudes de la documentation française, Paris : la documentation Française, p. 153

³ Cf. glossaire

productivités primaires (autotrophes¹) et secondaires (hétérotrophes²)³. En définitive, nous pouvons dire qu'il existe autant d'agricultures qu'il y a de facteurs physiques et humains qui conditionnent ses possibilités mêmes.

Pour reprendre les mots de Marcel Mazoyer et de Laurence Roudart, « l'agriculture telle qu'on peut l'observer en un lieu et à un moment donnés apparaît d'abord comme un objet écologique et économique complexe, composé d'un *milieu cultivé* et d'un ensemble *d'unités de productions agricoles* voisines »⁴. Faisant l'analogie avec l'anatomie d'un être vivant supérieur composé de systèmes et de sous-systèmes, les mêmes auteurs affirment qu'« analyser et concevoir, en termes de système agraire, l'agriculture pratiquée à un moment et en un lieu donnés consiste à la décomposer en deux sous-systèmes principaux, *l'écosystème cultivé* et le *système social productif* [...] qui est composé des *moyens humains* [...], des *moyens inertes* [...] et des *moyens vivants* [...]»⁵.

Autrement dit, retenons qu'il existe autant de systèmes agraires différents sur la planète qu'il y a d'écosystèmes cultivés, de systèmes sociaux productifs, d'organisations sociales et d'interrelations entre ces niveaux.

1.2.2 Zoom sur les agricultures wallonnes

1.2.2.1 Principales tendances socioéconomiques

D'entrée de jeu, d'après la figure A, nous pouvons constater que le nombre d'exploitations agricoles diminue de façon régulière en Région wallonne. Plus de la moitié des exploitations ont ainsi disparu entre 1980 et 2005. Leur taille ayant été multipliée par un facteur deux au cours de la même période. Cette concentration de l'activité permet des économies d'échelle étant donné la faible rentabilité de la plupart des productions agricoles et le coût des investissements. La quantité moyenne de main-d'œuvre par exploitation n'a quasi pas évolué, malgré l'augmentation de la taille des exploitations, illustrant la mécanisation croissante des travaux agricoles⁶.

Au niveau du matériel et des équipements, la mécanisation des travaux agricoles a progressé entre 1980 et 2005. « Le nombre de tracteurs par exploitation est passé de 1.3 à 2.1, et leur puissance a aussi augmenté »⁷. Cette évolution s'explique par la croissance de la SAU* moyenne par exploitation, l'augmentation de la taille des parcelles (due au remembrement), et l'accroissement des dimensions et

¹ Cf. glossaire

² Cf. glossaire

³ GODDEN B., 2010-2011, *Agriculture, forêts et environnement*, 6ème édition, Bruxelles : PUB, p. 6

⁴ ROUDART L., MAZOYER M., 2002, *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, coll. Points Histoire, 2^{ème} édition, Editions du Seuil, p. 65

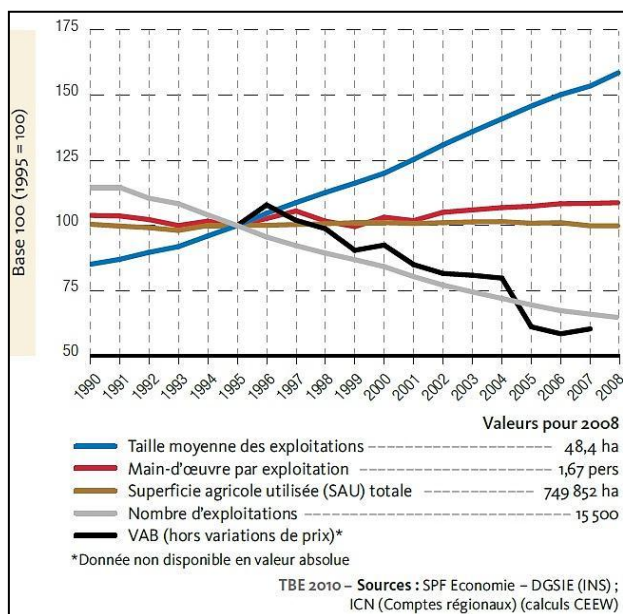
⁵ *Ibidem*, pp. 66-67

⁶ CELLULE ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, 2007, *Rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon 2006-2007*, MRW - DGRNE, Namur, p. 41

⁷ *Idem*

du poids du matériel¹. En outre, l'activité agricole wallonne est principalement dictée par des impératifs de rentabilité. Notons enfin qu'en 2007 le secteur primaire en Wallonie représentait 1% de la création de la valeur ajoutée brute (VAB*) et 2 % de l'emploi. Ces deux paramètres étant en baisse constante².

Figure A : nombre d'exploitations agricoles, taille et main d'œuvre



À titre comparatif, au niveau européen, selon le rapport « *Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2010-2011* », la taille moyenne des exploitations agricoles s'élève à 12.6 ha en 2007 mais présente une grande hétérogénéité selon les Etats membres ainsi qu'au sein de chaque Etat. Par exemple, la dimension moyenne s'élève en République Tchèque à 89.3 ha et n'atteint que 3.8 ha à Chypre³. En Belgique, la dimension moyenne de l'exploitation est de 28.6 ha contre 19.5 ha en Flandre et 46.7 ha en Wallonie mais atteint, en comparaison, 181.8 ha aux Etats Unis⁴ !

De plus, selon le même rapport, en 2009, 11,2 millions d'unité de travail étaient actives dans l'agriculture européenne, soit 5 % de la population active de l'Union. En Belgique, 63 700 unités de travail, qui représentent 83 800 personnes, sont actives en agriculture, soit 1,4 % de la population active belge. Mais, suivant le rapport, l'effectif de la main-d'œuvre ne peut à lui seul qualifier une agriculture. Pour cela, un bon indicateur est « *la main-d'œuvre par unité de surface* »⁵. Ainsi, dans l'Union européenne, on compte 6,2 unités de travail (UTA*) par 100 ha de superficie agricole utilisée. Cet indicateur passe à 5 dans EUR*-25 et à 4 dans EUR-15. Pour l'ensemble des 12 derniers adhérents, il s'élève à 11 unités de travail par 100 ha de SAU, il monte à 19 pour la Roumanie. Cet

¹ CELLULE ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, 2007, *Rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon 2006-2007*, MRW - DGRNE, Namur, p. 41

² *Ibidem*, p.50

³ SPW-DGO3, *Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2010-2011*, p.1

⁴ *Idem*

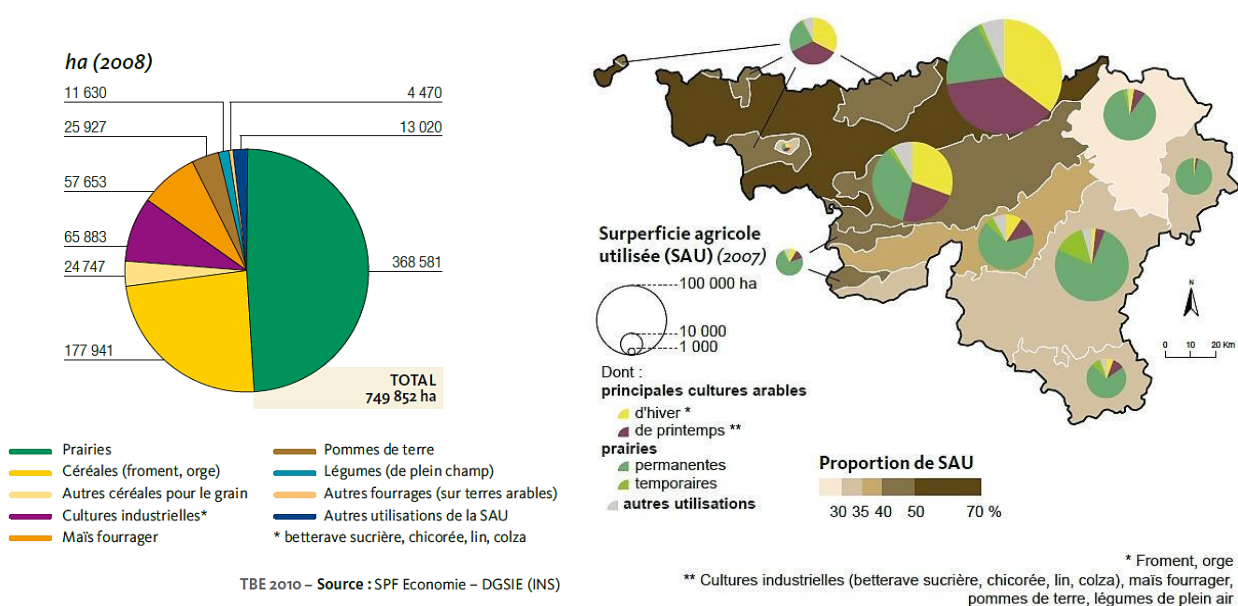
⁵ Cet indicateur qualifie le niveau de mécanisation de l'agriculture d'une région ou son orientation de production.

indicateur peut être très variable au sein d'un même État membre. Ainsi, en Belgique, il s'élève à 7 unités de travail pour 100 ha en Flandre, où l'horticulture, notamment, est fort développée, mais il n'est que de 2,4 UTA pour 100 ha en Wallonie, où les grandes cultures et l'élevage bovin sont plus développés¹. Ces chiffres dévoilent ainsi la grande hétérogénéité qui règne entre les pays et régions !

1.2.2.2 Contextualisation des productions végétales wallonnes

Les activités du secteur de l'agriculture nécessitent une disponibilité importante en espace. À en croire la figure B, la surface agricole utilisée (SAU) s'étend sur 755 545 hectares en 2005, soit environ 45% du territoire de la Région wallonne². Notons que la SAU s'y répartit différemment et que les exploitations sont spécialisées. Les prairies permanentes, les céréales³ pour le grain et les cultures industrielles⁴ rassemblent plus des trois quarts de la superficie agricole utilisée. La proportion de terres à affectation agricole varie également d'une région à l'autre. Les régions Limoneuse et du Condroz étant les plus accueillantes.

Figure B : répartition de la SAU (ha) en Région wallonne



Si nous nous intéressons aux niveaux géographiques supérieurs, d'après le rapport « *Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2010-2011* », nous pouvons remarquer que la superficie agricole utilisée de l'Union européenne à 27 couvre, en 2007, 180 millions d'hectares qui se répartissent à raison de 57,4 % en terres arables, 31,6 % en prairies permanentes, 6,1 % en cultures permanentes et 4,8 % en jachères. Les terres arables se répartissent entre les céréales (56 %), les

¹ SPW-DGO3, *Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2010-2011*, p.1

² CELLULE ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, 2007, *Rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon 2006-2007*, MRW - DGRNE, Namur, p. 41

³ Froment d'hiver, escourgeon, épeautre

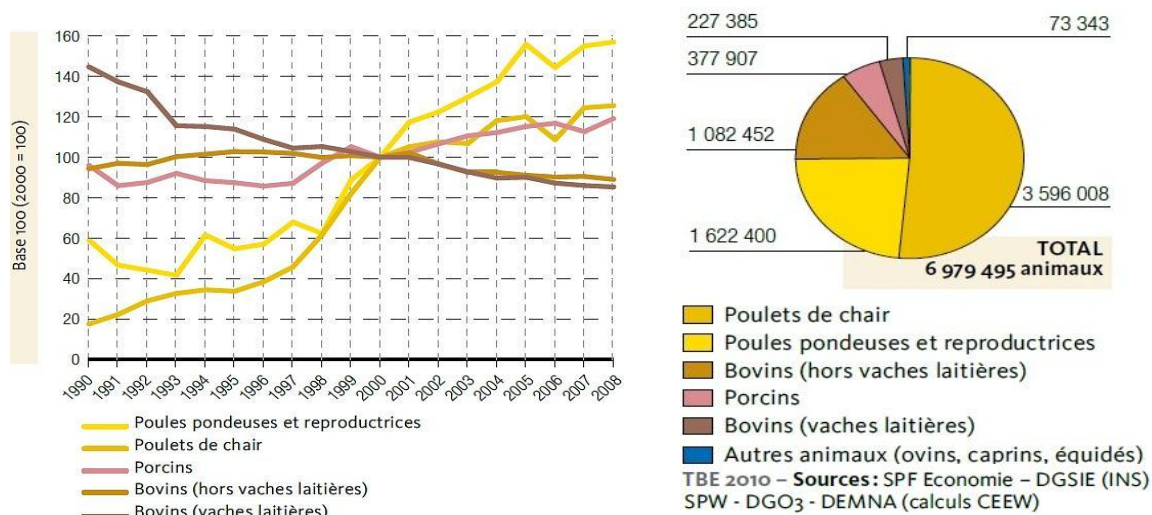
⁴ Les plantes industrielles étant principalement la betterave sucrière, la chicorée, le colza et le lin textile

oléagineux (10,1 %), les cultures fourragères (14 %), les plantes industrielles (11 %) et les légumes frais (2 %). Parmi les cultures permanentes, on peut citer les oliviers (40 %), la vigne (30,9 %) et les arbres fruitiers et baies (23,6 %)¹.

1.2.2.3 Contextualisation des productions animales wallonnes

À en croire la figure C, en nombre d'animaux, les volailles constituent le plus gros cheptel, suivi par les bovins puis les porcs. En 2008, les volailles représentaient 75% des 7 millions d'animaux d'élevage recensés en Région wallonne, les bovins un peu moins de 20% et les porcins 5%. Par rapport à 1990, les volailles affichent la croissance la plus forte². Concernant la taille des exploitations d'élevage, même constat qu'en filières végétales, on assiste à une concentration de la production dans le cas des volailles et des porcs. La taille moyenne des élevages de volailles a ainsi été multipliée par un facteur 13 depuis 1990. En 2005, 45 des 2510 élevages regroupaient près de la moitié des animaux (ateliers de plus de 30 000 têtes)³. Mais les élevages wallons sont nettement moins nombreux et plus petits que les élevages flamands. En effet, si en 1990, le cheptel avicole wallon représentait un peu plus de 4 % du cheptel national, en 2010, il en constituait 15,3 % : le reste allant à la Flandre⁴. Enfin, parmi le cheptel avicole recensé en Wallonie, c'est la production de poulets de chair qui a augmenté le plus fortement : de 1990 à 2010, le nombre de têtes a été multiplié par 5,9⁵.

Figure C : évolution des principaux cheptels et leur taille en Région wallonne



¹ SPW-DGO3, *Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2010-2011*, p.1

² CELLULE ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, 2010, *Tableau de bord de l'environnement wallon 2010*, SPW-DGARNE, Liège-Jambes, p.52

³ CELLULE ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, 2007, *Rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon 2006-2007*, MRW - DGRNE, Namur, p. 43

⁴ SPW-DGO3, *Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2010-2011*, p.15

⁵ *Idem*

1.2.2.4 Filière biologique en Région wallonne

D'abord, la *machine du bio* est en marche en Belgique, et plus particulièrement en Région wallonne. En effet, selon les derniers chiffres recensés en 2010, la superficie sous contrôle (bio et conversion) à l'échelon de la Belgique couvre près de 48 700 ha (dont 44 846 ha en Wallonie), soit une augmentation de près de 18% par rapport à 2009¹. De plus, la part de la superficie sous contrôle par rapport à la SAU recensée, progresse en Wallonie et atteint 6,1 %. Par contre, la superficie sous contrôle en Flandre peine à atteindre 0,6 % de la SAU recensée².

Le rapport « *Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2010-2011* » souligne que le paysage « bio » wallon est et reste très largement dominé par les superficies fourragères qui représentent près de 87 % de la SAU en mode biologique de production. La situation est différente en Région flamande puisque les superficies fourragères représentent moins de 58 % de la superficie sous contrôle. Par ailleurs, la différence la plus marquée en termes relatifs concerne les cultures maraichères et fruitières qui ensemble représentent près de 20 % et moins de 1 % des surfaces sous contrôle déclarées respectivement en Flandre et en Wallonie³.

En ce qui concerne les productions animales, le nombre d'animaux sous contrôle en 2010 représente, selon l'espèce, une part variable du cheptel recensé en Wallonie : les bovins, les porcins, les ovins et caprins ainsi que la volaille « bio » représentent respectivement 4,0 %, 3,5 %, 12,5 % et 18,9 % du cheptel recensé correspondant⁴.

1.2.2.5 Retour sur le concept de « produit agricole de qualité différenciée »

D'emblée, que faut-il entendre par la notion de « qualité différenciée » ? Selon le Larousse 2008, la *différenciation* est « l'action de différencier, c'est-à-dire de constituer une différence, de faire apparaître des différences entre deux êtres, deux choses ». L'idée est donc de se distinguer de l'agriculture conventionnelle sur plusieurs aspects possibles. Plus sérieusement, selon le décret du Conseil régional wallon du 19 décembre 2002 relatif à la promotion de l'agriculture et au développement des produits agricoles de qualité différenciée, il faut entendre par ce terme : « *un produit présentant un intérêt de par un certain nombre de caractéristiques identifiables liées à son processus de production ou de transformation, en respectant un cahier des charges intégrant notamment des critères d'emploi et d'environnement approuvés par le Gouvernement* »⁵.

Dans le cadre de ce même décret, de grandes nouveautés ont été mises à l'honneur : la création de l'APAQ-W*, l'arrivée de la marque collective communautaire wallonne « Eqwalis », l'instauration

¹ SPW-DGO3, *Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2010-2011*, p.37

² *Idem*

³ *Ibidem*, p. 38

⁴ *Ibidem*, p. 40

⁵ CONSEIL REGIONAL WALLON ET GOUVERNEMENT WALLON. *Décret du 19 décembre 2002 relatif à la promotion de l'agriculture et au développement des produits agricoles de qualité différenciée*. Moniteur belge du 28/01/2003, p. 2807

des conseils de filière et l'apparition d'un comité d'orientation et d'un comité de la marque collective¹. À noter cependant que la marque « Eqwalis » n'a pas fait long feu : elle a été abandonnée en 2005 sans évaluation et qualifiée par certains de « véritable fiasco politique »². Bref, le label « produits de qualité différenciée » existe toujours mais la question n'est pas là.

Concrètement, la qualité peut se différencier sur plusieurs points : des critères de qualité sensorielle ou gastronomique, de qualité nutritionnelle ou diététique, de qualité hygiénique, de qualité environnementale, de qualité sociale ou éthique, de qualité éthologique ou sur des critères identitaire ou d'appartenance à une région ou à une communauté³.

1.2.2.6 Filières d'agriculture différenciée

En Région wallonne, les agricultures conventionnelles et biologiques ne sont pas les seules à occuper la surface agricole utilisée. Bien qu'encore très marginales, d'autres formes d'agricultures se développent en coulisse et sont porteuses d'opportunités. En arboriculture fruitière wallonne par exemple, la *production intégrée*, utilisée depuis plus de 15 ans, vise à limiter autant que possible l'utilisation d'engrais de synthèse et de produits phytopharmaceutiques par la combinaison de différents moyens de lutte (biologique, mécanique, chimique). Ainsi, le label *Fruitnet* regroupait 25% des producteurs wallons en 2008 et imposait un cahier des charges intégrant des contraintes de qualité pour les fruits à pépins⁴.

D'autres projets existent, notamment en grandes cultures, pour un pain artisanal développé par les Moulins de Statte « le pain Bayard »⁵. A noter qu'il s'agit en réalité d'un label privé issu d'une marque privée, mais qui relève bien d'un des critères liés à la qualité différenciée au sens où elle est définie ci-dessus. Enfin, les produits labellisés AOP* et IGP* font également partie des produits de qualité différenciée. En Belgique figurent, par exemple, le « Beurre d'Ardennes » (AOP), le « Fromage de Herve » (AOP), le Jambon d'Ardennes (IGP) et le Pâté Gaumé (IGP)⁶. D'autres labels existent aussi en brasserie (STG*).

¹ CONSEIL REGIONAL WALLON ET GOUVERNEMENT WALLON, *Décret du 19 décembre 2002 relatif à la promotion de l'agriculture et au développement des produits agricoles de qualité différenciée*. Moniteur belge du 28/01/2003, p. 2807

² LAMBERT L., 2007, « Slow Food : où en est l'agriculture wallonne ? ». In *Etopia*, p. 144. En ligne : http://www.etopia.be/IMG/pdf/r3_10_Lambert01-3.pdf, consulté le 27/10/2011

³ BURNY P., WINANDY D., SPOIDEN G., 2003 « Dossier Qualité différenciée : Politique de la qualité ou défense de l'agriculture wallonne ». In *Les Nouvelles de l'Automne*, Jambes : Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Agriculture, n° 28, pp. 11-26. En ligne : http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/IMG/pdf/LN28_FR.pdf, consulté le 30/10/2011

⁴ CELLULE ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, 2010, *Tableau de bord de l'environnement wallon 2010*, SPW-DGARNE, Liège-Jambes, p.55

⁵ CONSEIL DE FILIERE WALLONNE GRANDES CULTURES, *Les Grandes Cultures : des productions durables et de qualité*. 2p. En ligne : http://www.cf gcw.be/pdf/25-CFGCW-TRIAL_3.pdf. Consulté le 15 mai 2012

⁶ ANCIEN F., HARMIGNIE O., HENRY DE FRAHAN B., 2004, *Filières de qualité différenciée en Wallonie : État des lieux et analyse*, Louvain-la-Neuve : Ministère de la Région wallonne, Conseil supérieur wallon de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de l'Alimentation, pp. 8-9

1.2.2.7 Perception des consommateurs à l'égard de la qualité différenciée

Au vu de la littérature, il semble que l'agriculture différenciée et ses produits, tardent à trouver leur place et les consommateurs se perdent un peu parmi les nombreux signes de qualité. Selon une enquête du CRIOC* datant de 2007, « huit consommateurs sur dix estiment que les produits de qualité différenciée offrent des avantages supérieurs aux produits standards »¹. Bien que certains avantages perçus par les consommateurs soient effectivement garantis par le respect d'un cahier des charges approuvé par le gouvernement et contrôlé par un organisme indépendant (des conditions spécifiques d'élevage par exemple), d'autres ne le sont pas (recette traditionnelle, meilleur goût, protection de l'environnement etc.). Ainsi, la notion de qualité différenciée telle qu'elle est entendue par la législation wallonne, ne garantit pas tous les avantages que les consommateurs lui confèrent.

Une autre enquête du CRIOC révèle que « moins d'un consommateur sur dix a entendu parler des signes européens STG, IGP ou des produits de qualité différenciée »². En outre, les conclusions du CRIOC affirment qu'à de rares exceptions près, « le champ d'avantages des dénominations étudiées demeure flou pour les consommateurs. Ils ont des difficultés à percevoir les spécificités offertes par ces signes de qualité [...] et confondent souvent les qualités de persuasion du vendeur, la proximité du lieu de production ou l'application d'un logo avec un produit de meilleure qualité »³.

En définitive, au vu de l'échec d'« Eqwalis » et des conclusions tirées par le CRIOC, tout porte à croire que de nombreux obstacles obstruent encore la route vers des modes de production plus « doux ». Mais au-delà de ces considérations, des réflexions émergent quant aux raisons qui poussent les agriculteurs à proposer ce genre de produits ou, parallèlement, aux motifs qui orientent les consommateurs vers des produits labellisés comme tels. Tout un mémoire pourrait être rédigé sur ces questions qui ne sont pas, en réalité, si éloignées de la présente étude qu'elles n'y paraissent : politique de promotion agricole, perception des consommateurs, (re) connaissance médiatique du monde agricole et de ses produits, liens entre producteurs et consommateurs... Tous ces facteurs semblent imbriqués les uns dans les autres, et participent de concert à la construction d'une certaine image de l'agriculture –des agricultures– dans les esprits.

1.2.3 Agriculture et environnement

L'étude des relations entre l'agriculture et l'environnement est une matière très complexe qu'il s'agit d'aborder avec rigueur et exhaustivité si l'on souhaite en tirer des conclusions probantes. Dans le cadre de ce mémoire, il n'a été développé que des généralités axées en grande partie sur la Région wallonne puisqu'il n'était pas envisageable d'établir un bilan complet tant au niveau européen que mondial. Pour ce faire, deux documents ont exclusivement été pris en considération : le « Rapport

¹ CRIOC, 2007, *Qualité différenciée et productions végétales*. En ligne :

http://www.cra.wallonie.be/img/page/pubtech/LB2007/LB2007-TRACABILITE_vandercammen.pdf

² CRIOC, 2007, *Acheter sain : les signes de qualité*. En ligne : <http://www.oivo-crioc.org/files/fr/2099fr.pdf>

³ *Idem*

analytique sur l'état de l'environnement wallon 2006-2007 »¹ et le « *Tableau de bord de l'environnement wallon 2010* »², qui sont suffisamment complets au regard du degré de précision fixé préalablement pour cette partie.

Pour commencer, les changements apparus dans le monde agricole dans le courant des années 60, ont profondément modifié les rapports entre l'agriculture et l'environnement. L'intensification des activités, la spécialisation des productions, la simplification des assolements, l'augmentation de la taille des parcelles, l'utilisation d'intrants ou encore la mécanisation du travail, ont engendré, voire accentué, certains problèmes environnementaux.

Les modes de gestion des sols et de l'espace rural mis en œuvre par les agriculteurs ont des conséquences en termes de qualité des sols. Outre l'impact des pratiques culturales (travail du sol, amendements, drainage...) et des modifications de l'occupation du sol (remembrement, suppression des haies et des mares,...), la baisse des superficies de céréales et l'augmentation des cultures de printemps³, peuvent entraîner une réduction de la couverture du sol durant l'hiver et donc une hausse des risques d'érosion, de lessivage de l'azote et des pesticides⁴.

Plus précisément, les risques liés à l'érosion hydrique sont déterminés par l'affectation du sol (bâti, zones agricoles, superficies boisées...) et l'usage qui en est fait (mode de gestion, présence d'équipements antiérosifs...). La sensibilité du sol à l'érosion dépend également du type de travail effectué en surface. Par exemple, les cultures de type « sarclé » nécessitent un affinement important de la couche superficielle du sol qui peut entraîner la formation accélérée d'une croûte de battance en cas de forte pluie, ce qui diminue l'infiltrabilité du sol et accélère le ruissèlement. Le type de sol (limoneux en particulier) et les effets de la longueur des pentes jouent aussi un rôle⁵. Lorsque l'érosion hydrique ne fait pas l'objet de mesures spécifiques dans le but d'être endiguée, elle peut engendrer différents types de dégâts⁶ :

- Au niveau des parcelles agricoles : les dommages occasionnés à court terme se traduisent par des dégradations occasionnées aux cultures (destruction des semis, baisses de rendement...) et par l'avitilissement des propriétés physiques, chimiques (concentration ou dilution d'éléments fertilisants et/ou de produits phytopharmaceutiques, redistribution des matières organiques et des couches de sol les plus fertiles...) et biologiques (appauvrissement de la microfaune et de la microflore du sol) ;

¹ CELLULE ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, 2007, *Rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon 2006-2007*, MRW - DGRNE, Namur, pp. 44-52

² CELLULE ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, 2010, *Tableau de bord de l'environnement wallon 2010*, SPW-DGARNE, Liège-Jambes, pp. 50-57

³ Par exemple les maïs ou les pommes de terre, c'est-à-dire des cultures dites « sarclées »

⁴ CELLULE ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, 2007, *op citere*, p. 44

⁵ *Ibidem*, p. 477

⁶ *Ibidem*, p. 481

- En dehors des parcelles agricoles : les coulées et les eaux boueuses peuvent causer des dégradations aux habitations, aux voiries ainsi qu'aux ouvrages d'art (ponts, collecteurs, bassins d'orage...). Plus en aval, les eaux de surface (étangs, lacs, cours d'eau...) peuvent subir des dégâts liés à l'accumulation des sédiments (curage, dragage, problèmes de navigabilité...) et faire l'objet de contaminations diverses en raison des apports de matières fertilisantes (azote, phosphore, matières organiques...), de pesticides et autres types de micropolluants associés à ces sédiments.

Par ailleurs, l'utilisation d'intrants comme les produits phytopharmaceutiques et les engrais pose la question de leur devenir dans l'environnement (sol, eau et air). En effet, nombre de problèmes de pollution sont imputables à l'azote qui se retrouve sous forme de nitrates dans les nappes phréatiques ou percole vers les cours d'eau dans lesquels un phénomène d'eutrophisation peut se développer. Notons que la prise en compte du risque de pollution des eaux par les nitrates fait l'objet de la directive européenne 91/676/CE dont l'objectif est d'éviter leur accumulation dans les eaux souterraines afin de respecter des normes de potabilité. En Région wallonne, la directive a été traduite sous la forme d'un *Programme de gestion durable de l'azote* (PGDA*).

Les activités agricoles sont aussi à l'origine d'émissions de polluants atmosphériques divers comme des GES* (CO₂, N₂O, NH₄) et de substances acidifiantes (NO_x, SO₂, NH₃) qui sont la conséquence de la consommation de matières (engrais, pesticides, amendements, alimentation du bétail ...) et d'énergie par le secteur wallon de l'agriculture et de l'horticulture. Cependant, il convient de remarquer que les rejets liés à l'énergie (combustion dans les machines agricoles et les chaudières) ne représentent qu'une petite fraction du total des émissions du secteur, tant pour les gaz à effet de serre que pour les polluants acidifiants.

Enfin, bien que génératrice de biodiversité, notamment agricole, l'agriculture peut aussi être source de son érosion. En outre, la biodiversité agricole englobe toutes les composantes de la diversité biologique dans les écosystèmes agricoles. Elle inclut donc aussi bien les espèces végétales cultivées et les races animales des élevages (ressources génétiques) que la biodiversité associée (faune et flore sauvages), ou encore les paysages. Mais certaines pratiques, qui se sont accentuées au cours du temps, sont venues altérer la capacité d'accueil dans les parcelles agricoles de la biodiversité sauvage, et ont engendré la perte d'éléments du maillage écologique et la fragmentation des habitats. En réponse à cela, une série de mesures réglementaires (comme l'éco-conditionnalité des aides de la PAC*) ou volontaires (comme le programme agroenvironnemental par les MAE) ont été mis en place.

En résumé, ce bref panorama tente de démontrer la complexité des liens qui se tissent entre l'agriculture et l'environnement, laquelle n'est probablement pas toujours nuancée et comprise des médias et des citoyens. En outre, une telle complexité peut constituer un terreau propice à l'amalgame et au *prêt-à-penser*. À cet égard, nous pouvons émettre l'hypothèse que les médias ne retracent que la

fine pointe de l'iceberg des problèmes environnementaux que cause l'agriculture : en effet, les seuls articles ou reportages portant sur *des caves inondées par d'affreuses coulées de boue en provenance des champs*, ne constituent pas des aspects représentatifs de la réalité agricole.

1.2.4 Conclusions

Cet arrêt sur image des grandes caractéristiques de l'agriculture wallonne a permis de mieux visualiser et d'illustrer les tendances marquantes qui modèlent les réalités agricoles. La spécialisation des régions, la sélection d'espèces, la motomécanisation croissante couplée de l'agrandissement des exploitations, la recherche de rentabilité, la marginalisation économique du secteur, les pollutions spécifiques : autant de traits de l'agriculture aux multiples enjeux.

Bien entendu, il ne s'agit que d'une brève description des agricultures. Bon nombre d'aspects n'ont pas été abordés. Toutefois, nous pouvons penser que l'exposé est suffisamment détaillé pour démontrer à quel point l'agriculture, ne fut-ce qu'en Région wallonne, est un domaine qui entretient des relations étroites avec l'économie, l'environnement, la biodiversité ou l'aménagement spatial. Bien souvent, nous n'apercevons que la partie visible des réalités agricoles, au travers principalement de la presse et de nos représentations¹, alors que la partie immergée qui en forme les tenants et aboutissants, semble souvent nous échapper.

À cet égard, l'étude de l'image de l'agriculture dans la presse revêt un intérêt certain. En effet, dans quelle mesure la presse contextualise-t-elle l'agriculture ? De quoi parle-t-on, dans quel cadre et où ? Les réalités agricoles sont-elles fidèlement retracées dans nos journaux ? L'agriculture est-elle abordée sous un ou plusieurs angle (s) ? Quels sont les thématiques abordées ? Autant de questions auxquelles le mémoire tentera de délivrer des ébauches de réponses.

¹ Cf. glossaire

1.3 Les médias

Après avoir développé l'objet sur lequel portera l'analyse de contenu, c'est-à-dire l'agriculture, une rapide mise en contexte de la presse quotidienne, et du fonctionnement médiatique, s'impose. En effet, c'est majoritairement par le biais des médias que l'actualité agricole est acheminée vers la population. C'est pourquoi un bref rappel, de quelques notions et des grands principes du monde médiatique, semble judicieux à ce stade-ci du cadrage théorique. L'objectif est de cerner, de manière non exhaustive, les contraintes, les fonctions, les problèmes et les enjeux des médias, en mettant l'accent sur la presse quotidienne. Concrètement, il est souhaitable de tendre vers une approche qui soit la plus scientifique possible, c'est-à-dire rigoureuse dans la démarche et dans l'étude des dimensions de son objet de recherche. Aucun élément ne doit être laissé au hasard. Et surtout pas la manière dont travaille la presse quotidienne puisque de son mode de fonctionnement découlera sa façon d'approcher le monde agricole.

1.3.1 Du fonctionnement des médias d'information et de leur raison d'être

Comment définir les médias si ce n'est par l'idée de médiation ? Pour Claude-Jean Bertrand, « les médias sont définis comme des supports techniques servant au travail de transmission des messages à un ensemble d'individus épars »¹. Ils peuvent se répartir en trois catégories² : les *médias imprimés* ; les *médias de films* et les *médias électroniques*. Pour Eric Maigret, le mot *média* « renvoie à la mise en relation à distance, sans possibilité majeure d'interaction entre le récepteur et l'émetteur »³. On retrouve bien l'idée d'une *transmission*, d'une *relation à distance* entre deux ou plusieurs personnes. Mais la transmission peut se brouiller : c'est la notion de *bruit*. Elle peut se définir comme « toute source d'interférence susceptible de détériorer le signal et donc d'affecter la communication »⁴. Ceci est essentiel. Utilisons tout de suite un exemple fictif et caricatural qui permettra de mieux comprendre cette notion⁵ mais surtout les enjeux qui y sont liés :

Dans un contexte d'épidémie aviaire, un journaliste chargé de rédiger un article sur l'évènement, est envoyé dans une exploitation d'élevage imposée par le journal. Sur place, il interviewe l'exploitant et sélectionne certains propos qu'il juge pertinent et qu'il retranscrira dans son article. Les risques de « bruit » sont alors multiples : interprétation des mots de chacun des interlocuteurs, sélection des propos accompagnée de leur reformulation et retranscription sur ordinateur, parution de l'article

¹ BERTRAND J-C., 1999, *Médias. Introduction à la presse, la radio et la télévision*, 2^{ème} édition revue et actualisée, Editions Ellipses, p.14

² *Idem*

³ MAIGRET E., 2003, *Sociologie de la communication et des médias*, collection « U », Paris : Editions Armand Colin, p. 28

⁴ HEINDERYCKX F., 2009-2010, *sociologie des médias*, syllabus de cours, Bruxelles : PUB, p.8

⁵ Il est évident que le concept de « bruit » recouvre un large champ théorique en sciences de l'information et de la communication, mais notre objectif n'est pas de faire part de ces théories. Il est plutôt d'illustrer, par ce concept, les quelques mécanismes possibles de déformation de l'information susceptibles d'intervenir dans son traitement depuis le journaliste jusqu'aux lecteurs.

dans le journal, lecture par un citoyen hautement diplômé qui n'a jamais mis les pieds dans un élevage, interprétation des images et des propos reformulés par le journaliste,...

Bref, nous comprenons rapidement que le parcours de l'information « objective », de « terrain », si tant est qu'elle existe, est semé d'embûches. Et les chances qu'elle parvienne intacte jusqu'au lecteur sont nulles –à noter que ce cas de figure relève de l'utopie–, sans compter les diverses représentations des uns et des autres qui font office de barrière.

Tout bien considéré, pourquoi envoyer le journaliste dans telle exploitation et non telle autre ? Comment s'opère la sélection des témoignages et le choix des témoins ? Comment le journaliste parvient-il à écarter ses propres représentations et préjugés sans qu'ils biaisent l'actualité ? N'y a-t-il pas une *mise en scène* qui s'opère ?

Pour le dire avec des exemples, les propos de Florence Aubenas et de Miguel Benasayag sont évocateurs : « dans les rédactions, de stupéfiantes commandes d'articles sont parfois demandées : *il faudrait un professeur en colère contre la réforme scolaire. Ou bien une victime des inondations qui estime n'être pas assez remboursée des assurances* etc. [...]. Le journaliste découvre rarement. Dans le meilleur des cas, il trouve, et dans le pire, il trouve ce qu'il cherche [...] »¹. Au vu de ces dires, tout porte à croire que cette forme d'idéologie, qui suppose que les réponses précèdent les questions², concerne également l'actualité agricole : les journalistes seraient alors enclins à proposer aux lecteurs les *dernières* nouvelles concernant l'agriculteur wallon qui s'est *injustement* retrouvé en faillite suite aux ravages de *l'épidémie aviaire mystérieuse* ; et de révéler ainsi par une *mise en page attractive*, le triste sort de *tous* les agriculteurs wallons et du *manque* de contrôle sanitaire des élevages...

En définitive, c'est une véritable « boîte noire »³ qui filtre, brouille, transforme, fabrique, simplifie, sélectionne et *bidonne*⁴, parfois, la réalité pour ensuite la transmettre au lecteur qui, à son tour, l'interprète, la confronte à ses valeurs, ses attentes, ses normes, ses conceptions ou ne la lit tout simplement pas. Bien entendu, rappelons que cette vision est caricaturale. Mais, ironiquement, Florence Aubenas et Miguel Benasayag affirment que « pour une interview, le journaliste sait parfois mieux que son invité ce que ce dernier est censé dire »⁵.

1.3.2 Introduction à la presse écrite quotidienne et au journalisme

À la base de tout acte de presse écrite, se trouve un journaliste et *de facto* le journalisme. Comme point de départ, Yves Agnès propose une définition générale : « le journalisme consiste à

¹ AUBENAS F., BENASAYAG M., 2007, *La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, coll. Sur le vif, Paris : Editions La découverte, p. 18

² *Idem*

³ HEINDERYCKX F., 2009-2010, *sociologie des médias*, syllabus de cours, Bruxelles : PUB, p.40

⁴ Cf. glossaire

⁵ AUBENAS F., BENASAYAG M., 2007, *op citere*, p. 27

recueillir et traiter des informations à destination d'un public »¹. On retrouve bien le phénomène de transmission détaillé plus haut et ses implications. Mais journaliste et lecteur entretiennent une relation basée sur la confiance qu'éprouve ce dernier envers l'auteur des pages de son quotidien favori². Il revient donc au journaliste de *tendre* vers l'objectivité puisque'une nouvelle *objective*, en soi, ne peut être atteinte compte tenu des nombreux facteurs susceptibles de la déformer. Pour Yves Agnès, le journaliste « n'est pas la source de la nouvelle, il ne fait que la répercuter, que la livrer à d'autres sous une forme accessible qui est le langage journalistique »³.

De plus, Yves Agnès souligne que « sans écriture, il n'y a pas de journalisme : la presse écrite, qui par un pouvoir que ne possède ni l'image ni le son, met le lecteur dans un processus mental différent, fondé sur un acte réflexif, de cheminement intellectuel, et non sur un acte réactif, émotionnel »⁴. L'écrit semble donc à la base de tous les autres médias.

Enfin, pour Nathalie Sonnac, la presse écrite exerce plusieurs types de fonctions :

- des *fonctions centrales*⁵ qui sont d'abord d'informer, de transmettre, d'expliquer et de commenter les informations, et ensuite d'exprimer des jugements, des opinions et des commentaires qu'elle véhiculera au travers d'articles sur des supports d'information ;
- des *fonctions particulières*⁶ de divertissement (la lecture est une détente), de psychothérapie (la lecture peut influencer de façon complexe la psychologie de ses lecteurs), et d'intégration sociale (les journalistes sont les garants de la socialisation des individus).

L'auteure conclut finalement que « la presse est considérée comme un vecteur d'éducation, de culture, de récréativité et de divertissement »⁷.

Autrement dit, la presse écrite contribue à l'éducation et à la culture générale des individus. Mais *quid* si cette même presse écarte systématiquement certains sujets –comme l'agriculture par exemple– par manque de temps, d'argent ou d'intérêt ? *Quid* encore si l'agriculture ne divertit pas, ou plus, les lecteurs ? La presse n'en parlera alors plus ? Qu'advient-il de la culture générale des individus à l'encontre de l'agriculture ? Sur quoi se baseront leurs choix sociétaux et leurs représentations ?

¹ AGNES Y, 2002, *Manuel du journalisme : Ecrire pour le journal*, coll. Guides Repères, Paris : Editions La Découverte, p.12

² *Idem*

³ *Idem*

⁴ *Ibidem* p. 13

⁵ LE FLOCH P., SONNAC N., 2005 *Economie de la presse. Nouvelle édition entièrement refondue et mise à jour*, coll. Repères, Paris : La Découverte, p.13

⁶ *Ibidem*, pp. 13-14

⁷ *Ibidem*, p.14

1.3.3 Généralités sur la socio-économie de la presse quotidienne

Dans une émission radiophonique diffusée en 2012, Jean-Marie Charon affirmait que « la surface consacrée à l'agriculture dans les rédactions est proportionnelle au poids démographique des agriculteurs, donc en baisse constante »¹. Cela est évident : la presse écrite se doit de divertir ses lecteurs et d'aborder des sujets qui leur plaisent. Si moins d'agriculteurs sont recensés dans la population, il peut paraître logique qu'on parle moins d'agriculture dans les journaux. La presse ne peut effectivement pas se permettre d'offrir du contenu qui n'est pas *vendeur*, qui n'intéresse guère. Il en va parfois de sa survie.

Pour Nathalie Sonnac, « les titres de presse sont des produits joints composés d'un contenu médiatique (news, culture, divertissement) vendus aux lecteurs et d'un contenu publicitaire vendu aux annonceurs : les encarts publicitaires font l'objet d'un contrat de vente entre l'éditeur et les entreprises désireuses de promouvoir leurs produits auprès des consommateurs »².

La presse est donc avant tout une industrie avec des coûts éditoriaux (production, rédaction...) et matériels (impression, encre...) et des recettes (diffusion et publicité), et qui est relativement affectée par les lois des marchés, surtout en presse quotidienne³.

Ce système économique de la presse écrite présente en fait de nombreux dysfonctionnements qui peuvent mener à des contraintes d'ordre journalistique et à des entraves à la liberté d'informer. À cet égard, notons qu'à travers « la liberté de la presse, c'est la liberté de penser qui est en jeu »⁴.

Par ailleurs, Marie Schweitzer formule l'hypothèse que « le degré de financement par la publicité se traduirait en *degré de dépendance de la pratique journalistique*, car le produit étant vendu parallèlement aux lecteurs et aux annonceurs, l'information a comme fonction de créer des audiences pour les annonceurs »⁵. Autrement dit, plus le journal serait dépendant de ressources publicitaires, plus l'information serait soumise à des contraintes de type économique⁶. Parallèlement, selon Nathalie Sonnac, « le contenu médiatique peut être influencé en partie par le désir des propriétaires de médias d'offrir un produit qui fait interagir le plus grand nombre d'annonceurs publicitaires et de

¹ FRANCE CULTURE, MÉTÉZEAU F. (prés.), « Le paysan: un objet médiatique comme les autres ? ». In *Le secret des sources*. Émission du 3 mars 2012, Paris : France Culture Radio, 48min. En ligne : <http://www.franceculture.fr/emission-le-secret-des-sources-le-paysan-un-objet-mediatique-comme-les-autres-2012-03-03>

² LE FLOCH P., SONNAC N., 2005, *Economie de la presse. Nouvelle édition entièrement refondue et mise à jour*, coll. Repères, Paris : La Découverte, p. 25

³ *Ibidem* pp. 13-21

⁴ SCHWEITZER M., 2008, « Modèle de la gratuité et conséquences sur les contenus journalistiques ». In *Les Cahiers du Journalisme*. Numéro spécial Economie du journalisme. N° 20. p. 96. En ligne : http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/20/05_SCHWEITZER.pdf

⁵ *Ibidem* p. 106

⁶ *Idem*

consommateurs. Ceci peut créer un *biais potentiel dans la sélection des informations* offertes aux consommateurs par les entreprises médiatiques »¹.

En définitive, d'après ces auteurs, la presse se repense en profondeur, elle raisonne en termes de marché, de concurrence, de satisfaction du lectorat, d'efficacité et de rentabilité des espaces publicitaires². En caricaturant à l'extrême, nous pourrions avancer que les journaux quotidiens se retrouvent embourbés dans un système relativement contraignant puisqu'ils ne peuvent pas traiter n'importe quel sujet de n'importe quelle façon. Il en va de l'intérêt des lecteurs, de l'intérêt des annonceurs mais aussi des spécificités des journalistes.

1.3.4 Sélection de l'information

La sélection de l'information n'est pas sans rappeler la notion de « boîte noire ». Sous cette idée se dissimule « la façon dont, parmi la multitude quasi infinie des faits et événements qui se déroulent à travers le monde, les médias vont choisir d'évoquer un tout petit nombre »³. Nombreux sont les auteurs qui ont tenté d'identifier ces mécanismes dont notamment Galtung et Ruge qui ont, au travers de leurs études, déconstruit « la boîte noire » et identifié des *facteurs de sélection* dont huit généraux et quatre culturels⁴ :

- Facteurs généraux :
 - amplitude
 - clarté
 - proximité
 - concordance entre la fréquence de l'évènement et la périodicité du média
 - consonance entre faits et attentes
 - caractère inattendu
 - continuité
 - composition d'ensemble
- Facteurs culturels :
 - lien avec les nations d'élite
 - lien avec les personnalités d'élite
 - personnification des faits
 - caractère négatif

Le détail de ces facteurs ne sera pas détaillé, mais leur rôle colossal dans la sélection et le traitement de l'actualité agricole est déjà clairement concevable.

¹ SONNAC N., 2006, « Médias et publicité, ou les conséquences d'une interaction entre deux marchés ». In *Centre de recherche en économie et statistique*. n°63, p. 6

² SCHWEITZER M., 2008, *op citere*, p. 107

³ HEINDERYCKX F., 2009-2010, *op citere*, p.37

⁴ *Ibidem*, pp. 40-42

1.3.5 Des rapports ambigus entre le monde agricole et le monde médiatique

À en croire la littérature, un fossé se creuse non seulement entre les agriculteurs et les consommateurs mais aussi entre les journalistes et le monde agricole. D'un côté les critiques fusent des agriculteurs vers les journalistes, qui les accusent de pêcher dans la communication de crise. De l'autre, les agriculteurs sont condamnés par des consommateurs alarmés qui les inculpent de pollution à l'encontre de l'environnement, de maltraitance animale, de coulée de boues ou encore d'empoisonnement des nappes phréatiques aux pesticides... Bref, des crises de confiance semblent parfois prendre place dans des contextes bien précis, et constituent alors un terreau fertile aux amalgames, à la confusion et à l'hystérie générale. Le milieu journalistique paraît ainsi « *enclin à dénoncer avec véhémence ce qu'on vous cache ou à révéler en avant-première les bilans alarmants qu'il a pu se procurer* »¹.

Dans le cas de la France, Jean-Marie Charon révèle que « de moins en moins de journalistes et de spécialistes traitent des questions agricoles »². Selon lui, « l'espace consacré à l'agriculture dans la presse a fortement diminué. Un certain nombre de médias, de rubriques et de pages voués d'antan à l'actualité agricole ont aujourd'hui totalement disparu. Le sujet semble avoir *éclaté* sous forme de *thèmes* ou de *domaines* comme l'écologie, l'économie, l'alimentation, la santé... Ce sont alors les spécialistes de ces thèmes qui sont chargés de parler d'agriculture alors qu'ils n'y sont pas familiers. Les journalistes passent d'un secteur à l'autre, et les spécialistes deviennent rares »³.

Par ailleurs, Edouard Bergeon⁴ souligne que « les journalistes ont aujourd'hui une vision tronquée de l'agriculture dans le sens où ils ne vont recueillir l'information qu'auprès d'agriculteurs céréaliers industriels pour des raisons de rapidité et de proximité »⁵. De surcroît, rajoute Jean-Marie Charon, « les journalistes *généralistes* s'adressent à un public *généraliste* et non plus aux agriculteurs. Ce ne sont donc plus les problèmes intéressant ces derniers qui sont abordés, mais seulement ceux qui interpellent les citadins et les ruraux qui vivent la ruralité de l'extérieur. Il y a eu un déplacement du centre de gravité des questions agricoles »⁶.

Un second aspect lié à la qualité de l'information est l'intervention des annonceurs. Il a été souligné précédemment, au travers des propos tenus par Nathalie Sonnac, que la presse écrite est tourmentée par des contraintes d'ordre économique exercées par les annonceurs. En effet, rien ne garantit que ces

¹ BONNY S., 2000, « Les consommateurs, l'agriculture, la qualité et la sécurité des aliments : une analyse du questionnement des consommateurs et des réponses apportées ». INRA Prod. Anim., 13, 287-301, p. 296

² FRANCE CULTURE, MÉTÉZEAU F. (prés.), « Le paysan: un objet médiatique comme les autres ? ». In *Le secret des sources*. Emission du 3 mars 2012, Paris : France Culture Radio, 48min. En ligne : <http://www.franceculture.fr/emission-le-secret-des-sources-le-paysan-un-objet-mediatique-comme-les-autres-2012-03-03>

³ *Idem*

⁴ Journaliste spécialisé dans les questions agricole au *Figaro*

⁵ *Idem*

⁶ *Idem*

derniers maintiendront l'achat de parts publicitaires au sein du journal si les journalistes s'avisent de publier un article jugé dérangeant à leurs yeux...

Au-delà d'influer sur ce qu'il est *politiquement correct* de publier, les annonceurs inciteraient également à la parution de certains contenus agricoles dans les pages du journal. Selon Jean-Marie Charon, « la question du traitement des sujets agricoles dépend du poids des industriels qui sont également partie prenante du secteur journalistique. Ils disposent d'une capacité de lobbying extrêmement forte et de méthodes de communication très puissantes. Ils constituent souvent des interlocuteurs importants des journalistes et des médias, et agissent en termes de *supports à la publicité*. La publication de pages agricoles hebdomadaires, mensuelles ou hors-séries dans un ensemble de quotidiens régionaux, peut répondre, en réalité, à une demande des industriels »¹.

1.3.6 Conclusions

Tout compte fait, la contextualisation générale de la presse écrite a permis de comprendre les difficultés qui affectent les sphères de l'information. Les journalistes paraissent ainsi tiraillés entre le devoir de livrer une information de qualité et des impératifs économiques qui leur échappent parfois. Mais cette course vers la rentabilité, dictée par le marché de l'offre de contenu, tant en France qu'en Belgique, *a priori*, constitue-t-elle un handicap colossal affectant la qualité de l'actualité agricole? À l'heure où une distance croissante semble se creuser entre producteurs et consommateurs², les médias disposent-ils encore d'une autonomie et d'un potentiel suffisants pour maintenir une certaine forme de connexion entre ces deux mondes ?

¹ FRANCE CULTURE, MÉTÉZEAU F., *op citere*

² BONNY S., 2000, *op citere*, pp. 295

1.4 Conclusions de la première partie

Lors du cadrage théorique, seuls certains traits de l'agriculture et des médias ont été mis en exergue. Toutefois, ils dénotent toute la complexité et l'étendue du champ de recherche. Bon nombre de points retiennent l'attention mais quelques-uns méritent d'être mis en évidence :

Tout d'abord, nous pouvons identifier une sorte de dénominateur commun qui affecte tant l'agriculture que la presse : les impératifs économiques. Ainsi, dans le monde agricole, certaines évolutions impulsées par l'économie au cours du temps, ont modelé les caractéristiques socioéconomiques du secteur avec pour conséquence une modification des rapports entretenus avec l'environnement. Concernant la presse, plusieurs contraintes, exercées par la recherche de la rentabilité, les exigences des annonceurs ou encore la concurrence sur les marchés de l'offre de contenu, sont susceptibles d'engendrer un biais potentiel dans la sélection et le traitement de l'information.

Ensuite, au-delà des strictes considérations économiques, d'autres mécanismes de sélection de l'information interviennent dans le traitement de l'actualité agricole : les représentations des journalistes et celles des lecteurs. Bref, les réalités agricoles sont-elles fidèlement retracées dans les médias au regard de tous ces phénomènes ?

Autrement dit, l'étude de l'image de l'agriculture dans la presse quotidienne, relève d'une grande complexité. Eu égard à ce constat, des hypothèses ont été définies pour guider le travail. Elles s'inspirent en grande partie des chapitres précédents ainsi que de la littérature¹. Elles feront office de fil conducteur. De surcroît, tous les médias ne peuvent être analysés, c'est pourquoi il n'a été retenu que trois journaux quotidiens belges francophones. Mais ces considérations constituent l'objet de la seconde partie.

¹ Ceux-ci se retrouvent en bibliographie indicative et dans les références bibliographiques

*« Le savant n'est pas l'homme qui fournit les vraies réponses,
c'est celui qui pose les vraies questions »*

Claude Lévi-Strauss

2 PARTIE II : CADRE DE TRAVAIL, METHODOLOGIE ET HYPOTHÈSES

2.1 Orientations méthodologiques

2.1.1 Analyse de contenu : définitions et commentaires

De nombreux auteurs de grande renommée se sont lancés dans la définition de l'analyse de contenu. Seules les principales ont été retenues afin de ne pas embrouiller l'étude de considérations méthodologiques parfois fortes absconses.

Pour commencer, c'est à Bernard Berelson et Paul Lazarsfeld que l'on doit l'une des plus illustres définitions : « *l'analyse de contenu est une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication* »¹. Leur définition situe bien le paradigme dominant de l'époque, le positivisme, qui considère « la quantification et la mesure comme des procédures indispensables à mettre en œuvre pour que la recherche soit considérée comme scientifique »². La méthode consistait alors en un recensement quantitatif de données exploitables statistiquement et s'inscrivait dans une perspective purement descriptive.

Mais une ouverture s'opère dans les années 50. Pour Jean-Pierre Pourtois et Huguette Desmet, l'analyse de contenu n'est alors plus « considérée comme descriptive mais comme inférentielle : elle peut remonter aux causes des phénomènes communicationnels »³. L'inférence devient la clé de voûte de l'analyse de contenu puisqu'elle « est la procédure qui permet de réaliser le passage contrôlé entre la description, c'est-à-dire l'énumération synthétisée des caractéristiques d'un texte ; et l'interprétation, c'est-à-dire la signification qu'on peut accorder à ces caractéristiques »⁴. L'inférence est donc la voie d'accès vers des phénomènes inaccessibles de prime abord.

De surcroît, pour les auteurs, le but de l'analyse de contenu « est d'effectuer une *lecture seconde* du document à étudier en se substituant à la lecture spontanée, intuitive et facile. [...] Sa visée est de comprendre les communications au-delà de leurs significations premières »⁵. La méthode cherche ainsi à détruire l'intuition au profit du construit et à « repousser la tentation de la sociologie naïve qui croit pouvoir saisir intuitivement la signification des acteurs sociaux mais n'atteint que la projection de sa propre subjectivité »⁶.

Certes ces définitions sont rigoureuses d'un point de vue méthodologique, mais elles correspondent bien aux objectifs du présent mémoire. À savoir de rechercher comment le thème de l'agriculture est

¹ POURTOIS J-P., DESMET H., 2007, *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Wavre : Editions Mardaga, p. 198

² *Ibidem*, p. 35

³ *Idem*

⁴ *Ibidem*, p. 200

⁵ *Ibidem*, p. 198

⁶ BARDIN L., 1977, *L'analyse de contenu*, 1^{ère} édition, Paris : Presses Universitaires de France, p. 31

traité dans les journaux au travers d'une lecture et d'une analyse des articles qui soient plus approfondies, d'*une lecture seconde*, pour reprendre les termes des auteurs.

Dans le même ordre d'idées, Roger Mucchielli indique que « tout document [...] contient potentiellement une quantité d'informations sur la personne qui en est l'auteur, sur le groupe auquel elle appartient, sur les faits et événements qui y sont relatés, sur les effets recherchés par la présentation de l'information, etc. [...]. Or la lecture et l'audition de ces informations sont filtrées, amputées, déformées par toute une série de sélections et d'interprétations provenant des centres d'intérêts, des préjugés ou des *a priori* idéologiques »¹. Nous retrouvons à nouveau la notion de « boîte noire » discutée dans la première partie.

L'analyse de contenu est donc sujette à la subjectivité non seulement des auteurs des communications, mais aussi des analystes. Selon Roger Mucchielli, pour limiter la subjectivité des opérateurs, l'analyse de contenu doit être²:

- Objective : c'est-à-dire considérant les données informationnelles comme des objets susceptibles d'être étudiés scientifiquement, décrits, analysés, autopsiés, décomposés ou découpés ;
- Exhaustive : c'est-à-dire n'oubliant rien de son objet après l'avoir défini ;
- Méthodique : soumise à des règles strictes, que l'on peut apprendre et transmettre ;
- Quantitative : aboutissant à des calculs et à des mesures, à des évaluations aussi précises que possible.

En définitive, le présent mémoire s'inscrit dans cette perspective qui est de décrypter les messages en vue d'en extraire le « sens caché », de mettre à jour les processus de production de ceux-ci et d'en apprendre davantage sur la hiérarchisation de l'information, sur les publics visés et les auteurs des messages. Cela étant dit, avant d'entreprendre quoi que ce soit, il s'agit de prendre conscience des biais potentiels de la méthode. Il en va de la scientificité de la recherche.

2.1.2 Limites de l'analyse de contenu

Comme toute méthode de recherche en sciences humaines, l'analyse de contenu est exposée à de nombreux biais qui sont susceptibles de rendre la recherche inopérante et inexploitable si l'on n'en tient pas rigueur.

Pour Jean-Pierre Pourtois et Huguette Desmet, la technique est entachée d'une série d'écueils et de faiblesses. D'une part, la méthode « vise à accéder à la signification d'une communication en se servant de *catégories explicites*. Coder des segments de texte nécessite un apprentissage des modalités

¹ MUCCHIELLI R., 1980, *L'analyse de contenu des documents et des communications : connaissances du problème*, 2^{ème} édition revue et mise à jour. Paris : Editions de la Sté d'Exploitation de l'Imprimerie, p. 17

² MUCCHIELLI R., 1980, *op citere*, p. 17

de codage mais renvoie toujours au jugement des codeurs »¹. D'autre part, « les valeurs idéologiques de l'analyste entrent en ligne de compte dans l'établissement des catégories »².

Une autre difficulté concerne le nombre de catégories : « ou bien le code est très fin, dès lors on court le risque d'avoir des significations trop différenciées attribuées à des énoncés qui ne sont pas à distinguer [...] ou bien le code est trop grossier et recouvre sous une même signification des énoncés qui devraient être différenciés »³.

Enfin, Jean-Michel Reniers, s'appuyant sur François Heinderyckx, rappelle que l'analyse de contenu n'échappe pas à une limite majeure assez classique en sciences sociales⁴ : « le problème traditionnel des causes et des effets : le contenu détermine-t-il les attitudes, ou est-ce l'inverse ? »⁵. Par exemple, les médias forgent-ils les attitudes du public envers l'agriculture ou bien est-ce le contraire ? Dès lors, quelle pertinence y a-t-il à étudier le contenu des médias si celui-ci n'est que l'image biaisée que se font les journalistes des représentations du public ou inversement ?

Il est évident que ces biais et limites ont été pris en compte et gardés à l'esprit lors des étapes de l'analyse de contenu réalisée dans ce mémoire. Le but est d'en atténuer les effets négatifs et de tendre vers un degré de scientificité acceptable.

2.2 Corpus

2.2.1 Période considérée

L'analyse porte sur l'année 2011 de janvier à décembre. Il s'agit de porter un regard analytique sur la façon dont a été traitée l'agriculture dans les journaux durant cette période. Dans l'affirmative, quelles thématiques ont été abordées ? Avec quelle fréquence ? A quels moments l'agriculture fait-elle la une du journal ? Des événements agricoles précis sont-ils médiatisés ? Quelle est la position de l'actualité agricole dans le journal ? Est-elle traitée régulièrement ?

2.2.2 Supports retenus

D'emblée, le choix s'est directement porté sur la presse quotidienne belge francophone pour plusieurs raisons. D'une part, aucune étude de ce type de support n'a été réalisée dans le cadre du master en gestion de l'environnement à l'IGEAT. Certes, Jean-Michel Reniers a réalisé en 2000 une étude portant sur l'environnement dans deux périodiques mais les résultats obtenus ne peuvent être entièrement généralisés à la presse quotidienne. Leur périodicité et leur manière de fonctionner

¹ POURTOIS J-P, DESMET H., 2007, *Epistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Wavre : Editions Mardaga, p. 204

² *Ibidem*, p. 205

³ *Ibidem*, p. 205

⁴ RENIERS J-M., 2000, *Dix ans d'environnement dans la presse périodique. Analyse de contenu appliquée aux cas du Vif-l'Express et du Nouvel Observateur*, Bruxelles, mémoire IGEAT, p. 22

⁵ HEINDERYCKX F., 1996-1997, *Sociologie des moyens de communication*, Bruxelles, PUB, pp. 94-95

diffèrent largement. De plus, l'agriculture telle qu'envisagée dans son mémoire n'est qu'une composante de l'environnement. D'autre part, la presse quotidienne offre une palette de choix de journaux plus diversifiée que la presse périodique qui ne compte que le *Vif/L'Express* et *Le Soir Magazine* pour l'information générale en Belgique. Ou alors, fallait-il se pencher sur la presse française, ce qui aurait été moins judicieux. Notons aussi que des journaux de différentes tendances ont été retenus dans le but d'effectuer des comparaisons: sensationnaliste, généraliste et de portée nationale et locale. Enfin, la diffusion totale a été un facteur de sélection des titres de presse. Les journaux choisis ayant une diffusion totale relativement variée¹.

2.2.2.1 *La Libre Belgique*

Né sur les cendres du *Patriote* au sortir de la Première Guerre Mondiale, *La Libre Belgique* apparut comme le quotidien défenseur de valeurs telles que la Monarchie, l'Unitarisme, la Polémique et le Catholicisme institutionnel². Bien que fondé par deux frères, Victor et Louis Jourdain, issus d'une famille profondément catholique³, le journal a changé de visage depuis mars 1999 et est devenu un produit de première qualité: graphisme soigné, place majeure accordée à la photo et grandes signatures. Ouvrant volontiers ses pages aux opinions de ses lecteurs et auteurs d'autorité, *La Libre Belgique* a su élargir son lectorat pour devenir un grand journal de référence en Belgique⁴.

2.2.2.2 *La Dernière Heure*

La Dernière Heure est de tendance historique libérale mais tente dernièrement d'atténuer cet aspect. C'est dans l'information de proximité et le sensationnalisme qu'elle semble le plus à l'aise. Dès sa naissance en 1906, elle réunit trois ingrédients qui participent toujours à son succès: l'information générale, les sports et les faits divers. Elle est devenue un quotidien populaire notamment auprès du jeune public⁵. Enfin, son graphisme et son format s'inspire des tabloïds anglais⁶. Certes *La Dernière Heure* et *La Libre Belgique* appartiennent au même groupe de presse IPM* depuis les années 1970, mais ces deux journaux ont à la base des conceptions idéologiques et politiques très divergentes. La réunion des deux quotidiens sous IPM s'est en fait effectuée dans un contexte de concurrence ardue avec Rossel, un autre groupe de presse qui détient le journal *Le Soir*⁷.

2.2.2.3 *L'Avenir*

Les Éditions de l'Avenir forment la société éditrice qui compte à son actif neuf éditions en presse quotidienne. *L'Avenir* se veut très attentif à la vie de sa région tout en étant ouvert sur le monde

¹ Cf. Annexe III figure 3 « presse quotidienne belge francophone : diffusion totale (par titre) »

² DUMONT J-B., GREVISSE B., RINGLET G., 2001, *La presse écrite en Belgique*, Bruxelles : Editions Kluwer, p. 11

³ DUMONT G-H., 1984, *Quand « La Libre s'appelaient Le Patriote », 1884-1914 : tout le parfum de la « Belle Époque » à travers la vie d'un journal d'opinion*, Gembloux : Editions Duculot, p. 5

⁴ DUMONT J-B., GREVISSE B., RINGLET B., 2001, *op citere*, p. 20

⁵ *Ibidem*, pp. 85-86

⁶ *Idem*

⁷ HUBERT C., 2006, *De la première à la Dernière heure : les cent ans d'un journal pas comme les autres*, Bruxelles : Editions L. Pire, pp. 15-25

et ses évolutions. Les journalistes se veulent près des lecteurs et des internautes, et les Editions ont pour but de fournir une information honnête et de très grande proximité tout en gardant un esprit critique, et en étant réceptive et attentive au changement¹. De Wavre à Arlon et de Tournai à Verviers, l'information locale a toujours été la raison d'être du groupe *L'Avenir*. Une « locale » du juste milieu qui changera parfois de tonalité d'un titre et même d'une édition à l'autre puisqu'il s'agit du seul domaine où les différents journaux se permettent une approche caractéristique. Officiellement « indépendant de tendance chrétienne sociale », le journal est surtout soucieux de ne mécontenter aucun groupement professionnel. N'abordant qu'exceptionnellement les sujets susceptibles de diviser l'opinion, *L'Avenir* se situe plutôt au centre, voire au centre du centre². Enfin, les Editions de l'Avenir ont, depuis juin 2010, un titre unique quelle que soit la région : l'Avenir

2.2.3 Description du corpus³

L'analyse porte sur un échantillon total de 468 numéros soit 156 numéros par quotidien. En effet, analyser 939 journaux sur une durée aussi courte que celle impartie dans le cadre d'un mémoire, relève de l'inconscience. Un échantillonnage dit « éclaté » a donc été appliqué à la population totale des trois quotidiens retenus pour 2011. Cette méthode permet de tenir compte du cycle médiatique du support, d'assurer une dispersion équitable de l'échantillon sur toute la période étudiée et de garantir son homogénéité : c'est la procédure de la « semaine construite »⁴. Dans chaque numéro retenu, les articles qui traitent d'agriculture seront encodés et catégorisés pour dresser une base de données brute en vue d'un traitement statistique descriptif et ensuite interprétatif visant à tester les hypothèses de recherche.

2.3 Pré-analyse

2.3.1 Définitions de « l'agriculture »

L'analyse concerne l'agriculture au sens large mais il a bien fallu cerner le sens et l'étendue de ce terme afin de limiter le champ d'investigation. La première partie du mémoire a été confectionnée dans ce but précis. Sur base de celle-ci, le thème de l'agriculture a été découpé en treize *catégories*, ou *thématiques*. Le système catégoriel ainsi constitué a été méticuleusement élaboré et est détaillé dans l'annexe II. Il inclut des *règles de catégorisation*, la *définition opératoire des catégories* ainsi que d'autres définitions qui énumèrent les propriétés observables permettant de reconnaître une catégorie,

¹ L'AVENIR, *Nos médias et nos valeurs*. En ligne : <http://www.lavenir.net/extra/qsn/valeurs>, consulté le 22 mai 2012

² DUMONT J-B., GREVISSE B., RINGLET G., 2001, *La presse écrite en Belgique*, Bruxelles : Editions Kluwer, p. 15

³ La représentation des numéros de journaux échantillonnés est reprise dans l'annexe I « Figure 1 : Représentation des échantillonnages éclatés (corpus et prétest) »

⁴ DE BONVILLE J., 2006, *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*, Bruxelles : de Boeck Université, p. 119

de la distinguer des autres et de la mesurer¹. À noter que le respect de ces règles lors de l'encodage est capital parce qu'il garantit la fidélité de l'encodage et donc de l'analyse de contenu.

2.3.2 Sélection des articles

Tous les articles abordant le thème de l'agriculture, au sens des définitions catégorielles, ont été sélectionnés en consultant l'appel de titre (s'il y en a un), le titre ainsi que le chapeau. Concrètement, si un article fait référence à l'agriculture dans l'un de ces trois éléments, il a été systématiquement enregistré dans la base de données. En cas de doute, c'est la lecture du texte dans son ensemble qui a permis d'écarter la confusion.

2.4 Méthodologie

Plus de cohérence, le présent mémoire s'inscrit pleinement dans la lignée méthodologique développée par Jean-Michel Reniers² ainsi que sur d'autres ouvrages qui se sont penchés sur une analyse de contenu mêlant environnement et médias³.

Passons maintenant en revue les hypothèses puis les différentes étapes de l'analyse de contenu à savoir, la catégorisation, la construction de la grille d'analyse, le prétest et enfin le traitement et l'analyse des données.

2.4.1 Hypothèses de recherche

Cinq hypothèses ont été formulées dans le cadre de ce travail. Les voici :

Hypothèse 1 : L'espace consacré au thème de l'agriculture dans la presse quotidienne belge francophone n'est pas régulier mais varie en fonction du temps, des quotidiens, des grands événements et de la thématique traitée ;

Hypothèse 2 : Les cadres géographique et politique d'évocation de l'agriculture varient en fonction des quotidiens ;

Hypothèse 3 : Les cadres d'évocation géographique et politique de l'agriculture dans la presse quotidienne sont principalement internationaux, mais dépendent du degré de proximité souhaité du journal avec le lectorat. Plus le journal se prétend généraliste, plus il traitera d'agriculture dans un cadre international. *A contrario*, plus le journal semble sensationnaliste et proche de ses lecteurs, plus l'agriculture sera évoquée dans un cadre local ;

¹ DE BONVILLE J., 2006, *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*, Bruxelles : de Boeck Université, p. 161

² RENIERS J-M., 2000, *Dix ans d'environnement dans la presse périodique. Analyse de contenu appliquée aux cas du Vif-l'Express et du Nouvel Observateur*, Bruxelles, mémoire IGEAT, pp. 37-113

³ Tous les mémoires et ouvrages utilisés sont présentés dans les références bibliographiques et la bibliographie indicative

Hypothèse 4 : La nature des illustrations, ainsi que leur taille, varient en fonction des quotidiens et des thématiques agricoles abordées et revêt ou non un certain caractère sensationnaliste ;

Hypothèse 5 : Seules certaines thématiques font la une des journaux à des moments précis, en d'autres temps, l'agriculture n'occupe pas une position valorisante.

2.4.2 Catégorisation

Comme mentionné précédemment, le thème de l'agriculture a été scindé en treize *catégories*, mais voyons ce que ce terme signifie en sciences sociales :

La catégorisation vise à l'élaboration d'une grille de catégories qui permet d'enregistrer tous les éléments pertinents du corpus qui sont utiles pour tester les hypothèses. Pour Jean de Bonville, « la catégorie est une entité abstraite désignant un ensemble d'objets définis par le fait que ces objets possèdent tous, et possèdent seul (s) un ou plusieurs caractères communs. Dans cette acception, les catégories désignent des groupes de messages possédant des attributs communs qui sont différents des attributs que possèdent les autres groupes »¹. Prenons garde toutefois au respect de certains critères dans l'élaboration des catégories. Pour Roger Mucchielli, les catégories doivent avoir cinq qualités² :

- exhaustives : toutes les unités de sens sont distribuées dans les catégories ;
- exclusives : un même élément ne peut appartenir à deux catégories à la fois ;
- objectives : intelligibles à plusieurs codeurs ;
- pertinentes : en rapport avec les objectifs et les hypothèses de la recherche ;
- clairement définies : avoir une définition opératoire de chacune d'elles pour l'encodage.

Si certaines catégories sont simples à encoder, d'autres le sont beaucoup moins et des problèmes se sont alors posés. Le prétest a d'ailleurs permis de prendre conscience de nombreuses difficultés qui ont pu être écartées pour la suite de l'encodage.

2.4.3 Grille d'analyse

La grille d'analyse, ou grille de catégories selon Jean de Bonville, comprend plusieurs variables et catégories. Concrètement, le thème de l'agriculture prend la forme d'une variable nommée « thématiques agricoles » décomposée en treize catégories : la « qualité biologique » ; la « qualité différenciée » ; la « législation agricole » ; l'« économie agricole » ; les « cultures » ; les « élevages » ; l'« alimentation » ; les « biotechnologies » ; les « énergies » ; la « santé animale » ; les « maladies végétales » ; l'« environnement » et la thématique « autres ».

¹ DE BONVILLE J., 2006, *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*, Bruxelles : de Boeck Université, p. 146

² MUCCHIELLI R., 1980, *L'analyse de contenu des documents et des communications : connaissances du problème*, 2^{ème} édition revue et mise à jour. Paris : Editions de la Sté d'Exploitation de l'Imprimerie, p. 35

D'autres variables et leurs catégories ont également été définies : la « position dans le journal » ; la « nature de l'illustration » ; la « rubrique de classement » ; le « cadre politique » ; le « support » et le « cadre géographique ».

Trois autres variables beaucoup plus rudimentaires figurent également dans la grille : la « date » ; la « surface totale » ; la « surface de l'illustration » et la « surface rédactionnelle » mesurées en cm².

Enfin, *la présence ou l'absence* de chaque thématique dans le corps du texte de chacun des articles a été notée dans le but de réaliser des analyses dévoilant l'ossature thématique de l'actualité agricole.

Par ailleurs, le plus délicat a été de respecter l'exclusivité mutuelle des catégories. Ainsi, chacune d'elle a été clairement et soigneusement définie afin qu'aucune confusion ne règne lors de l'encodage. Aussi, dans le but de renforcer la cohérence et l'objectivité des catégories, leur définition et leurs règles de catégorisation respectives ont été lues, comprises et complétées par plusieurs personnes.

2.4.4 Codage

Selon Laurence Bardin, le codage est la « transformation qui permet d'aboutir à une représentation du contenu, ou de son expression, susceptible d'éclairer l'analyste sur des caractéristiques du texte »¹. C'est une étape essentielle de l'analyse de contenu qui passe par la définition de trois unités :

- **l'unité d'enregistrement** : Jean de Bonville la définit comme « un segment déterminé de contenu faisant partie d'un message ou ensemble de messages quelconque pris comme représentatif des segments de même longueur ou de même nature en vue de leur catégorisation »². André Robert parle, lui, de « segment déterminé de contenu que le chercheur a décidé de retenir pour le faire entrer dans la grille d'analyse »³. Il existe plusieurs types d'unité d'enregistrement mais dans le présent cas d'étude, c'est le « thème » qui a été retenu. Il s'agit d'une *unité sémantique*. Il va de soi qu'un même thème peut renvoyer à des thématiques différentes : comme l'agriculture renvoie aux treize catégories ou thématiques principales. Dès lors comment coder le thème réellement abordé ? C'est l'unité de contexte qui fait office d'arbitre.
- **l'unité de contexte** : Pour Jean de Bonville, « il s'agit d'un segment de contenu dont la taille est immédiatement supérieure à celle de l'unité d'enregistrement et qui sert à situer celle-ci ». Elle fait office d'unité de compréhension pour coder l'unité d'enregistrement. Dans ce cas-ci, c'est le paragraphe qui a fait office d'unité de contexte. Ainsi, lors de la lecture d'articles, ce dernier permet de comprendre le sens des thématiques en fonction de leur contexte d'utilisation.

¹ BARDIN L., 1989, *L'analyse de contenu*, 5^{ème} édition, coll. Le Psychologue, Paris : PUF, p. 134

² DE BONVILLE J., 2006, *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*, Bruxelles : de Boeck Université, p. 120

³ ROBERT A., 1997, *L'analyse de contenu*, coll. Que-sais-je ?, n°3271, Paris : PUF, p. 30

- **l'unité de numération** : elle est « la manière dont l'analyste mesure ou dénombre les unités d'enregistrement et de contexte : fréquence, surface et durée sont des unités de numération »¹. De fait, l'analyse de contenu réalisée dans le présent mémoire, s'articule sur deux niveaux. D'une part, pour mesurer l'importance de la thématique principale des articles agricoles, le choix s'est porté sur le cm² et la fréquence. D'autre part, les thématiques présentes dans le corps du texte ont été traitées différemment : comme il est quasiment impossible de les mesurer en cm², il a été décidé d'opter pour un mode de numération basé sur la « présence/absence ». Plus une thématique est citée dans les articles, plus elle revêt de l'importance pour le journal, mais sans qu'une pondération soit effectuée par un relevé de la surface.

2.4.5 Prétest

Avant de se plonger concrètement dans la catégorisation du corpus, il est recommandé d'effectuer un prétest. Cette démarche a pour but de tester la grille d'analyse ainsi que les catégories pour évaluer leur pertinence, révéler des erreurs ou les compléter. Selon Jean de Bonville « elle consiste à exécuter la catégorisation intégrale d'une fraction du corpus. L'analyste s'assure de l'objectivité des catégories, des définitions opératoires et des règles de catégorisation, tout en mettant le (les) codeur(s) à l'épreuve [...]. Le prétest révélera des imprécisions dans les définitions et des lacunes dans les règles de catégorisation »². Compte tenu de cela, un échantillon éclaté a été réalisé sur base du corpus en vue d'effectuer un prétest sur 53 numéros par quotidien.

2.4.5.1 Utilité du prétest

Tester la grille d'analyse s'est avéré enrichissant sur de nombreux points. En effet, des limites et des imprécisions quant à la définition des catégories et des règles de catégorisation ont rapidement été mises en évidence, ce qui a amélioré la méthodologie de lecture des articles ainsi que l'esprit d'analyse. Toutes les modifications sont visibles en annexe II. En voici les grandes lignes :

2.4.5.1.1 *Suppléments et pages spécifiques*

Tout d'abord, le parcours des journaux échantillonnés pour le prétest a révélé la présence de pages ou de suppléments consacrés exclusivement à la finance, aux sports, à la culture ou aux loisirs. Bref, tout supplément ne présentant aucun rapport avec l'agriculture a systématiquement été écarté. Seules les pages consacrées à l'actualité ont été prise en compte pour chacun des quotidiens. Ceci a permis de réaliser une économie des pages à parcourir.

¹ DE BONVILLE J., 2006, *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*, Bruxelles : de Boeck Université, pp. 124-127

² *Ibidem*, pp. 176-177

2.4.5.1.2 *Modifications des catégories de variables*

Certaines catégories de variable se sont ajoutées tout au long du prétest, et spécialement en ce qui concerne la « rubrique de classement » qui regroupe pas moins de 24 catégories. Il est évident que pour le traitement statistique des données, certaines d'entre elles ont été agrégées et seules les plus importantes conservées. Toutefois, il paraît nécessaire de les faire toutes apparaître dans la grille d'analyse pour une prise de conscience des choix possibles de classement des articles agricoles. Cela relève des différentes visions conceptuelles qu'ont les journalistes. Enfin de nouvelles catégories ont été définies : « néant » et « autre ».

2.4.5.1.3 *Règles de catégorisation*

La définition des catégories de certaines variables et de leurs règles de catégorisation ont également été revues et enrichies d'exemples pour parfaire la méthodologie employée et accroître le caractère mutuellement exclusif des catégories.

2.4.5.1.4 *Autres remarques*

Par ailleurs, le prétest a permis de constater un changement de format concernant le journal *l'Avenir Brabant Wallon*, qui a vu ses pages se restreindre par rapport aux deux autres journaux. Le journal *La Dernière Heure* a, quant à lui, réalisé un remplacement de rubrique : « vivre mieux » est devenue « conso et société » et « enquête » a pris le nom de « fait du jour ». D'après la rédaction, cela ne change en rien leur contenu. Pour plus de détails, le lecteur est renvoyé à l'annexe II où est exposée la grille d'analyse qui reprend en couleur bleue les catégories modifiées ou ajoutées suite au prétest, et en couleur rouge celles qui ont été supprimées. Les définitions et règles catégorielles sont également annexées.

2.4.6 Traitement et analyse

Une fois le prétest réalisé et les modifications apportées à la grille d'analyse, l'encodage des articles a pu débuter avec plus de précision et de préparation. Une fois cette étape finalisée, des analyses fréquentielles et croisées, portant sur plusieurs variables, ont été effectuées. Elles retracent, espérons-le, assez fidèlement la banque de données récoltée. Aussi, rappelons que ce sont les hypothèses de recherche qui ont fait office de fil conducteur et balisé ce travail. Les résultats présentés dans les parties qui suivent, ont donc fait l'objet d'une double sélection. D'une part, seuls les résultats susceptibles de solutionner les hypothèses ont prioritairement été retenus. D'autre part, ceux qui présentaient un certain intérêt et de la pertinence par rapport à la problématique de recherche ont également été sélectionnés et interprétés.

Certes, l'exclusivité accordée aux hypothèses pour cadrer la recherche a probablement omis la découverte de certaines relations significatives entre différentes variables, mais elle a surtout permis

d'éviter de se perdre dans une masse d'informations. Notons aussi que notre interprétation s'inscrit davantage dans une démarche descriptive et réflexive plutôt qu'explicative. Le but est moins d'inférer les tendances repérées dans les quotidiens sélectionnés à l'ensemble de la presse quotidienne, que d'en décrire leur propre manière d'aborder l'agriculture.

« La surface consacrée à l'agriculture dans les rédactions est proportionnelle au poids démographique des agriculteurs, donc en baisse constante... »

Jean-Marie Charon, France Culture

« Il est devenu rare de pouvoir partir au fil de l'eau, au gré d'une situation sans tenter de calculer, même hors de toute malice, où elle va conduire. Le journaliste découvre rarement. Dans le meilleur des cas, il trouve, et dans le pire, il trouve ce qu'il cherche. Il y a un nom pour cela : l'idéologie. L'idéologie, c'est quand les réponses précèdent les questions »

Florence Aubenas., Miguel Benasayag, La découverte

3 PARTIE III : DEPOUILLEMENT ET ANALYSES DES DONNEES

Pour commencer, il est judicieux de préciser comment s'est déroulée la phase de lecture des résultats. Concrètement, les analyses se basent, en majeure partie, sur la comparaison des résultats du traitement d'une variable, ou de leur croisement, avec la tendance « générale »¹. En effet, il est opportun de se référer à un *point de repère* puisqu'il peut paraître trompeur, voir abusif, de comparer des données directement entre elles. Cette méthode permet un examen efficace des résultats toutes proportions gardées. Illustrons par un exemple :

Tableau A : exemple de lecture des résultats

Alimentation								
	présente			absente			total	
	effectif	% journal	% alim	effectif	% journal	% alim	effectif	%
la Dernière Heure	52	59,8%	40,9%	35	40,2%	18,0%	87	27,1%
La Libre Belgique	48	39,0%	37,8%	75	61,0%	38,7%	123	38,3%
l'Avenir	27	24,3%	21,3%	84	75,7%	43,3%	111	34,6%
Total	127	39,6%	100,0%	194	60,4%	100,0%	321	100,0%

Le tableau ci-dessus indique la part d'articles pour chaque quotidien où la thématique « alimentation » est présente dans le corps du texte. Comparons les pourcentages gras soulignés entre eux. D'abord, sur les 321 articles que compte le corpus, 127 ont cité la thématique « alimentation » soit 39.6% d'entre eux. Du côté de la Dernière Heure, les articles qui traitent de « l'alimentation » sont surreprésentés par rapport à la tendance générale (59.8% contre 39.6%). *A contrario*, les articles du journal l'Avenir sont sous-représentés puisque seulement 24.3% d'entre eux y font référence. La Libre Belgique obtient, pour sa part, un résultat en correspondance avec la tendance centrale bien que légèrement inférieur (39% contre 39.6%).

¹ Certains préféreront dire « marginale »

3.1 Cadre conceptuel d'évocation de l'agriculture

Dans ce chapitre, nous verrons que l'actualité agricole ne se distribue pas aléatoirement dans le journal mais qu'elle est conditionnée par ce que l'on nomme en information et communication, le *dispositif*¹. Chaque information fait l'objet d'un classement dans l'une ou l'autre rubrique en fonction des représentations que s'en font les journalistes, de l'espace imparti pour chaque rubrique, des modalités d'organisation de la page, des surfaces d'article, etc. En d'autres mots, « *la presse écrite classifie, organise et relativise. Elle met en avant le journal, et aspire l'allocutaire dans son découpage du monde, c'est-à-dire dans la logique qu'elle applique au discours porté sur le monde* »².

Le croisement des variables « rubrique de classement » et « journal » permet de déterminer la ligne éditoriale de chacun des supports envers l'actualité agricole. En effet, en classant les articles dans telle ou telle rubrique, le journal propose au lecteur un cadre conceptuel de référence bien spécifique dans lequel il inscrit les problématiques agricoles avant de les livrer au lecteur. Pour le dire autrement, le journal classe les informations en fonction de ses propres opinions et de sa vision du monde. Cependant, une même information peut être classée dans des rubriques différentes d'un journal à l'autre. Cela laisse supposer que l'information est toujours plurivoque ou orientée. Cependant, la mise en situation mentale du lecteur sera toute différente selon qu'il s'attend à lire un même article classé dans la rubrique « planète » ou « économie ». En pratiquant la mise en rubrique, c'est toute une représentation du monde agricole que propose le journal à ses lecteurs.

Chaque quotidien analysé, présente une manière particulière de distribuer ses articles au sein de rubriques spécifiques. La Libre Belgique en décompte sept : « *international* » ; « *découvertes* » ; « *régions* » ; « *planète* » ; « *Belgique* » ; « *économie* » et « *regards* ». Concrètement, 43.9% des articles agricoles de La Libre Belgique ont été classés dans la rubrique « planète », 20.3% dans la rubrique « international », 10.6% dans la rubrique « Belgique » et un même pourcentage dans la rubrique « Découvertes ».

Quant au journal l'Avenir, il compte huit rubriques de classement possibles : « *l'info* » ; « *l'info monde* » ; « *Brabant Wallon* » ; « *côté mag* » ; « *conso* » ; « *l'info du jour* » ; « *foire de Libramont* » et « *agriculture* ». La rubrique « l'info » recense 31.5% des articles, « Brabant Wallon » 35.1% et enfin la rubrique « l'info monde » en regroupe 10.8%. Il est étonnant de remarquer que seul l'Avenir a défini une rubrique « agriculture », bien qu'un nombre très restreint d'articles y soient recensés et qu'elle apparaisse à un moment particulier de l'année³.

¹ JAMET C., JANNET A-M., 1999, *La mise en scène de l'information*, Paris : L'Harmattan, p. 15

² *Ibidem*, p.16

³ En référence à notre base de données, la rubrique « agriculture » a spécialement été créée par l'Avenir durant la Foire Agricole de Libramont en juillet 2011

La Dernière Heure dénombre le plus grand choix de rubriques de classement, dix au total : « monde » ; « vivre mieux » ; « chez nous » ; « faits » ; « Belgique » ; « Bruxelles » ; « enquête » ; « société » ; « conso » et « fait du jour ». À noter que la rubrique « vivre mieux » a été remplacée par « conso et société » dans le courant de l'année 2011. De même, la rubrique « enquête » est devenue « fait du jour ». Au final, la rubrique « société » comporte 27.6% des articles, 18.4% vont à la rubrique « conso » et 13.8% dans « vivre mieux ».

3.1.1 Conclusions

Tout d'abord, nous pouvons supposer que La Libre Belgique est un journal qui évoque plutôt l'agriculture dans un cadre mondial puisque bon nombre de ses articles se situent dans les rubriques « planète » et « international ». Le journal propose donc aux lecteurs une information agricole *a priori* plus distante et qui s'écarte du champ d'action direct. De plus, au vu de la nature de certaines catégories dominantes, il semblerait que La Libre Belgique soit plutôt désireuse d'emprunter une clé de lecture plus environnementale des problématiques agricoles, là où les autres journaux le font à travers un créneau plus sociétal via les rubriques « l'info » et « société ».

En classant 35,1% des articles agricoles dans la rubrique « Brabant Wallon », le journal l'Avenir propose un cadre de lecture axé sur la proximité, mais n'écarte pas systématiquement l'information agricole mondiale puisque « l'info monde » est la troisième rubrique qui comporte le plus d'articles. En somme, il n'y a rien de surprenant à la classification effectuée par l'Avenir étant donné qu'il se définit lui-même comme étant de portée locale et régionale mais tout en restant attentif à l'actualité mondiale¹.

Enfin, la Dernière Heure propose un cadre de lecture relativement proche des gens puisque les principales rubriques dévoilent le souhait d'informer les lecteurs d'une actualité qui les concernent directement. En effet, en répertoriant la plupart de ses articles dans les rubriques « vivre mieux », « conso » et « société », la Dernière Heure semble désireuse d'inculquer l'actualité agricole dans un cadre conceptuel lié au *bien-être*, à la *qualité de vie*, à l'*alimentation*, en y jouant la carte de la proximité.

¹ Cf. chapitre « les supports analysés »

3.2 Quelle place pour l'agriculture dans nos journaux ?

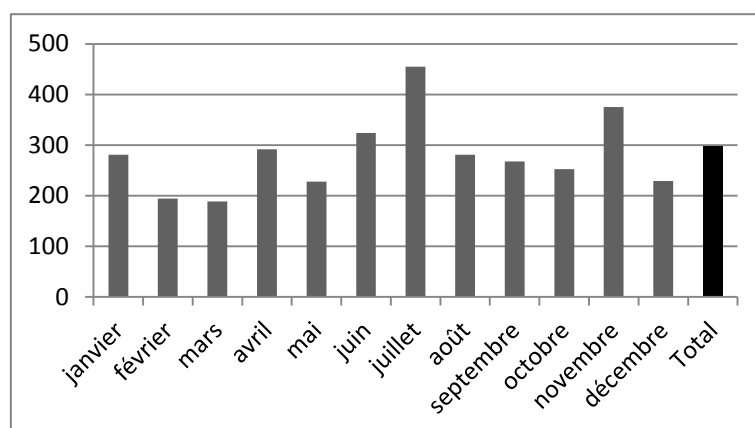
3.2.1 Surface consacrée à l'agriculture en 2011¹

3.2.1.1 Ensemble du corpus²

Dans ce chapitre seront présentés les résultats susceptibles de résoudre la première hypothèse de travail³. Plusieurs graphiques et interprétations sont également exposés et agrémentés de réflexions. Une conclusion est formulée en fin de chapitre.

Pour commencer, le graphique ci-dessous (figure 1) dévoile que la surface totale moyenne des articles est plus élevée durant les mois de juin, juillet et novembre, contrairement aux mois de février, mars, mai et décembre où elle est la plus faible. Ainsi, l'hypothèse selon laquelle l'espace consacré au thème de l'agriculture n'est pas régulier mais varie au cours du temps, semble plausible : nous remarquons bel et bien une variation mensuelle. Si nous observons à présent la figure 2, qui représente les surfaces totales cumulées par mois, la variation est encore plus marquée. En caricaturant à l'extrême, nous pouvons distinguer deux périodes: automne/hiver et printemps/été.

Figure 1 : Evolution de la surface totale⁴ moyenne générale



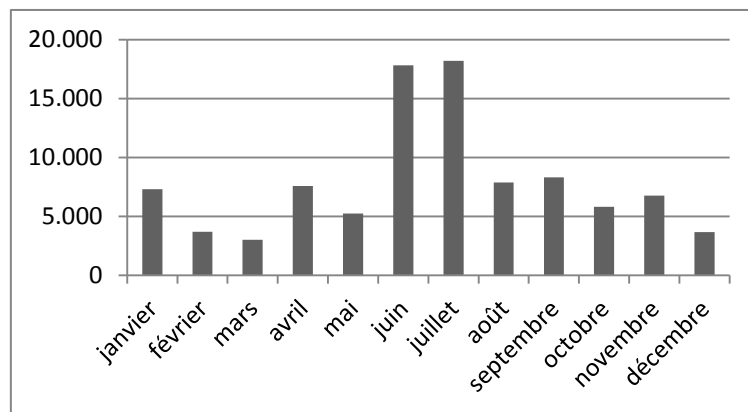
¹ Pour une approche strictement fréquentielle des thématiques principales, les chiffres sont disponibles dans l'annexe III Tableau A : « thématiques principales des articles »

² Lorsque nous faisons référence au corpus, nous utilisons le qualificatif « générale »

³ À savoir « l'espace consacré au thème de l'agriculture dans la presse quotidienne belge francophone n'est pas régulier mais varie en fonction du temps, des quotidiens, des grands événements et de la thématique traitée »

⁴ La « surface totale » est la somme de la « surface rédactionnelle » et de la « surface de l'illustration »

Figure 2 : Evolution de la surface totale générale cumulée



La figure 2 indique que la surface totale générale cumulée de juin et juillet est beaucoup plus imposante que celle des autres mois. En effet, ils représentent à eux seuls 37,8 % de la surface totale générale ! Par ailleurs, bien que le mois de novembre se caractérise par une surface totale moyenne plus élevée que celle du mois de juin (375,22 cm² contre 323,85 cm²), la figure 2 révèle que, dans l'absolu, le mois de novembre ne représente en fait que 7,1% de la surface totale générale¹. Cela signifie que quelques articles de très grande taille ont été publiés au cours de ce mois. Est-ce la conséquence d'une focalisation accrue d'un des trois quotidiens à l'égard d'une thématique en particulier à un moment précis ? Nous le verrons plus tard². Toujours est-il que l'analyse des surfaces totales cumulées a permis de nuancer certains résultats *trompe-œil* relatifs aux surfaces totales moyennes. Mais revenons-en à la variation de l'espace en fonction des saisons :

D'emblée, l'été (juillet, août et septembre) cumule 34 361,25 cm² soit 36% de la surface totale générale. La période automnale (octobre, novembre et décembre) dénombre quant à elle 16 225,25 cm² d'espace soit 17% du total. L'hiver (janvier, février et mars) atteint 14 006,25 cm² soit 14,8%, c'est-à-dire la plus faible part. Et enfin, le printemps (avril, mai et juin) compte 30 627,5 cm² d'espace soit 32,2%.

Ces résultats laissent planer l'hypothèse selon laquelle la presse quotidienne aborde prioritairement l'agriculture durant les périodes chaudes de l'année, c'est-à-dire au printemps et en été³. En effet, 68,2% de la surface totale s'amasse durant cette période. De prime abord, le raisonnement peut paraître simpliste puisque l'agriculture est, par nature, liée aux saisons. Par exemple, la récolte des fraises a lieu fin mars, celle des pommes en septembre, les moissons ont lieu en été, les engrais verts sont semés l'hiver, etc. *A priori*, tous ces événements –dictés par le calendrier agricole– sont susceptibles de faire l'objet d'articles. Aussi, certains faits très ponctuels du monde agricole se déroulent à des moments bien précis de l'année et ne dépendent pas forcément des saisons, à l'instar

¹ Cf. annexe III « tableau 1 : surface totale en fonction des mois » pour plus de détail

² Cf. chapitre « Analyse de la surface totale par thématique »

³ Il est évident que cette hypothèse n'est évoquée que dans le cadre de l'année 2011 et ne concerne que les trois supports analysés

de la Foire Agricole de Libramont qui prend place quelques jours en juillet seulement. Elle ne passe d'ailleurs pas inaperçue dans certains quotidiens¹.

De plus, des évènements *inhabituels* susceptibles d'exercer des pressions sur l'agriculture peuvent intervenir fortuitement en cours d'année et influencer les quotidiens dans leur sélection de l'information selon leur jugement quant à la gravité des faits. C'est par exemple le cas des épisodes météorologiques extrêmes qui ont causé des sécheresses dommageables aux cultures et aux élevages wallons au printemps 2011, ou encore de la crise du concombre espagnol.

Cette façon d'intégrer l'actualité agricole au sein du journal, laisse supposer que l'agriculture est préférablement abordée par la presse quotidienne dans le cadre d'évènements connexes. L'agriculture se distillerait-elle dans les colonnes des journaux par le biais d'autres sujets d'actualité jugés plus englobants et porteurs aux yeux des journalistes? Mais pouvons-nous concevoir que l'opinion publique s'y intéresse même en dehors des seuls évènements couverts par les médias? Nous en revenons à l'éternelle question des influences réciproques entre médias et publics : est-ce le contenu médiatique qui détermine l'intérêt de l'opinion envers un sujet précis ou est-ce celle-ci qui oriente les médias dans leur sélection de l'information ? Toujours est-il que « *la presse parle de ce dont le public parle et que le public parle de ce dont la presse parle* »².

Pour finir, l'hypothèse selon laquelle l'agriculture est un sujet qui ne capte pas constamment l'attention des journaux, trouve toute sa pertinence au vu des résultats exposés ci-dessus. Ceux-ci viennent renforcer certaines hypothèses bien qu'une analyse plus poussée par thématique permette de cerner plus précisément certaines tendances. Mais avant cela, voyons ce qu'il en est de l'évolution mensuelle de la surface totale des articles en fonction des quotidiens.

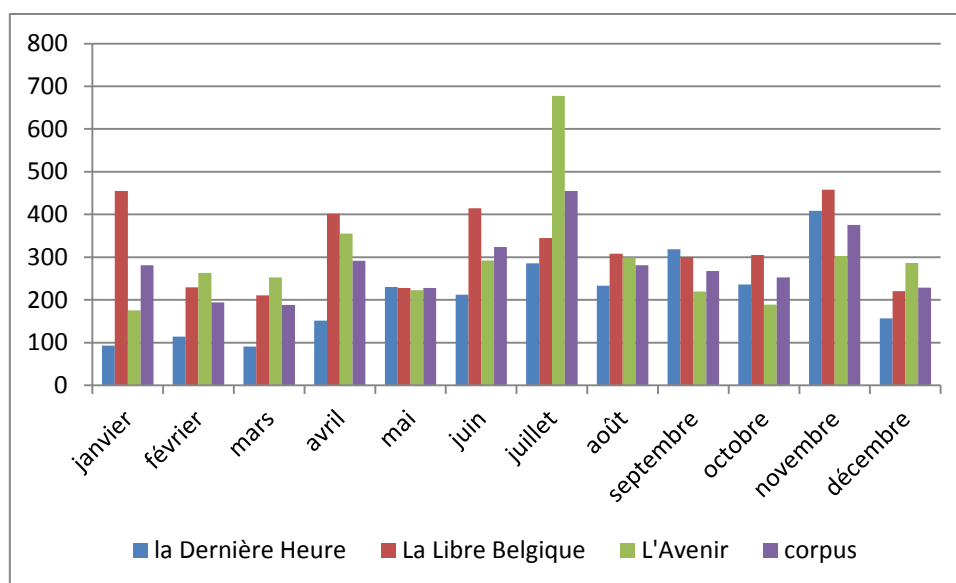
¹ C'est ce que nous verrons dans les chapitres suivants « Analyse de la surface totale par thématique » et « position de l'agriculture dans les journaux »

² JAMET C., JANNET A.-M., 1999, *La mise en scène de l'information*, Paris : L'Harmattan, p. 39

3.2.1.2 Quotidiens

D'entrée de jeu, la figure 3 révèle que les articles de La Libre Belgique se caractérisent par une surface totale moyenne supérieure à celle du corpus dix mois sur l'année. La Dernière Heure semble, pour sa part, consacrer en moyenne moins d'espace aux articles agricoles puisque seulement trois mois sur douze sont surreprésentés. Quant au journal l'Avenir, six mois sur l'année s'écartent de la moyenne générale avec une nette prépondérance pour le mois de juillet. En effet, avec 677.30 cm², juillet s'écarte non seulement de la surface totale moyenne générale¹ (677.30 cm² contre 296.64 cm²) mais présente aussi la moyenne la plus élevée de tous les mois de l'année concernant l'Avenir (677.30 cm² contre 318.66 cm²). De plus, en consultant le nombre d'articles recensés pour ce mois², nous remarquons que La Libre Belgique et l'Avenir en référencient quinze chacun. Cependant, avec une surface totale moyenne doublement inférieure en juillet pour la Libre Belgique en comparaison de l'Avenir (344.5 cm² contre 677.30), nous pouvons supposer qu'un évènement ou même plusieurs évènements particuliers ont quelque rapport avec ces résultats : l'Avenir a probablement focalisé son attention sur la Foire Agricole de Libramont en publiant des articles plus imposants qu'habituellement.

Figure 3 : Evolution de la surface totale moyenne par quotidien



¹ La moyenne « générale » renvoie aux résultats relatifs au corpus

² Cf. Annexe III « Tableau 2 : Evolution de la surface totale par quotidien »

Par ailleurs, nous savons que La Libre Belgique et l'Avenir recensent respectivement 123 et 111 articles au total, c'est-à-dire une différence de 12 articles seulement. En dépit de ce léger écart, la Libre Belgique présente une surface totale moyenne supérieure à celle de l'Avenir huit mois sur douze. Nous pouvons donc penser que La Libre Belgique accorde généralement davantage d'espace aux articles que l'Avenir. Est-ce le signe d'un traitement des problématiques agricoles plus en profondeur ? Rien n'est certain...

En effet, à ce stade de l'analyse, il n'est pas envisageable de répondre à cette question sans tenir compte du poids des images par rapport au contenu rédactionnel. Le fait de proposer aux lecteurs des articles de plus grande taille ne garantit pas pour autant un traitement journalistique de l'information plus approfondi. Une analyse de la place des illustrations au sein des articles est donc requise pour solutionner ces interrogations¹.

Au vu du graphique ci-dessous (figure 4), nous pouvons remarquer que la Dernière Heure cumule toujours plus d'espace consacré à l'agriculture au fil des mois pour atteindre un pic en juin avant de revoir à la baisse la surface de ses articles les mois suivants. Est-ce à nouveau un effet lié aux saisons ? Plus de place pour l'actualité agricole en été ? En comparaison, l'Avenir et La Libre Belgique présentent des profils différents. La Libre surpasse les deux autres journaux sept mois sur l'année en ce qui concerne la surface totale cumulée, et se caractérise également par des pics beaucoup plus nets notamment pour les mois de janvier, mars, juin et octobre.

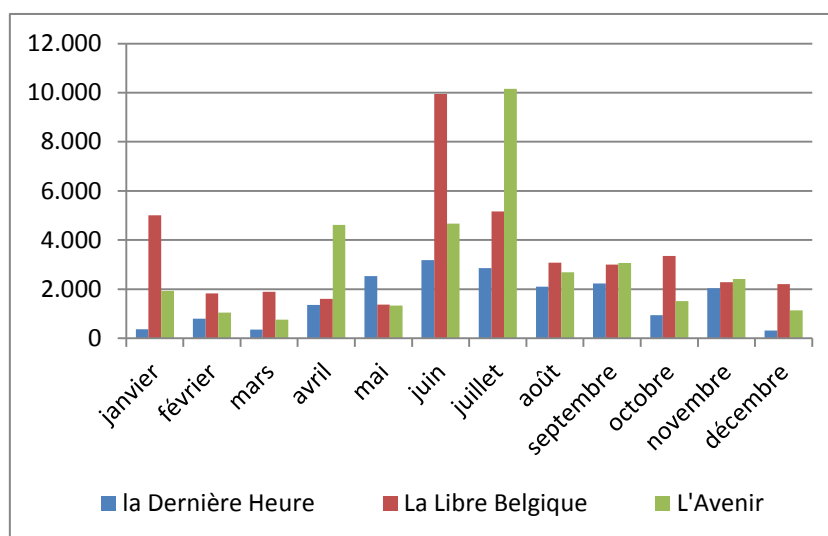
Enfin à l'Avenir, l'actualité agricole peine à se faire une place au sein du journal jusqu'en juin, exception faite du mois d'avril. Par contre, l'information agricole perce en juillet où environ un tiers de la surface totale cumulée est amassée² dont une part colossale est consacrée à la thématique « autres »³!

¹ Cf. chapitre « Le poids des illustrations »

² Cf. Annexe III « Tableau 2 Evolution de la surface totale par quotidien »

³ Cf. Figure 6 présente au chapitre « Analyse de la surface totale par thématique »

Figure 4 : Variation de la somme de la surface totale par quotidien



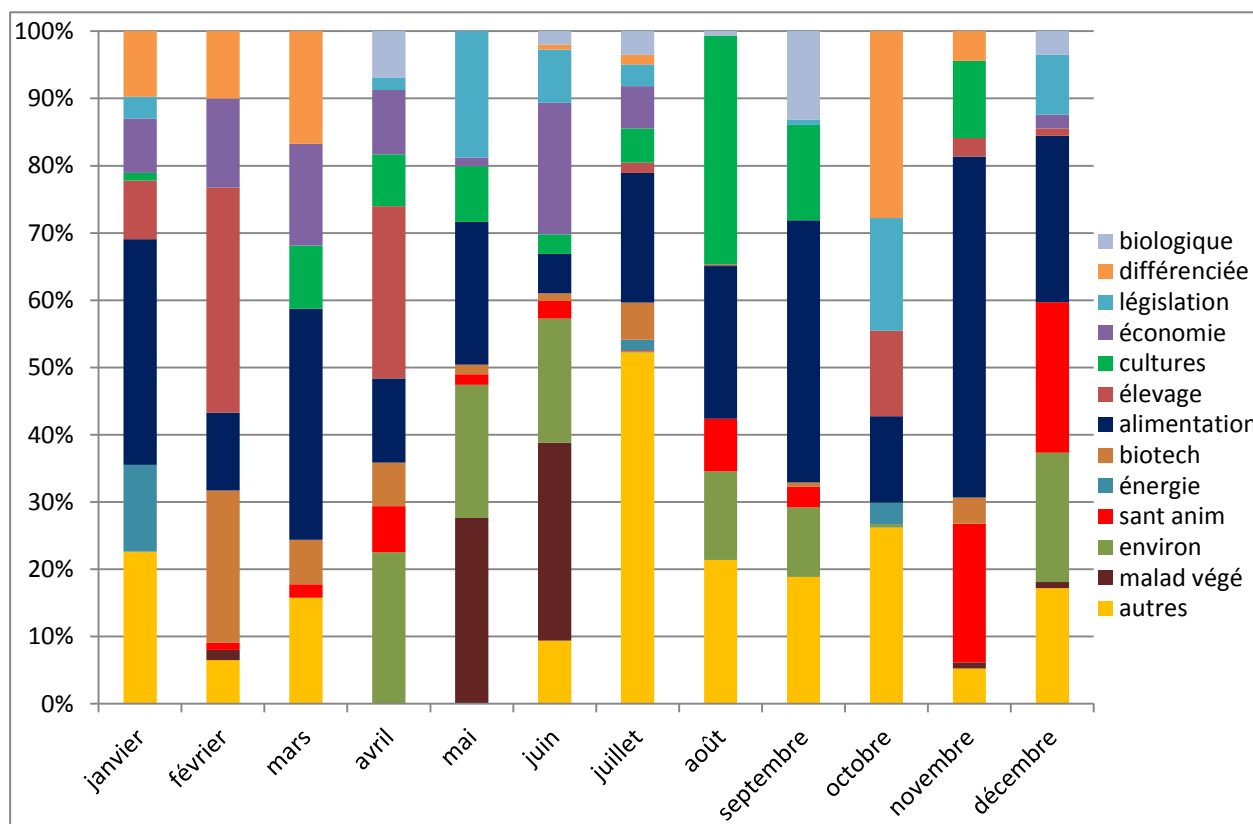
3.2.2 Analyse de la surface totale par thématique

La suite de l'étude se tourne tout naturellement vers la réalisation de graphiques mettant en évidence le poids de chacune des thématiques, telles que définies dans la grille d'analyse¹, en fonction des mois. Cela permettra de répondre aux hypothèses envisagées dans les chapitres précédents. Concrètement, les résultats relatifs à l'ensemble du corpus seront présentés en tout premier lieu pour ensuite passer en revue les quotidiens en effectuant des comparaisons.

¹ Nous avons découpé le thème « agriculture » en 13 thématiques différentes qui représentent chacune une catégorie dans la grille d'analyse. Pour plus de détails, le lecteur peut consulter la figure 1 « grille d'analyse et modifications suite au prétest » et la figure 2 « définition des catégories » dans l'annexe II

3.2.2.1 Ensemble du corpus

Figure 5 : pourcentage de la surface totale générale par thématique



Le graphique ci-dessus permet de distinguer la place qu'occupe chaque thématique principale¹ exprimée en pourcentage de la surface totale par mois. Remarquons que huit thématiques en moyenne sont traitées mensuellement, avec un maximum pour le mois de juin durant lequel pas moins de onze thématiques ont été abordées.

Notons aussi que certaines thématiques sont réparties de façon régulière tout au long de l'année bien que l'espace qui leur est imparti, varie plus ou moins d'un mois à l'autre. C'est le cas de « l'alimentation » et dans une moindre mesure de la thématique « autres ». D'autres apparaissent ponctuellement comme la « qualité biologique », « l'énergie » ou les « maladies végétales ». Cette dernière illustre d'ailleurs à merveille la théorie qui suppose une certaine *émergence informationnelle* de l'actualité agricole.

En effet, la catégorie « maladies végétales » semble effectuer une percée particulièrement significative en mai et en juin, alors même que nous sommes en pleine crise du concombre espagnol. À noter que la thématique « environnement » émerge elle aussi fortement en avril, mai et juin alors que la Belgique

¹ L'adjectif « principale » signifie que nous n'avons pas réalisé ces graphiques en tenant compte de la présence ou de l'absence des thématiques dans le corps de l'article mais en nous basant sur le titre, le chapeau ou l'appel du titre pour définir l'objet principal des articles. En effet, il était impossible de mesurer la surface occupée par les thématiques présentes dans le corps du texte !

est frappée par la sécheresse. Tout porte à croire que la résurgence de certaines thématiques, à des moments précis, n'est pas le fruit du hasard mais bien d'une attention plus particulière de nos quotidiens envers certains événements. Ces constats laissent donc penser que l'agriculture est moins traitée pour elle-même que dans le cadre d'une actualité « chaude » spécifique. Elle serait contextualisée dans des cadres jugés, par les journalistes, comme *porteurs* pour les lecteurs. Cet éclatement présumé de l'agriculture revêt une double hypothèse :

- La première postule que les quotidiens envisageraient l'agriculture sous un angle pluridisciplinaire. Dans l'affirmative, cela démontrerait son caractère *multidimensionnel*, c'est-à-dire affectant de nombreuses sphères de la société. En ce sens, elle serait moins traitée pour elle-même qu'incorporée dans les champs économiques, politiques, sanitaires, sociaux, alimentaires ou encore environnementaux. De ce point de vue, les journalistes distilleraient l'actualité agricole au sein de l'information générale. En fait, ce traitement journalistique permettrait aux lecteurs d'intégrer le thème de l'agriculture comme étant l'objet de multiples enjeux. Toutefois, ne risquerait-elle pas de perdre toute sa spécificité ?
- La seconde est le reflet inverse de la première, c'est-à-dire que l'agriculture serait habituellement jugée inintéressante par les journalistes. Ils décideraient alors de l'absorber dans d'autres sujets d'actualité afin de conserver la fidélité des lecteurs en abordant des thèmes qui satisfont leurs intérêts. L'agriculture serait alors considérée comme un sujet de seconde classe qui n'occuperait une position valorisante que dans la mesure où elle revêt un caractère sensationnaliste, inhabituel, étonnant et captant l'attention.

D'un point de vue économique, rappelons¹ que le journal se doit de conserver son lectorat en le fidélisant. Il en va parfois de sa santé financière. Ce dernier doit donc satisfaire les intérêts des lecteurs, qui ne sont pas forcément enjoués à l'idée de s'informer des questions agricoles. Le journal peut alors décider de noyer l'agriculture au sein d'articles abordant des sujets plus conventionnels.

Toutefois, il paraît délicat de juger laquelle des deux hypothèses est la plus pertinente étant donné le nombre relativement restreint de connaissances et de données recueillies dans le strict cadre du mémoire. Des recherches plus approfondies et complémentaires permettraient peut-être de les résoudre ou, du moins, d'en estimer le bien-fondé². Nous percevons là une première perspective au mémoire.

Par ailleurs, le graphique (figure 5) laisse deviner un certain intérêt des quotidiens à l'égard de « l'alimentation » puisqu'elle est traitée régulièrement. Notons tout de même une surreprésentation de cette thématique au début et à la fin de l'année. En référence au calendrier civil, cela peut paraître tout à fait normal puisqu'ont lieu en ces périodes de nombreuses fêtes: réveillon de Noël, Nouvel an,

¹ Cf. chapitre « Généralités sur la socio-économie de la presse écrite quotidienne »

² Notamment en comparant dans le temps l'évolution de la surface des articles consacrée à l'agriculture par rapport à celle d'autres domaines comme la politique, l'économie, les faits divers etc. Mais aussi en analysant les cadres conceptuels et les rubriques dans lesquelles sont dissimulées les informations agricoles. C'est l'une des perspectives du présent mémoire.

galette des rois, etc. Un moment probablement privilégié des quotidiens pour traiter des questions alimentaires relatives à la santé, à la consommation d'aliments plus sains, aux modes de production de denrées belges et à leur utilisation gastronomique, au repas de Noël *durable*... C'est d'ailleurs durant cette période qu'une place particulière est accordée à la « qualité différenciée » qui est aussi en lien avec ces questions.

En ce qui concerne « l'économie agricole », nous pouvons remarquer qu'une part régulière de la surface totale mensuelle générale lui est consacrée, exception faite des mois d'août, septembre, octobre et novembre. Des constatations similaires peuvent être soulignées en matière de « législation agricole ». Cependant, il convient de mettre en évidence le fait que ces thématiques n'occupent jamais la plus grosse part de la surface totale mensuelle. À noter qu'il n'a été pris en compte, pour la réalisation du graphique, que la variable « thématique principale » : nous découvrirons effectivement dans d'autres chapitres que ces thématiques sont fortement présentes au sein des articles¹.

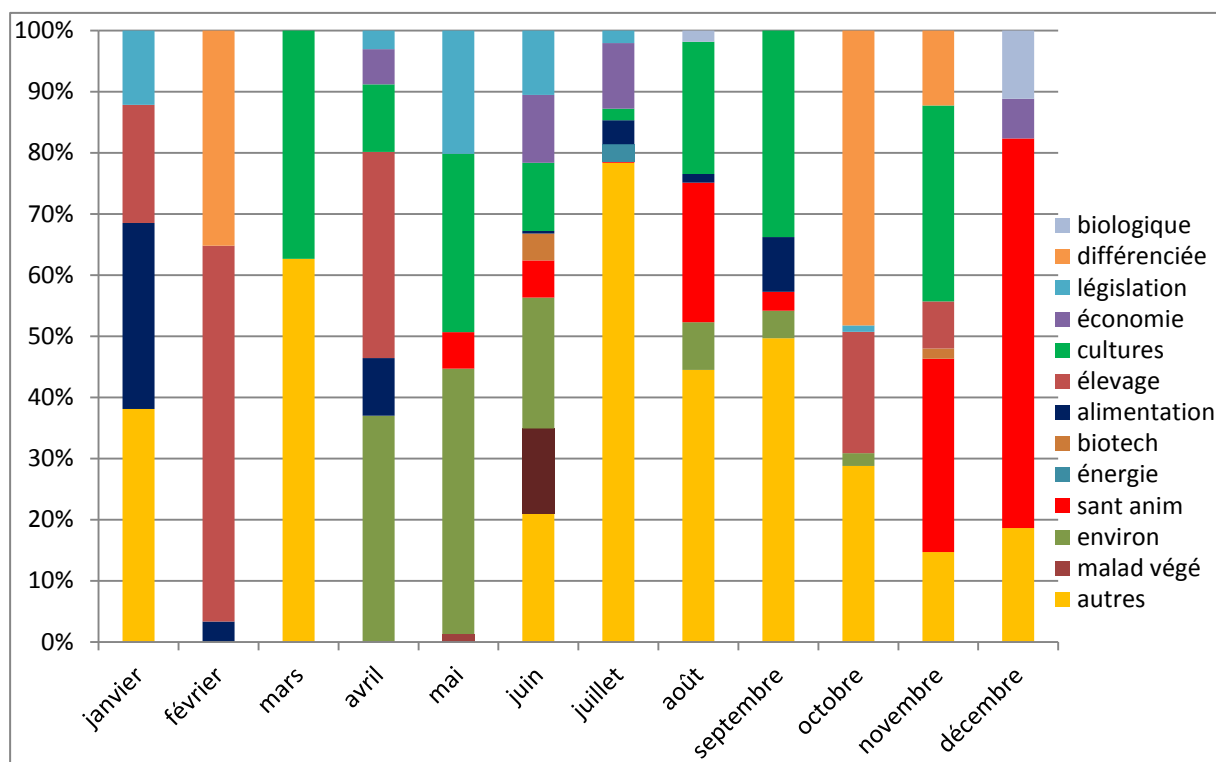
¹ En effet, nous avons également réalisé des analyses axées sur la présence ou l'absence des thématiques dans le corps du texte. Ainsi, nous avons remarqué que certaines thématiques font moins souvent l'objet principal des articles mais sont plutôt présentes dans le corps du texte. Cf. chapitre « ossature de l'actualité agricole en 2011 »

3.2.2.2 Quotidiens

3.2.2.2.1 L'Avenir

Le graphique ci-dessus dévoile que l'Avenir traite chacune des thématiques de manière irrégulière et non proportionnelle. Il aborde en moyenne cinq thématiques par mois.

Figure 6 : pourcentage de la surface totale par thématique pour l'Avenir



D'emblée, remarquons que les articles voués à la thématique « autres » occupent souvent la part d'espace la plus importante de la surface totale mensuelle. Aussi, elle atteint un pic en juillet pour ensuite s'effriter les mois suivants. Si l'on tient compte du fait que chaque article relatif aux festivités agricoles a systématiquement été classé dans la catégorie « autres », il semble alors que la Foire Agricole de Libramont justifie en grande partie la place colossale occupée par cette thématique durant cette période.

Par ailleurs, la thématique « environnement » émerge significativement d'avril à juin via les épisodes de sécheresse. De manière identique, les « maladies végétales » surgissent soudainement via l'affaire des concombres contaminés avant de s'éclipser en juillet. L'« alimentation » ne semble pas être le sujet privilégié du journal, exception faite pour le mois de janvier. Ce résultat renforce l'idée émise précédemment quant au fait que les débuts d'année semblent être des périodes spécialement choisies par les quotidiens pour présenter les questions alimentaires.

De surcroît, l'Avenir semble être le journal qui consacre aux « cultures » un espace plus régulier en comparaison de ses confrères. Elles sont présentes huit mois sur l'année avec une prépondérance pour mars et septembre. Les premières fraises, pommes et moissons y seraient-elles pour quelque chose ?

La « santé animale » et les « élevages » surgissent brusquement de nulle part. Quoi qu'il en soit, l'Avenir est le seul journal qui leur accorde au moins une fois sur l'année la part la plus importante de la surface totale mensuelle : en février pour les « élevages » et en décembre pour la « santé animale ».

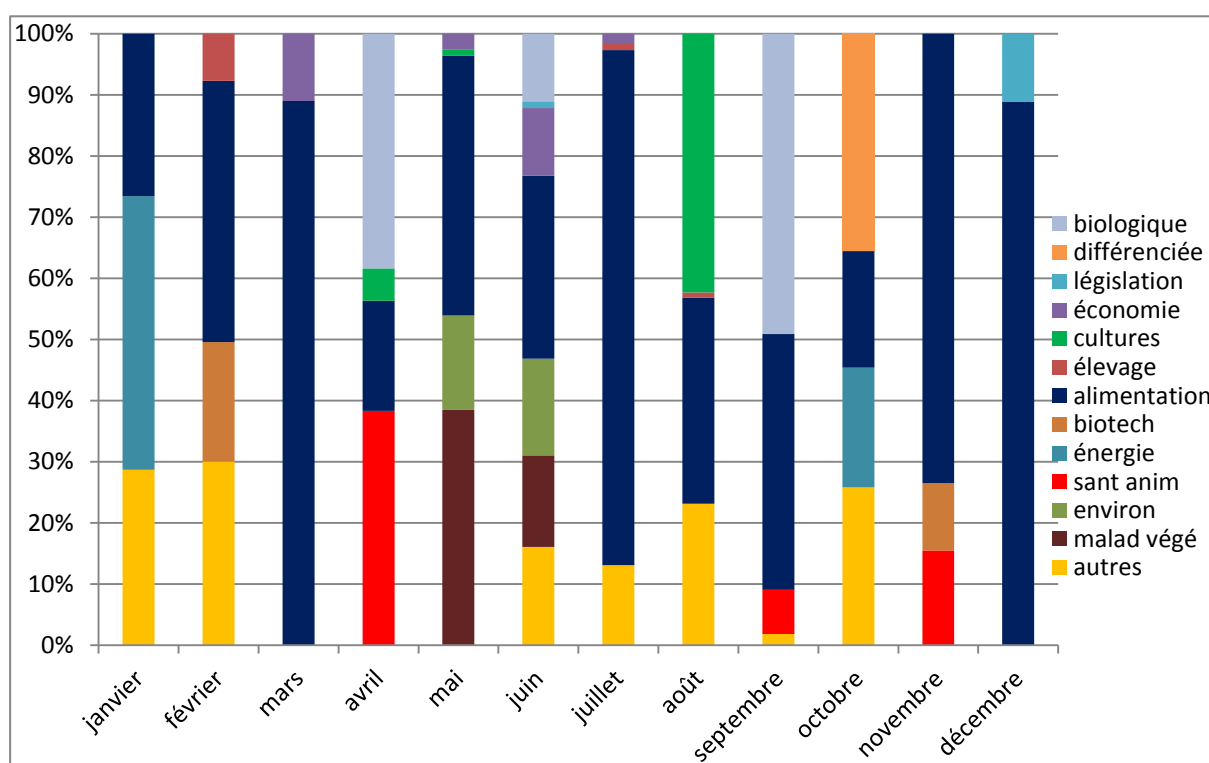
La « qualité différenciée » réalise une percée en octobre en recouvrant une part appréciable de la surface totale mensuelle.

Enfin, la « législation » et « l'économie » agricoles, en tant que thématiques principales des articles, n'occupent jamais la plus grosse part de la surface totale impartie pour le mois.

3.2.2.2.2 La Dernière Heure

Avec à peine quatre thématiques abordées en moyenne par mois, la Dernière Heure se situe tout en bas de la liste en termes de variété d'offre de contenu agricole. Des trois quotidiens étudiés, elle consacre proportionnellement plus d'espace en faveur de la thématique « alimentation ». Mars, juillet, novembre et décembre y vouent plus de 70% de leur surface totale ! Nous retrouvons les mêmes tendances qu'énoncées précédemment en matière de « maladies végétales » et d'« environnement ». Pour rappel, elles seraient liées à l'émergence de l'affaire des concombres espagnols et aux épisodes de sécheresse.

Figure 7 : pourcentage de la surface totale par thématique pour la Dernière Heure



Par ailleurs, la Dernière Heure est le journal qui consacre proportionnellement plus d'espace à la « qualité biologique » en comparaison de l'Avenir et de La Libre Belgique.

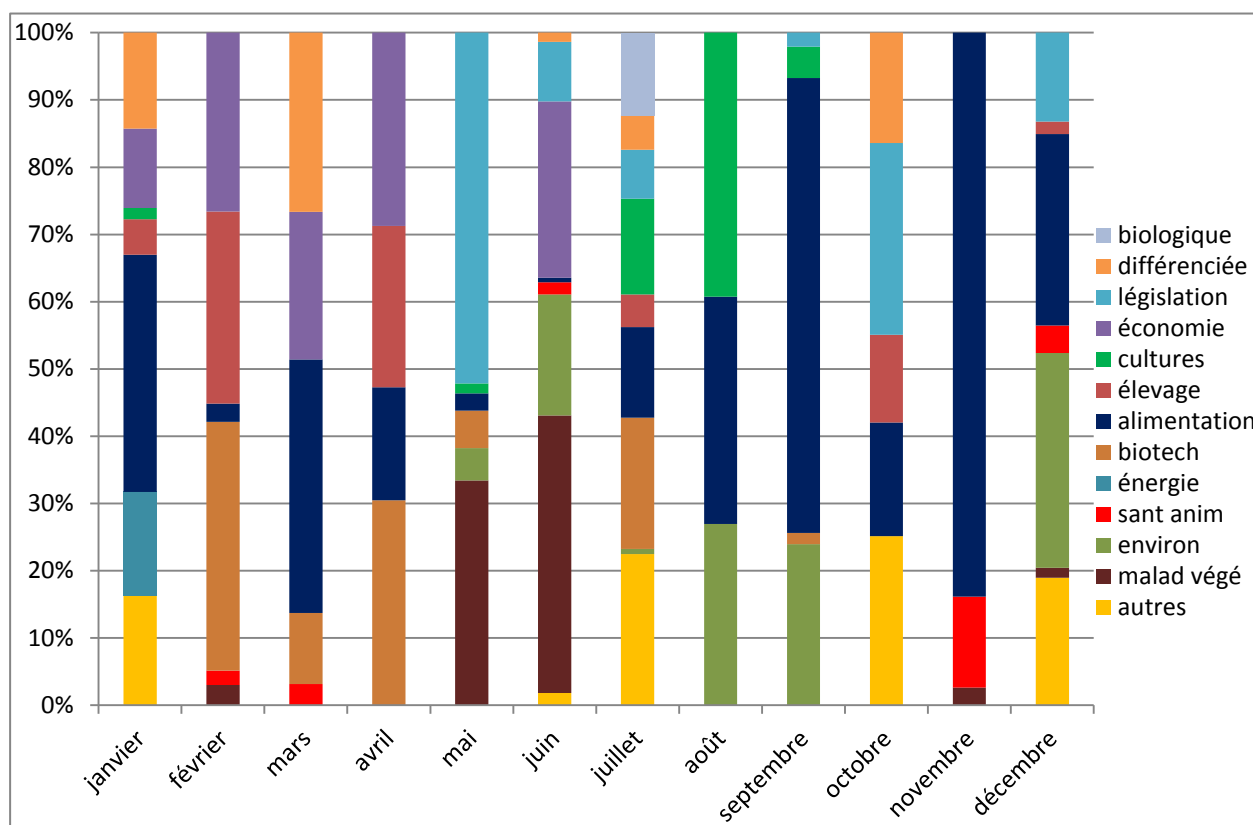
En aout, remarquons que surgissent soudainement les « cultures » qui n'étaient que marginalement représentées jusque-là (en avril et en mai). Quelques récoltes culturelles estivales ont-elles un rapport avec ces résultats ?

Quant aux thématiques relatives à « l'énergie », aux « élevages » et aux « biotechnologies », elles n'occupent jamais une part significative de la surface totale mensuelle.

3.2.2.2.3 La Libre Belgique

La Libre Belgique répartit les surfaces totales mensuelles entre plus de thématiques que ses confrères. En effet, le journal traite en moyenne six thématiques par mois.

Figure 8 : pourcentage de la surface totale par thématique pour La Libre Belgique



Concernant les « maladies végétales », nous constatons que le journal s’y est plus particulièrement intéressé en mai et juin, lors de la crise du concombre.

La Libre Belgique accorde à la thématique « environnement » une place privilégiée puisqu’elle est visiblement plus souvent traitée, comparativement aux deux autres quotidiens. Cela même en dehors des seuls épisodes de sécheresse de mai et juin. Le traitement plus régulier de cette thématique est probablement à mettre en relation avec la présence de la rubrique « planète » dans laquelle figurent la plupart des articles relatifs aux questions associant environnement et agriculture.

En ce qui concerne le traitement de l’ « économie » et de la « législation » agricoles, une part non négligeable de la surface totale mensuelle leur est consacrée et elles sont davantage traitées à La Libre qu’ailleurs. La « législation » occupe même la plus grande part de la surface totale en mai. Par rapport à ce constat, il n’est pas exclu que La Libre Belgique ait consacré plusieurs articles relatifs aux mesures législatives mises en œuvre pour venir en aide aux agriculteurs pris dans la tourmente de la sécheresse en mai 2011.

De plus, La Libre Belgique accorde proportionnellement et régulièrement plus d'espace aux questions concernant les « biotechnologies » puisqu'elle y voue des articles sur plus de cinq mois de l'année contre deux pour les autres quotidiens. En février, cette thématique occupe la plus grande part de l'espace consacré à l'agriculture.

Tout compte fait, au vu des résultats présentés dans le graphique (figure 8), il semble que La Libre Belgique est un journal qui se veut plus *complet*, plus *équilibré* et probablement moins axé sur le côté évènementiel. Bien entendu, l'émergence des « maladies végétales » dément assez rapidement ce propos puisqu'elles ne sont abordées qu'en mai et juin suite essentiellement à l'affaire du concombre espagnol. *A contrario*, la thématique « autres », fortement développée au journal l'Avenir en juillet en raison de la Foire Agricole de Libramont, n'occupe pas une place prépondérante à la même période à La Libre où elle est davantage en équilibre avec les autres thématiques. Cela prouve en quelque sorte la moindre importance qu'accorde La Libre aux évènements locaux isolés.

3.2.3 Conclusions

Hypothèse 1 : l'espace consacré au thème de l'agriculture dans la presse quotidienne belge francophone n'est pas régulier mais varie en fonction du temps, des quotidiens, des grands événements et de la thématique traitée.

Au vu des chapitres exposés précédemment, suffisamment de résultats et d'exemples permettent de confirmer la première hypothèse. Toutefois, celle-ci n'est validée que dans le stricte cadre de l'étude de cas.

En analysant l'ensemble du corpus, il ressort que la surface totale consacrée à l'agriculture est plus importante durant les périodes chaudes de l'année (printemps et été) puisque 68.2% du contenu agricole est amassé durant cette période.

Aussi, nous pouvons remarquer des variations quant à la surface totale mensuelle en fonction des quotidiens qui ont toutefois tous atteint des scores extrêmes en juin et en juillet. Pour l'Avenir, cela peut s'expliquer par une surreprésentation de la thématique « autres » dans laquelle figure la Foire Agricole de Libramont, qu'il a particulièrement médiatisé. Au même moment, la Dernière Heure a consacré encore plus d'espace à l'« alimentation » et n'a guère semblé soucieuse d'un quelconque autre aspect de l'actualité agricole. Par contre, durant cette période, La Libre Belgique a abordé l'agriculture par le biais d'une palette très diversifiée de thématiques sans exagérément surreprésenter l'une ou l'autre.

Par ailleurs, bon nombre d'exemples démontrent que l'espace consacré à l'une ou l'autre thématique explose littéralement lors de certains événements comme les crises de sécheresse ou encore l'affaire du concombre contaminé. Ainsi, cette mise en avant soudaine d'un pan spécifique de l'actualité agricole témoigne du caractère *sensationniste* de la presse quotidienne.

Enfin, il peut sembler évident que la presse quotidienne traite, hiérarchise et sélectionne l'information agricole comme elle le fait, en accentuant les faits *extraordinaires* ou *inhabituels* et en marginalisant les autres. Tout événement en rupture avec la continuité mériterait qu'on lui consacre davantage d'espace étant donné « *qu'il transgresse la ligne entre l'admissible et l'inadmissible* »¹. Mais dans sa manière de faire, la presse quotidienne effectue un *choix* orienté et conditionné par ses caractéristiques propres. Elle accomplit un jugement envers ce qui est digne ou non d'être publié en s'appuyant sur ses représentations et sur celles des lecteurs. En quelque sorte, la presse peut très bien choisir de discourir *de ce qu'il se passe*, c'est-à-dire de *l'actuel*, qui est en rupture avec l'habituel ; et d'écarter d'emblée *ce qu'il ne se passe pas*². Mais dans la réalité, « ce qui n'est pas *actuel* n'est pas sans existence »³.

¹ ROHDE E., 2010, *L'éthique du journalisme*, coll. Que sais-je ?, Paris : PUF, p. 8

² *Idem*

³ *Idem*

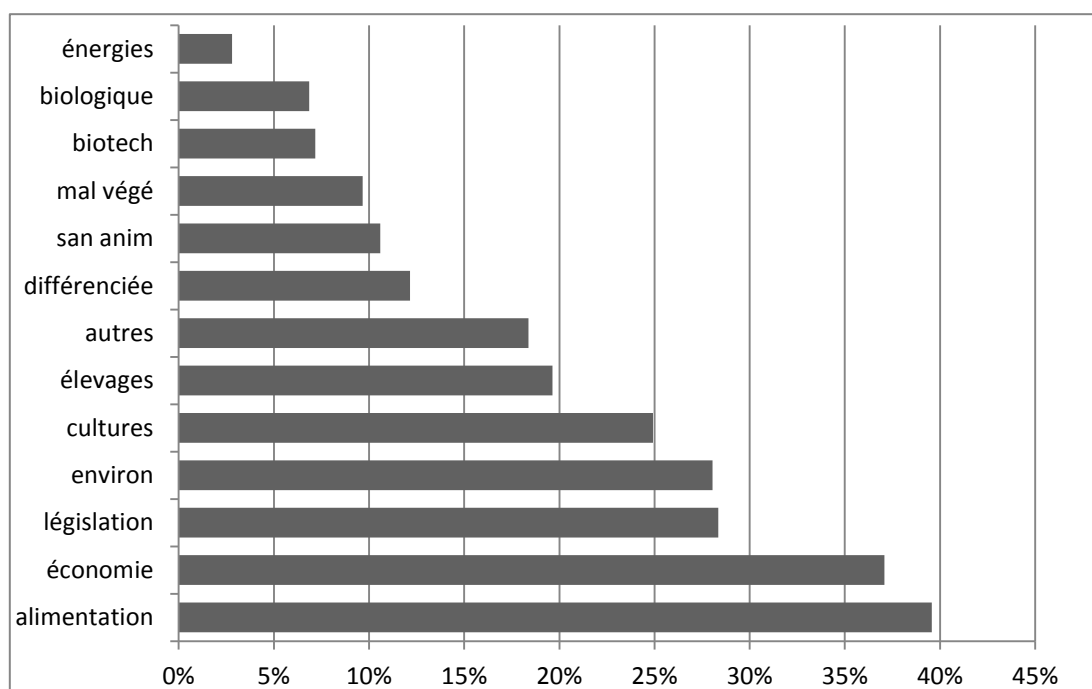
Autrement dit, les réalités agricoles sont toutes matérielles, palpables et existantes mais font l'objet d'une sélection et d'un traitement journalistique, aussi objectif soit-il, qui les feront exister dans l'esprit des lecteurs. Mais qu'en est-il des réalités dont les médias ne font pas part ? Existence-ils dans le débat public pour les lecteurs?

3.3 Ossature de l'actualité agricole en 2011¹

Au-delà d'identifier le sujet principal des articles par le biais du titre², il fallait repérer quelles thématiques étaient développées dans le corps du texte. De cette manière, il a été possible d'établir des graphiques représentant les proportions d'articles dans lesquels les thématiques sont présentes. Le but est de discerner le *squelette* de l'actualité agricole. Dans quel bain conceptuel trempent les articles qui parlent d'agriculture ? Quelles sont les clés principalement utilisées par la presse pour rendre compte des questions agricoles ?

En fait, nous pouvons postuler que plus une thématique est présente dans les articles, plus elle revêt de l'intérêt pour le journal. Par exemple, un quotidien qui intègre plus systématiquement de l'information économique dans ses colonnes, et ce quel que soit le thème agricole considéré, démontre assurément plus d'affinités à l'égard de ce domaine. Aussi, le lecteur ne lira pas de la même façon un article consacré aux biotechnologies selon que les journalistes font plutôt référence, dans le corps du texte, à l'alimentation ou aux aspects législatifs ou économiques...

Figure 9 : présence des thématiques dans les articles agricoles pour l'ensemble du corpus



¹ Les chiffres ayant permis la réalisation des graphiques de ce chapitre sont disponibles dans l'annexe III Tableau B : « présence des thématiques dans le corps des articles »

² Pour rappel, nous avons identifié le sujet principal de l'article qui correspond à la variable « thématique principale » par le biais du titre, du chapeau et de l'appel de titre. Mais nous avons aussi relevé la présence ou l'absence des autres thématiques dans le corps du texte

Figure 10 : présence des thématiques dans les articles agricoles pour La Libre Belgique

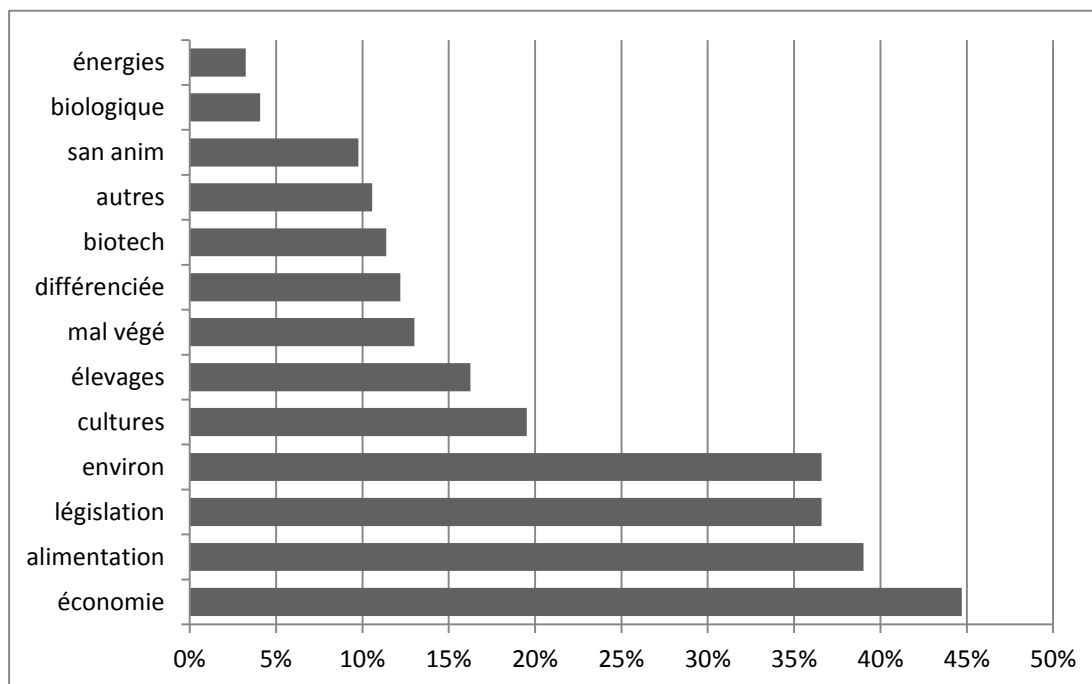


Figure 11: présence des thématiques dans les articles agricoles pour l’Avenir

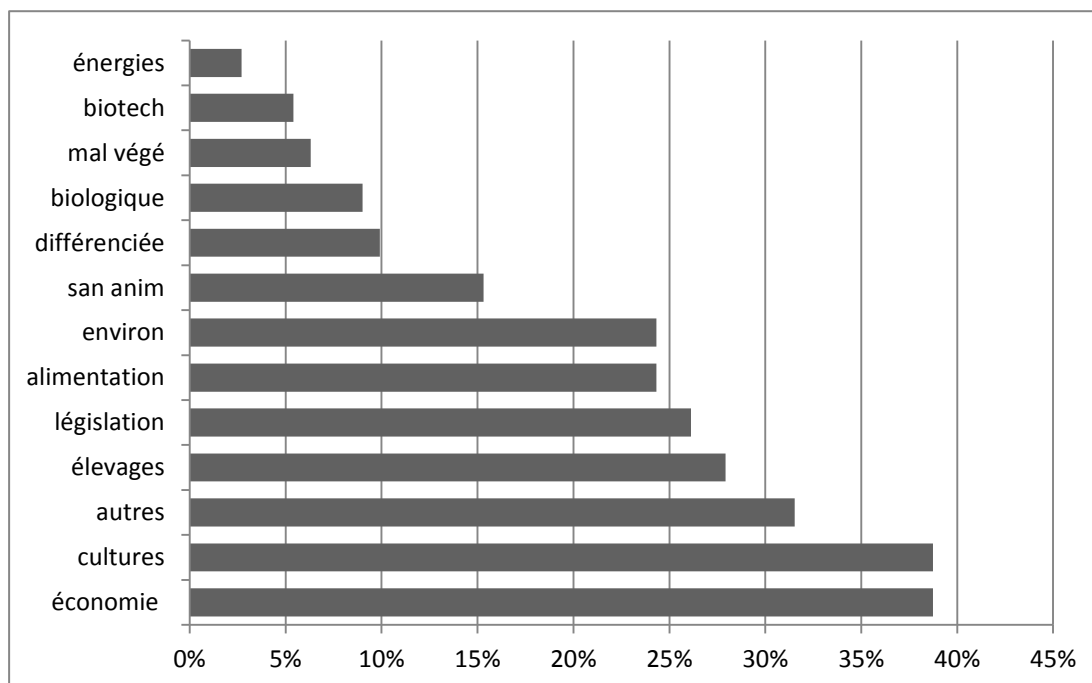
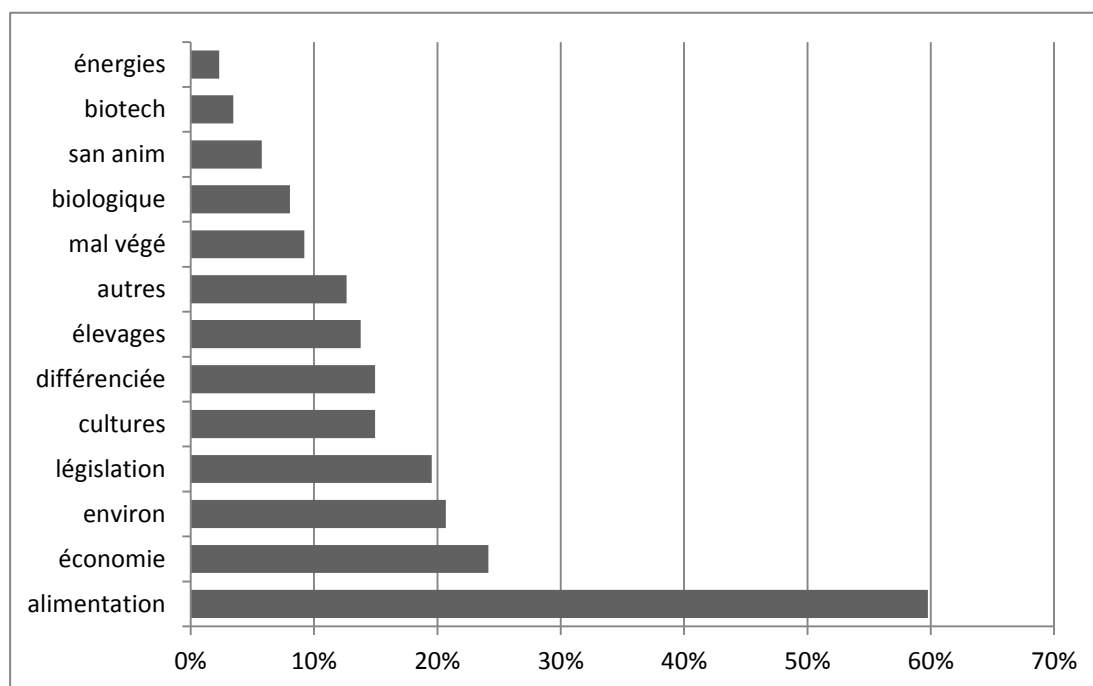


Figure 12: présence des thématiques dans les articles agricoles pour La Dernière Heure



D'entrée de jeu, pour l'ensemble du corpus (figure 9), les « cultures », « l'environnement, la « législation », « l'économie » et « l'alimentation » sont présentes dans plus de 25% des articles environ. Il s'agit donc bien là des domaines qui ont constitué le squelette de l'actualité agricole en 2011, avec une prépondérance notable de l'économie et de l'alimentation, évoquées dans plus du tiers des articles !

Cela étant dit, pour plus de clarté, analysons chacune des thématiques séparément :

❖ Les « énergies »

Au vu des graphiques précédents, il semble que les trois quotidiens ne font pas honneur aux questions énergétiques liées à l'agriculture. Il faut dire qu'il s'agit d'un domaine relativement récent et parfois technique que peu de gens connaissent (ou veulent connaître ? ou veulent faire connaître ?). Les procédés de biométhanisation des « déchets » agricoles, l'isolation à l'aide de végétaux ou encore la question des biocarburants et leur mode de fabrication semblent être des thèmes très ciblés qui ne trouvent pas aisément leur place dans les pages de la presse quotidienne. En outre, cette thématique a probablement plus de chance de faire l'objet d'un article à elle-seule, de manière sporadique, plutôt qu'être distillée entre les lignes du journal.

❖ Les « biotechnologies »

Les questions liées aux biotechnologies ne semblent guère intéresser nos trois journaux, malgré qu'elles soient davantage évoquées à La Libre Belgique (plus de 10%). La marginalisation de cette thématique peut surprendre, et plusieurs remarques et hypothèses sont à mettre en évidence:

D'une part, nous pouvons penser que la réserve de la presse quotidienne, et sans généraliser de nos trois quotidiens, à l'égard des biotechnologies agricoles¹ proviendrait de l'alignement des Belges avec la tendance européenne qui se montre clairement défavorable à leur utilisation². Le constat n'est pas neuf que les Européens leur témoignent de la réticence, probablement encore traumatisés par les crises successives de l'encéphalite spongiforme bovine ou du scandale de la dioxine bien que ces événements n'aient, en soi, rien grand-chose à voir. La presse ferait-elle abstraction de la biotechnologie agricole parce qu'elle reste socialement *dérangante* voire *taboue* ?

D'autre part, il est étonnant que les questions liées aux OGM^{3*}, ne taraudent pas la presse plus que cela. Leur caractère très controversé et directement lié à l'alimentation, semblent pourtant des arguments de poids qui justifieraient un traitement plus régulier et approfondi dans le débat public. En effet, nombreux sont les discours allant en faveur ou en défaveur des biotechnologies agricoles, sans parler du présumé salut que leur confèrent certains penseurs dans la résolution des famines ou des besoins alimentaires futurs. Toujours est-il que la question des OGM reste délicate : « entre l'optimisme [...] des Américains du Nord et du Sud, qui font observer que des dizaines de millions d'entre eux petit-déjeunent tous les jours avec des céréales OGM [...], et les réticences, probablement de plus en plus affectives des Européens, la vérité ne s'est pas encore imposée »⁴.

❖ La « santé animale »

Le bien-être animal est mentionné dans 10% des articles du corpus et de La Libre Belgique, et dans moins de 5% de ceux de la Dernière Heure. Par contre, la thématique est présente dans plus de 15% des cas à l'Avenir. En somme, la presse quotidienne n'y a pas accordé grand intérêt. Il serait intéressant de réaliser cette étude dans les années 1990 en pleine crise de la vache folle, ou durant les épisodes de la grippe aviaire. Nous pourrions ainsi constater, ou non, la recrudescence de ce thème dans les colonnes des journaux. À vrai dire, c'est un classique des médias dans leur processus de sélection de l'information : « *il faut diviser le nombre de morts par la distance en kilomètres entre le*

¹ À savoir : les Organismes Génétiques Modifiés, le clonage, les manipulations génétiques tant végétales qu'animales

² MAESELE P. A., SCHUURMAN D., « Biotechnology and the Popular Press in Northern Belgium : A Case Study of Hegemonic Media Discourses and the Interpretive Struggle » in *Science Communication*, 2008, p. 444. En ligne : <http://scx.sagepub.com/content/29/4/435.abstract>

³ Cf. Glossaire

⁴ PARMENTIER B., 2007, *Nourrir l'humanité. Les grands problèmes de l'agriculture mondiale au XXIème siècle*, Paris : Editions La Découverte, p. 167-168

lieu de l'évènement et le siège du journal pour trouver la taille de l'article finalement publié »¹. Nous pouvons penser que ce crédo médiatique est également valable en ce qui concerne l'actualité liée à la « santé animale », et le sera d'autant plus si des êtres humains sont contaminés et qu'on dénombre, bien sûr, des morts humaines dans la région où est localisé le média ! C'est par exemple le cas des concombres espagnols, rapidement et trompeusement accusés d'homicides involontaires, qui ont justifié la percée de la thématique « maladies végétales » en mai et juin 2011.

❖ La « qualité biologique »

Au vu de la figure 9, le *bio* ne semble guère en vogue dans la presse en 2011. Il est toutefois davantage cité dans les articles de l'Avenir mais sans afficher de réel succès par rapport aux autres thématiques.

❖ Les « maladies végétales »

D'après la figure 9, les « maladies végétales » arrivent en 10^{ème} position juste devant les « biotechnologies » (moins de 10%) pour l'ensemble du corpus, La Libre Belgique l'affichant en 7^{ème} position (plus de 15%), la Dernière Heure en 9^{ème} (moins de 10%) et l'Avenir en 10^{ème} (6%). Ce n'est donc pas non plus l'une des thématiques favorites de la presse quotidienne. Il faut dire que ce thème est assez spécifique et n'intéresse probablement pas tous les lecteurs, donc tous les quotidiens. Comme mentionné plus haut, les journaux y accorderont d'autant plus d'importance qu'il y a risque pour la santé humaine. Pour le dire avec un exemple, un cultivateur accablé par une perte de récoltes de pommes de terre causée par le mildiou, aura moins de chances de faire l'objet d'un article qu'un homme décédé suite à l'ingestion d'une patate infectée par des pathogènes *mystérieux* !

❖ « Autres »

À en croire le premier graphique (figure 9), plus de 15% des articles du corpus font référence à la thématique « autres », c'est-à-dire en grande partie à des évènements marginaux de nature locale au sens de la définition catégorielle². Il n'est donc pas étonnant de la retrouver dans plus de 30% des articles de l'Avenir qui, pour rappel, s'inscrit pleinement dans la localité. D'ailleurs, la Foire de Libramont, classifiée dans la catégorie « autres », explique en grande partie la forte présence de cette thématique dans les colonnes du journal³. La Libre Belgique et la Dernière Heure semblent, pour leur part, trois fois moins préoccupés par ce genre d'actualité au regard des résultats graphiques. Une fois de plus, ces scores révèlent les choix éditoriaux des journaux. Pour le dire autrement, tous les quotidiens ne démontrent pas de l'intérêt envers *l'inauguration du nouveau potager collectif d'Ottignies ou les fermes ouvertes de la commune de Namur...* Il en va de la portée géographique du

¹ AUBENAS F., BENASAYAG M., 2007, *La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, coll. Sur le vif, Paris : Editions La découverte, p. 35

² Le lecteur peut se remémorer les définitions complètes dans l'annexe II figure 2 « définitions des catégories »

³ Le lecteur est renvoyé aux chapitres consacrés à « la surface des articles par thématique en fonction des mois »

quotidien mais aussi de l'attente des lecteurs à l'égard du contenu des pages qu'ils s'apprêtent à lire. De plus, La Libre Belgique est de portée nationale et axée sur l'information générale¹, il semble donc normal que la thématique « autres » n'y occupe pas une place prioritaire.

A contrario, les résultats de la Dernière Heure étonnent davantage : il se décrit² comme soucieux des faits divers et de l'information de proximité alors qu'il ne fait pas fortement allusion à la thématique « autres » en comparaison du corpus (12% contre 19%) ou de l'Avenir.

❖ Les « élevages »

Au sens de la définition catégorielle³, la catégorie « élevages » inclut tout article traitant des productions animales et des modes d'élevages. Concernant le corpus (figure 9), il est à noter que 20% des articles y font référence. Qu'un article sur cinq évoque ainsi les « élevages », laisse penser que les quotidiens n'y sont pas complètement indifférents. C'est l'Avenir qui y songe le plus car 28% de ses articles les mentionnent contre 16% pour La Libre Belgique et 14% pour la Dernière Heure.

Par ailleurs, la présence des « élevages » au sein des journaux est-elle à mettre en relation avec les accusations médiatiques récentes qui pèsent sur leurs activités ? En effet, nos quotidiens s'inscrivent-ils eux aussi dans la lignée des productions livresques et audiovisuelles avides d'en dénoncer les « dérives » ? D'autres supports retracent effectivement la question du poids des élevages et de leurs « conséquences » sur l'homme et la planète. Ainsi, deux auteurs (de nationalité française et américaine) et deux réalisateurs (belge et français), s'accordent à souligner les « dysfonctionnements » des systèmes d'élevages en s'exprimant sur plusieurs aspects déplaisants pour parvenir à concentrer toutes leurs critiques dans des pamphlets « chocs » qui n'ont probablement pas laissé les lecteurs et les journaux indifférents :

« *Le livre noir de l'agriculture* » d'Isabelle Saporta, « *Faut-il manger les animaux ?* » de Jonathan Safran Foer, « *Love Meat tender* » de Manu Coeman et « *Six milliards d'Hommes à nourrir* » de Yann Arthus-Bertrand sont des exemples parmi d'autres qui se sont lancés dans la périlleuse aventure de révéler aux citoyens *ce qu'on leur cache en dévoilant les bilans et interviews alarmants qu'ils ont pu se procurer...*

Toutefois, il ne s'agit pas de critiquer le contenu des ouvrages mais bien *le contexte dans lequel ils s'inscrivent*. D'une part, il semble que le traitement journalistique de la question des « élevages » coïncide avec la sortie des réalisations citées plus haut, c'est-à-dire entre 2010 et 2011. Reste à savoir si cela est le fruit du hasard ou si les quotidiens s'y intéressent parce que d'autres pans de la société s'y

¹ Cf. chapitre « les supports analysés »

² cf. chapitre « les supports analysés »

³ Le lecteur peut se remémorer la définition complète dans l'annexe II figure 2 « définitions des catégories »

attardent ? D'autre part, pouvons-nous penser que ces problématiques aient atteint un niveau de conscience international au vu de la diversité des nationalités des auteurs et des réalisateurs ?

En somme, nos quotidiens ont-ils pris en compte le déferlement médiatique des ouvrages, tant écrits qu'audiovisuels, consacrés aux élevages et, le cas échéant, abordent-ils également ces questions dans un cadre international ? Dans l'affirmative l'hypothèse, selon laquelle les quotidiens constituent le reflet des préoccupations de la sphère publique, serait confirmée. Nous pourrions alors vraiment penser que « *la presse parle de ce dont le public parle et que le public parle de ce dont la presse parle* »¹.

❖ **La « qualité différenciée »**

En comparaison avec le *bio*, la « qualité différenciée » semble plus souvent évoquée par nos journaux, et spécialement à la Dernière Heure où 15% des articles la mentionnent. La forte présence de « l'alimentation » explique sans doute en partie ce score puisque la Dernière Heure y est particulièrement attentive et que les deux thématiques peuvent être *a priori* liées.

❖ **Les « cultures »**

Pour l'ensemble du corpus (figure 9), près de 25% des articles font référence aux « cultures ». Mais c'est l'Avenir (figure 11) qui y accorde le plus d'attention car il s'agit de la thématique la plus citée au même titre que « l'économie agricole » avec 39% ! Que quatre articles sur dix mentionnent ainsi les « cultures » (soit le double de La Libre et la Dernière Heure !) dévoile un certain intérêt de l'Avenir à l'égard des questions culturelles.

❖ **La « législation agricole »**

Avec près de 37% des articles qui l'abordent, La Libre Belgique (figure 10) semble faire de la législation l'un des socles principaux sur lequel vient se greffer l'actualité agricole. En comparaison, la Dernière Heure et l'Avenir la considèrent dans 20 et 26% des cas, c'est-à-dire sous la tendance du corpus (29%). Qu'un journal s'en réfère ainsi plus ou moins fortement aux aspects législatifs, dissimule une certaine volonté d'accroître l'objectivité des informations publiées. En effet, le cadre officiel des décrets régionaux, des lois fédérales ou encore des directives européennes représente, sans doute, pour les journaux, le moyen de conférer davantage de *sérieux* et de *crédibilité* aux articles. Pour le dire à l'aide d'un exemple : quelques lignes consacrées à l'opinion du ministre wallon de l'agriculture, qui s'en réfère à tel ou tel texte de lois pour illustrer une situation, apporteront certainement un semblant de justesse aux propos tenus dans l'article.

¹ AUBENAS F., BENASAYAG M., 2007, *La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, coll. Sur le vif, Paris : Editions La découverte, p. 39

❖ L' « économie agricole »

Après « l'alimentation », les questions d'économie agricole sont celles qui imprègnent le plus les articles tous quotidiens confondus. Une référence à l'économie est effectuée dans 45% des articles de La Libre Belgique (figure 10), dans 39% de ceux de l'Avenir (figure 11) et dans 24% de ceux de la Dernière Heure (figure 12). En comparaison, le corpus atteint 37% (figure 9).

Nos journaux mettent donc visiblement en avant les aspects économiques des questions agricoles. Mais cette mise en exergue de l'économie fait-elle partie des choix délibérés du journal ou est-ce plutôt le reflet des tendances générales de la société qui semble positionner l'économie sur un piédestal ? En d'autres mots, tout paraît aujourd'hui se mesurer et s'évaluer en termes de bilans financiers, de prix, de rentabilité, de budget, de marchés, de cours mondiaux, de crises et de produits : pouvons-nous alors imaginer que ce « culte » supposé et voué à l'économie, imbibe également les articles agricoles des trois journaux ? Le cas échéant, pêcher systématiquement dans le champ économique pour y relater l'actualité agricole risque-t-il de dénaturer l'agriculture avec un impact potentiel sur les représentations des lecteurs ?

❖ L' « alimentation »

Pour la Dernière Heure, les questions alimentaires constituent incontestablement la toile de fond des articles agricoles étant donné que 60% d'entre eux y font référence ! En comparaison, à l'Avenir, un article sur quatre y fait mention et quatre sur dix à La Libre Belgique. Sans généraliser, ces constats invitent à émettre des hypothèses et des réflexions :

D'une part, nous pouvons penser que l'alimentation relève, pour les journalistes, d'un *besoin vital* qui concerne *a priori* tout le monde. En d'autres termes, il s'agirait d'un sujet à part entière qui est susceptible, à leurs yeux, d'intéresser beaucoup de lecteurs puisque que nous avons tous besoin de manger et qu'en dépend toute une série d'implications. Ainsi, l'alimentation n'est-elle pas rattachée à la santé, au bien-être, à la qualité de vie, au prix du panier de la ménagère ou à la gastronomie ? Bref, tout porte à croire qu'elle est considérée comme *passé-partout*, facilement exploitable et susceptible d'interpeler un grand nombre de personnes parce que rattachée à de nombreux domaines. Mais cette vision de l'alimentation est socialement construite et fait partie du *sens commun* qui est, par définition, « le terreau naturel de la presse, son humus, son champ de prédilection [où] la communication s'y fait sans effort, clin d'œil, coups de coude, entre soi »¹. En se laissant glisser sur cette pente facile, le journaliste peut largement s'éloigner de la réalité², c'est alors toute la question des liens entre l'alimentation et l'agriculture qui est biaisée. L'alimentation ne relève effectivement pas uniquement des prêt-à-penser de tout un chacun !

¹ AUBENAS F., BENASAYAG M., 2007, *La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, coll. Sur le vif, Paris : Editions La découverte, p. 64

² *Idem*

D'autre part, le caractère universel de l'alimentation, laisse imaginer que les quotidiens vont l'aborder à tous les niveaux géographiques, du local à l'international. Toutefois, les attentes du lecteur ne seront pas les mêmes suivant le cadre géographique d'évocation proposé par le média. En effet, la lecture d'un article sur les crises de famine et l'aide alimentaire en Somalie, ne met certainement pas le lecteur dans la même situation mentale qu'un autre portant sur les bienfaits environnementaux et de santé que procure la consommation d'aliments frais et locaux à Bruxelles...

Autrement dit, de la géographie d'évocation des questions alimentaires, dépendent les représentations que s'en font les lecteurs. Deux cas de figures peuvent se présenter : soit l'article va dans le sens des lecteurs (*la Somalie est forcément un pays pauvre où la famine est et reste maître des lieux, donc on y meurt de faim*), soit l'article ébranle quelque peu les présupposés (par exemple un article traitant *des personnes qui décèdent de carences alimentaires en Belgique alors qu'il est courant de penser que la nourriture y abonde*). Certains auteurs parlent de *no man's land* pour évoquer ce partage du monde opéré par les journalistes¹.

¹ AUBENAS F., BENASAYAG M., 2007, *La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, coll. Sur le vif, Paris : Editions La découverte, pp. 43-47

3.4 Cadres géographique et politique d'évocation de l'agriculture

3.4.1 Géographie de l'information agricole

L'un des objectifs de ce mémoire est d'identifier les cadres géographiques d'évocation des articles qui abordent l'agriculture. En fait, l'analyse couvre plusieurs finalités :

D'abord, dans un contexte où la mondialisation de l'agriculture semble à l'honneur, tant d'un point de vue économique que législatif¹, tout porte à croire que l'actualité agricole s'inscrit toujours plus dans un contexte géographique éloigné des citoyens. En d'autres mots, les problèmes agricoles seraient de plus en plus abordés sous leurs aspects internationaux, c'est-à-dire dépassant les limites administratives, géographiques et régionales courantes. La multiplication des documentaires qui dénoncent les « dysfonctionnements » des systèmes et des modes de production agricoles, sont des exemples illustrant ce propos². En effet, ils abordent quasiment tous l'agriculture dans un cadre mondial qui dépasse de loin les réalités agricoles caractérisant notamment la Région wallonne. Bien que l'agriculture wallonne ne soit pas dispensée des dictats de l'économie mondiale et de la législation européenne, notamment de la PAC, l'hypothèse selon laquelle les médias ne traiteraient d'agriculture que dans un cadre exclusivement international, suscite de nombreuses interrogations. Ainsi, nous sommes en droit de nous demander si le cadre géographique de référence de l'actualité agricole choisi (*imposé pour et par ?*) par les journaux, peut avoir des répercussions sur les représentations des lecteurs ? En colportant une image exclusivement « mondiale » de l'agriculture, les médias ne biaisent-ils pas la réalité³ ? Ne contribuent-ils pas davantage à la rupture croissante des liens entre les agriculteurs locaux et les citoyens ? N'est-ce pas le terrain propice d'une confusion entre l'agriculture wallonne et une agriculture mondiale *englobe-tout* ?

En fait, il serait plus judicieux d'opter pour une forme d'équilibre des niveaux géographiques d'évocation de l'actualité agricole. Cela permettrait aux lecteurs de probablement mieux cerner et comprendre la complexité des enjeux agricoles, tant au niveau local qu'international. L'intérêt serait, en quelque sorte, de retisser les liens entre l'assiette et le champ.

¹ En effet, les compétences en agriculture relèvent de l'Union européenne.

² Le lecteur peut se référer au chapitre « ossature de l'actualité agricole en 2011 » au point les « élevages » où quelques exemples de documentaires et livres sont mentionnés

³ En sciences de l'information et de la communication, on parle de *distorsion*. Cf. glossaire

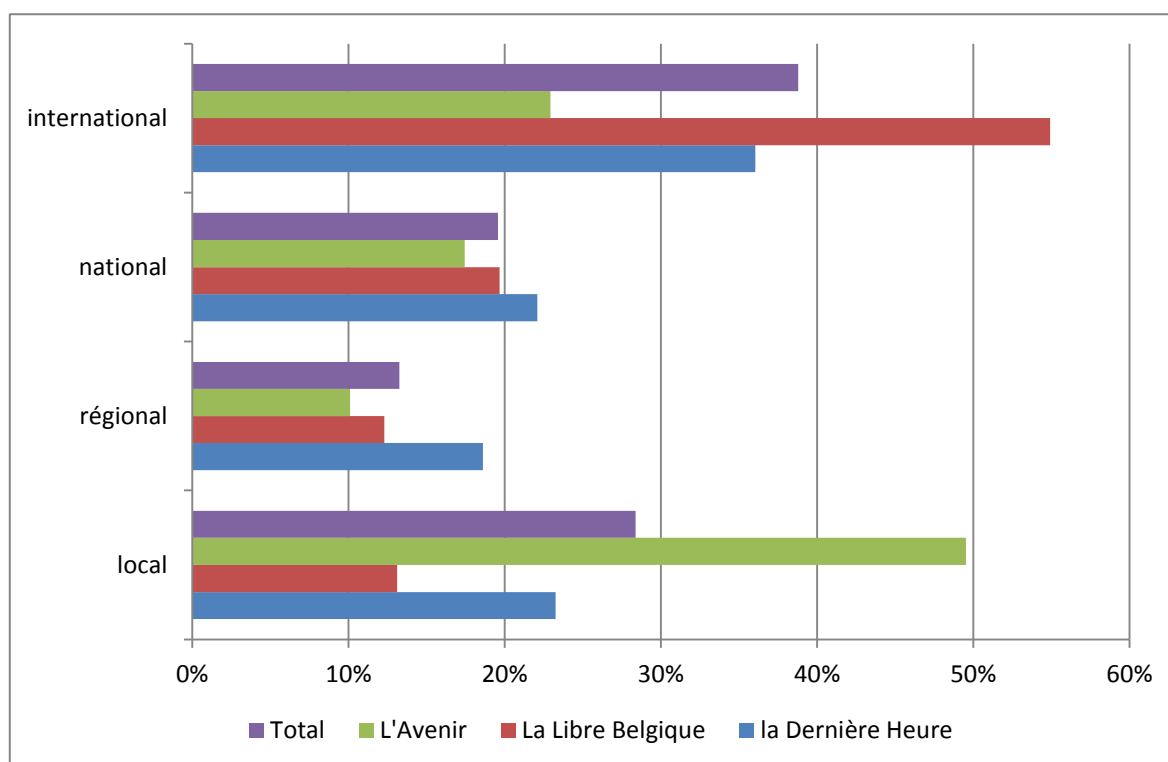
3.4.1.1 Cadre géographique

Dans ce chapitre, nous étudierons en premier lieu l'orientation géographique des articles parus dans les quotidiens ainsi que les caractéristiques du corpus. En second lieu, les cadres géographiques d'évocation des thématiques seront exposés sous forme de graphiques agrémentés de commentaires. L'objectif est de présenter les résultats qui permettront de solutionner les hypothèses de recherche concernées en fin du chapitre.

3.4.1.1.1 Généralités

Sur l'ensemble du corpus (figure 13), notons d'entrée de jeu que 38.3 % des articles ont été classés dans l'international, 28% au niveau local, 19.3% au niveau national et à peine 13.1% dans le champ régional¹.

Figure 13 : ventilation des articles en fonction du cadre géographique d'évocation



Les bâtonnets relatifs aux quotidiens, révèlent que La Libre Belgique classe 74.6% de ses articles dans l'international et le national, là où l'Avenir et la Dernière Heure y répertorient respectivement 40.3% et 55.8% des leurs. Parallèlement, les articles catégorisés dans le local ou le régional s'élèvent à 25.4% pour La Libre, 59.7% pour l'Avenir et 44.2% pour la Dernière Heure. En outre, La Libre Belgique et

¹ Faisons remarquer que 1.2 % des articles ne s'inscrivent dans un aucun niveau géographique. Ceux-ci n'ont pas été pris en compte dans l'élaboration du graphique (figure 13). Aussi, nous n'avons pris en compte que les articles qui abordent les thématiques principales pour réaliser le graphique (figure 15). D'autres graphiques apparaîtront plus tard qui, eux, ventilent les thématiques dans les différents cadres géographiques en tenant seulement compte du critère de présence ou d'absence des thématiques dans les articles, et non pas seulement de la thématique principale. Le lecteur est invité à consulter les tableaux 3, 4, 5 et 6 de l'annexe III

l'Avenir s'enracinent dans des logiques d'évocation géographique de l'actualité agricole relativement opposées. Là où La Libre accorde quasiment toute son attention à l'international et au national, l'Avenir s'axe principalement sur le local. En dépit d'une attention légèrement supérieure pour l'international, la Dernière Heure semble, quant à elle, distribuer ses articles de manière plus équitable entre les différents niveaux géographiques.

Par ailleurs, dans une démarche médiatique d'éducation relative à l'environnement consacrée à l'agriculture, nous pouvons postuler qu'une sensibilisation tournée vers l'agriculture régionale dans les journaux, et donc vers les situations économiques et sociales des producteurs wallons, aurait beaucoup plus de poids dans le chef des lecteurs. En effet, une information agricole de proximité est d'autant plus percutante qu'elle concerne directement les citoyens. Dans l'éventualité où les lecteurs souhaiteraient s'investir dans des projets locaux favorisant les producteurs wallons, par exemple au travers des circuits courts, il semblerait que l'Avenir soit, dans ce cas, le journal le plus indiqué. Il permettrait effectivement de prendre connaissance d'une information agricole susceptible de les aiguiller dans leur démarche.

Reste encore à déterminer si la mission d'offrir plus de contenu agricole incombe aux journaux, ou si ce n'est pas d'abord aux lecteurs de s'y attarder davantage pour que s'y adaptent ensuite les quotidiens et les médias ? Bien entendu, les champs possibles de sensibilisation à l'agriculture régionale sont multiples et dépassent de loin, heureusement, les seuls journaux. En effet, d'autres voies de communication sont susceptibles de fournir aux citoyens des pistes de réflexion adéquates, de stimuler l'esprit critique et/ou de proposer des rayons d'action : la télévision, Internet, les émissions radio, les documentaires, les livres, le théâtre, les films, la photographie, les expositions, les événements agricoles, les fermes ouvertes, les formations continues, les foires etc. Néanmoins, encore faut-il qu'une société se passionne d'agriculture pour que s'enclenche, du côté des médias, un mouvement favorable et à long terme...

La suite de l'analyse conduit tout logiquement à la ventilation des différentes thématiques en fonction des cadres géographiques d'évocation pour le corpus d'abord, pour les quotidiens ensuite.

3.4.1.1.2 Méthodologie de réalisation des graphiques

Certains graphiques qui suivent, vont représenter la distribution des thématiques les unes par rapport aux autres en fonction des cadres géographique et politique d'évocation pris deux par deux. Cela permettra d'avoir une perception plus imagée de la place qu'elles occupent dans les différents champs envisagés. Illustrons par un exemple :

Tableau B : calcul des coordonnées des points X et Y

Cadre géographique	Thématique « autres » présente	Total général
Local	69.49%	25.64%
Régional	8.5%	14.49%
National	6.8%	20.13%
international	15.3%	39.74%

Les coordonnées des points de la thématique « autres » sont calculées par simple soustraction de la valeur pour la thématique par la valeur du total général¹ :

- Axe des ordonnées (axe Y « local ») : $69.49 - 25.64 = 43.85$
- Axe des abscisses (axe X « régional ») : $8.5 - 14.49 = -5.99$
- Axe des ordonnées (axe Y « national ») : $6.8 - 20.13 = -13.33$
- Axe des abscisses (axe X « international ») : $15.3 - 39.74 = -24.44$

Pour positionner le cluster représentant la thématique « autre » dans un graphique ayant pour axe des ordonnées le cadre « local » et pour axe des abscisses le cadre « régional », les coordonnées X et Y suivantes seront utilisées : (43.85 ; -5.99).

Pour situer le même cluster dans un graphique ayant pour axe des ordonnées la combinaison des cadres « local » et « régional » et pour axe des abscisses les cadres « national » et « international », les valeurs des deux cadres combinés sont additionnées :

- Axe des ordonnées (axe Y « local » et « régional ») : $43.85 + (-5.99) = 37.86$
- Axe des abscisses (axe X « national » et « international ») : $-13.33 + (-24.44) = -37.77$

Enfin, pour réaliser le tableau B, ainsi que ceux destinés au calcul de tous les points des thématiques, ce n'est pas la variable « thématiques principales » qui a été prise en considération mais bien le critère d'absence ou de présence. Cela donne des résultats plus précis en comparaison de la figure 13 qui ne tient compte que des thématiques principales.

¹ Celui-ci représente le pourcentage d'articles, toutes thématiques confondues, qui sont classés dans la catégorie à laquelle on s'intéresse (soit local, régional, national ou international)

3.4.1.1.3 Ensemble du corpus

Figure 14 : cadre géographique d'évocation (local/régional)

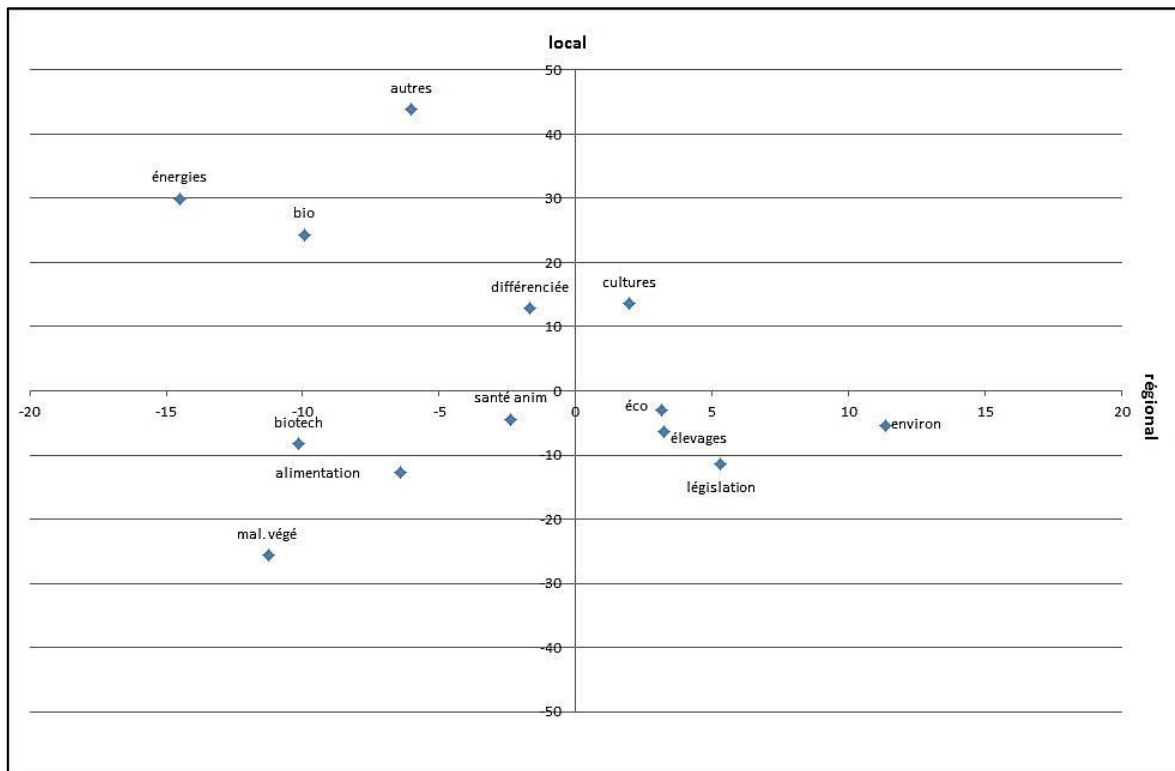


Figure 15 : cadre géographique d'évocation (national/international)

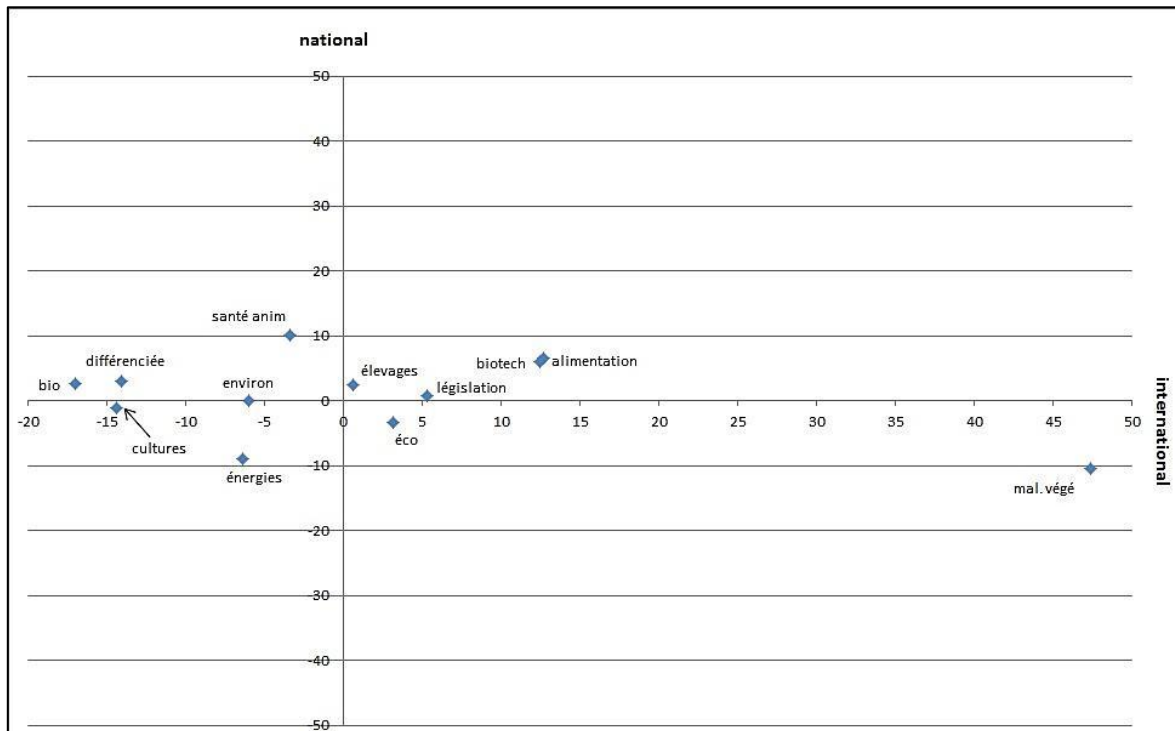
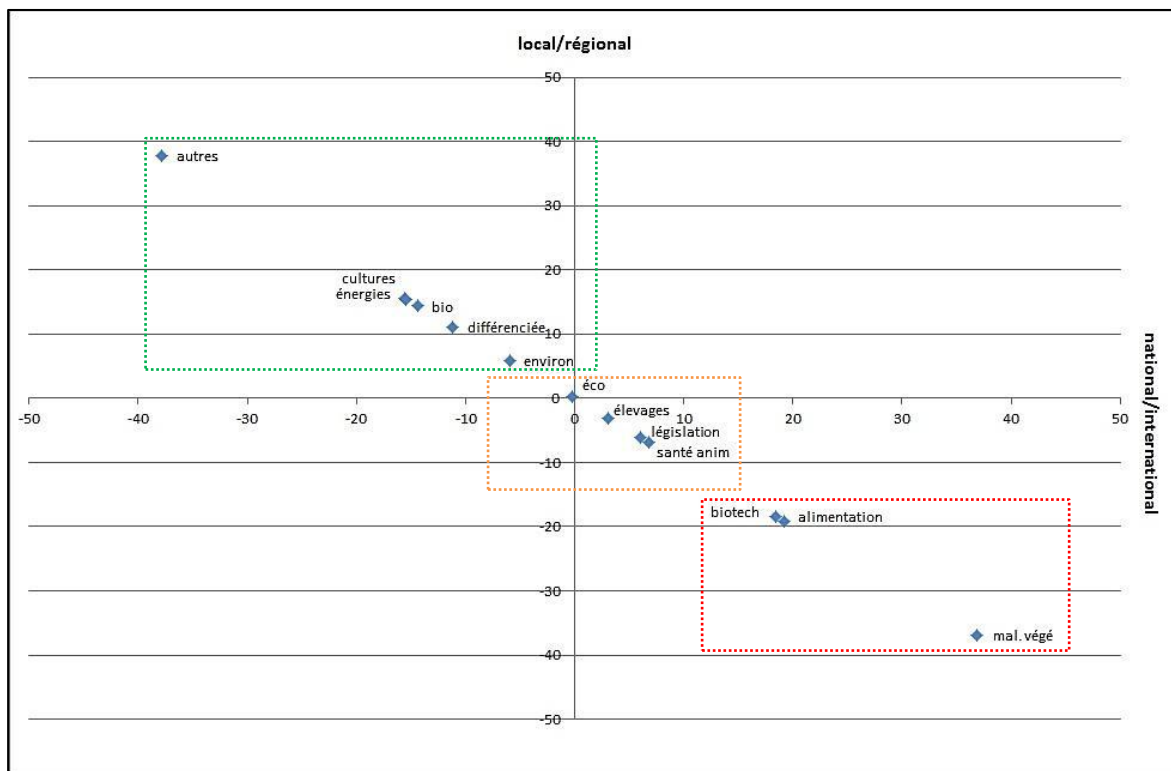


Figure 16 : cadre géographique d'évocation : graphique final



La figure 16 est un résumé des deux premiers graphiques. Les niveaux local/régional et national/international y ont été regroupés. Seul des graphiques de ce type seront utilisés pour les quotidiens pris séparément. Cela en vue de concentrer les résultats et d'alléger le contenu des chapitres.

Le graphique ci-dessus permet d'identifier des groupements de thématiques. Celles qui se rapprochent de l'intersection des axes (cadrant orange) se répartissent de manière équitable entre les différents niveaux géographiques. Par contre, celles se situant dans le coin supérieur gauche (cadrant vert) ou dans le coin inférieur droit (cadrant rouge), s'inscrivent clairement dans un cadre géographique spécifique. En caricaturant à l'extrême, nous retrouvons trois groupements de thématiques :

- Un groupement de « proximité »¹ qui recense les thématiques davantage traitées à un échelon local et régional, à savoir la thématique « autres », les « énergies », la « qualité biologique », la « qualité différenciée » et les « cultures » ;
- Un groupement « neutre »² dans lequel figurent les thématiques présentes en proportion plus ou moins équitable au sein des niveaux géographiques. Il s'agit de l'« environnement », de « l'économie », des « élevages », de la « législation » et de la « santé animale ». Il est à noter qu'un léger penchant vers le national et l'international est décelable pour les deux dernières

¹ Le cadrant présent sur la figure 16 en pointillé vert

² Le cadrant présent sur la figure 16 en pointillé orange

thématiques. De plus, « l'économie » est, à peu de chose près, située à l'intersection des axes : cela signifie qu'elle incarne la thématique la mieux répartie d'entre toutes au sein des différents cadres géographiques ;

- Un groupement « lointain »¹ au sein duquel l'actualité agricole est plus distante. Il concerne les « biotechnologies », « l'alimentation » et les « maladies végétales », avec un très net écart de celle-ci vers l'international.

Dans la foulée, nous pourrions envisager des ébauches d'explications à ces résultats. Mais les recherches n'ont pas fourni de données suffisantes pour les confirmer, sans parler des manques de temps et d'espace. Malgré cet état de fait, et sans aucune ambition de généralisation, nous pouvons néanmoins émettre quelques remarques et hypothèses :

Pour commencer, il semble *a priori* naturel de retrouver la thématique « autres » à un niveau majoritairement local : effectivement, cette catégorie recense tous les articles qui traitent des événements agricoles de proximité. Dans le même ordre d'idées, il est plutôt logique d'identifier les « maladies végétales » à un niveau clairement international. Tous les articles relatifs à la crise du concombre espagnol ont été systématiquement classés dans cette catégorie. Cet événement était bel et bien de portée internationale puisque de nombreux pays étaient impliqués : l'Espagne, l'Allemagne, ou encore la Russie.

De surcroît, « l'environnement » peut sans surprise se retrouver à tous les niveaux géographiques puisqu'il est, en soi, le milieu commun à toute activité agricole, et ce n'importe où dans le monde. Pour le dire avec un exemple, « l'environnement », au sens de la définition catégorielle, concerne autant le citoyen wallon soucieux de cultiver des légumes dans son jardin en évitant l'utilisation de pesticides qu'une multinationale chinoise plantant massivement du soja aux quatre coins de la planète et contribuant ainsi à la déforestation...

Quant à la « santé animale » et la « législation agricole », elles relèvent tout naturellement des niveaux nationaux et internationaux puisque c'est en l'occurrence à ces mêmes niveaux que sont édictées la majorité des politiques agricoles (notamment la PAC) et les conditions de bien-être des animaux et de contrôle sanitaire (AFSCA*).

Pour finir, « l'alimentation » se retrouve curieusement tapie aux seuls niveaux national et international. Ce constat peut paraître paradoxal étant donné qu'en soi, l'alimentation concerne tout un chacun lorsqu'elle est conçue en terme de besoin vital. À cet égard, elle devrait donc représenter un thème relativement *passé-partout* pour les journalistes soucieux d'intéresser directement les lecteurs en jouant la carte du sens commun. Il n'en est visiblement rien au vu des résultats portés par le graphique. Il est possible d'expliquer partiellement cette observation de deux manières :

¹ Le cadran présent sur la figure 16 en pointillé rouge

D'une part, tous les articles liant agriculture et famine ont automatiquement été rangés dans la catégorie « alimentation ». Etant donné que les pénuries alimentaires concernent moins notre pays¹ que certains autres, il semble normal de retrouver « l'alimentation » au niveau international dans la mesure où la presse a également couvert les faits d'actualité liés aux *crises de famine ayant frappé la Somalie en 2011*.

D'autre part, le choix de classer dans la catégorie « international » tous les articles alimentaires qui font référence à la FAO*, à l'OMC* ou à d'autres organismes internationaux, a certainement joué un rôle dans l'aboutissement des résultats.

Voyons maintenant si les tendances soulignées précédemment concernant l'ensemble du corpus, se retrouvent dans nos quotidiens. Ces analyses supplémentaires apporteront plus de précisions quant aux hypothèses et réflexions élaborées au cours de ce chapitre.

¹ A noter que cela est en partie vrai et faux, et relève de nos représentations du monde. Des personnes meurent de carences alimentaires également dans nos pays.

3.4.1.1.4 Quotidiens

Figure 17 : cadre géographique d'évocation pour La Libre Belgique

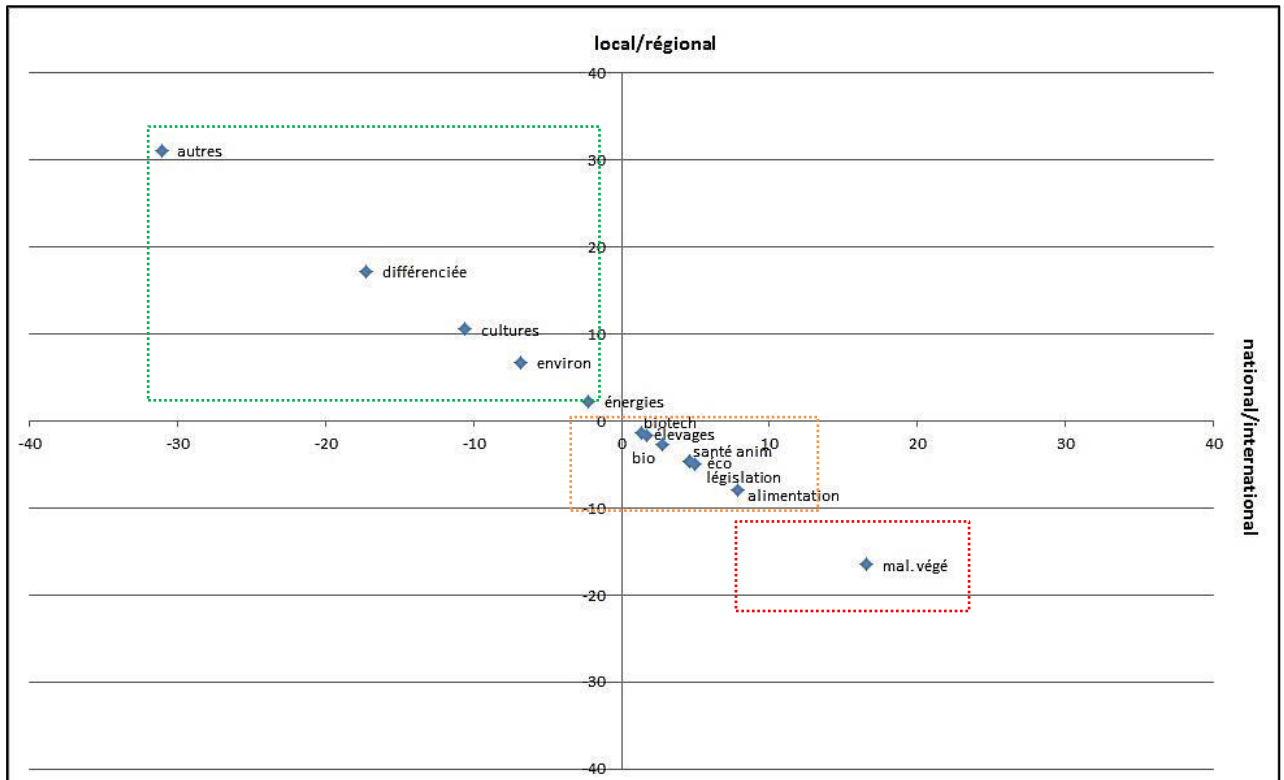


Figure 18 : cadre géographique d'évocation pour la Dernière Heure

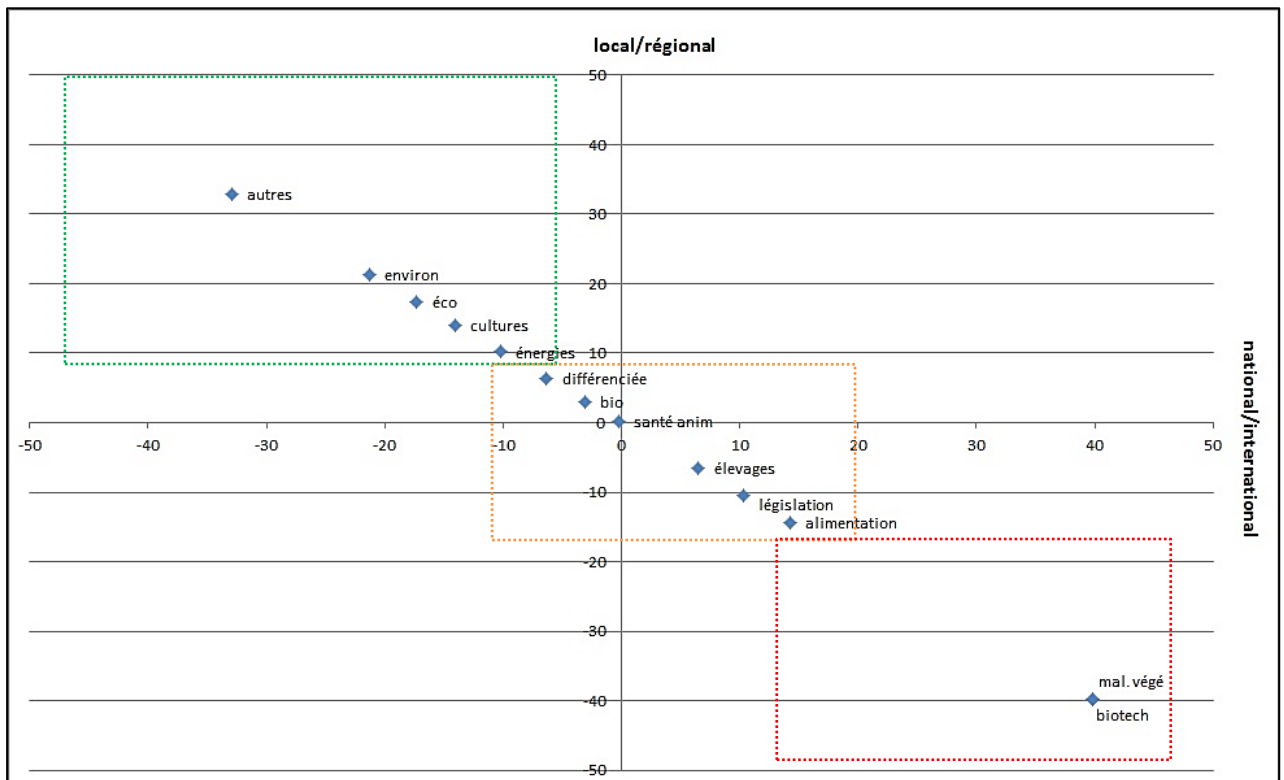
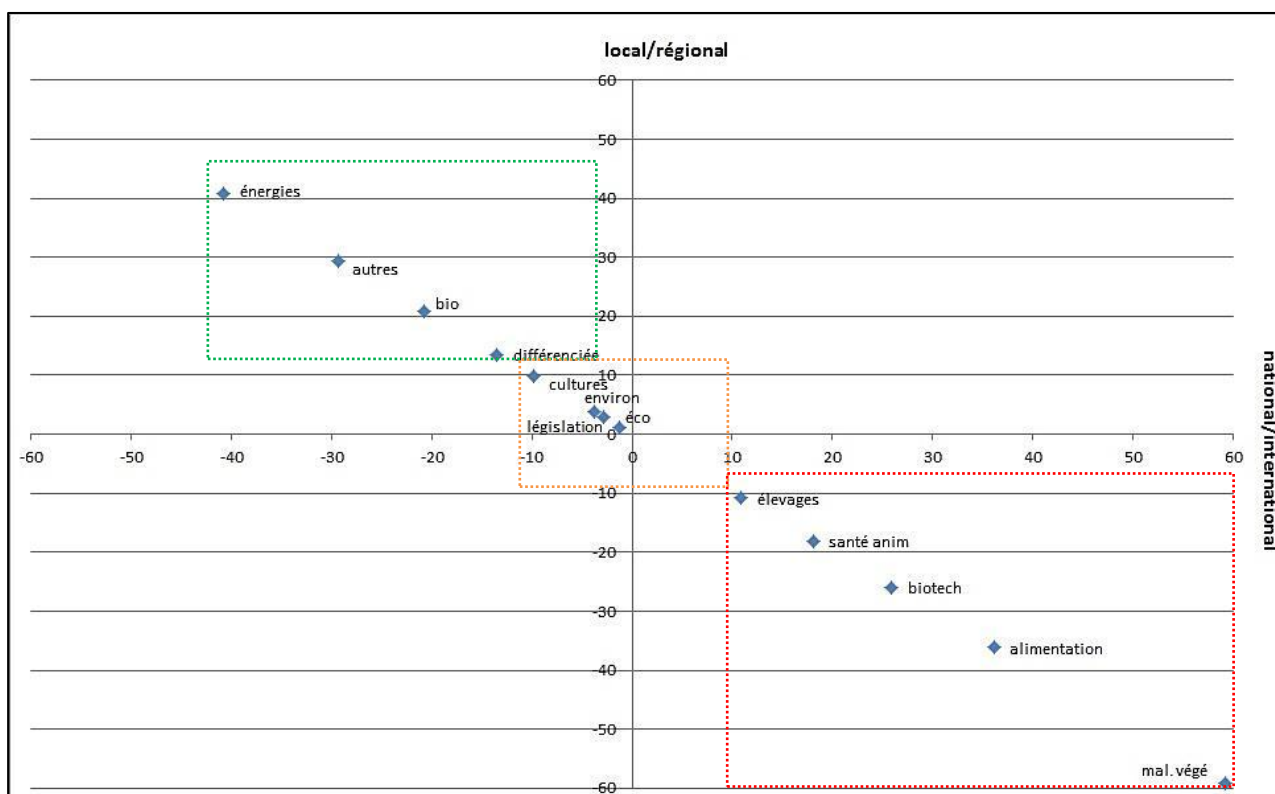


Figure 19 : cadre géographique d'évocation pour l'Avenir



Premièrement, chaque groupement tel que conçu pour l'ensemble du corpus, a été retracé sur chaque graphique : le cadran vert englobe les thématiques plutôt citées dans un cadre local voire régionale, le cadran orange concerne celles évoquées de manière plus homogène entre les différents niveaux géographiques bien que des orientations soient parfois plus explicites ; et le cadran rouge comporte les thématiques principalement rattachées aux niveaux national et international.

Les graphiques ci-dessus révèlent que La Libre Belgique évoque la plupart des thématiques dans un contexte essentiellement national et international bien qu'un nombre conséquent d'entre elles s'agglutinent dans le cadran orange, ce qui suppose que leur penchant vers l'un ou l'autre champ géographique est moins marqué. L'Avenir et la Dernière Heure ventilent pour leur part plus franchement les thématiques étant donné que leurs clusters sont plus dispersés. Nous remarquons d'autres différences et similitudes dans le positionnement individuel des thématiques dans les graphiques. Passons-les brièvement en revue :

des différences...

Concernant la « législation », elle est plutôt mentionnée à un échelon local et régional au journal l'Avenir (cadran orange) quoique très proche de l'intersection des axes, alors que la Dernière Heure et La Libre Belgique (cadran rouge) la positionnent plus clairement dans le national et l'international.

A la Dernière Heure, la « santé animale » est évoquée du local à l'international et se positionne donc précisément à l'intersection des axes (cadran orange). Ce qui n'est ni le cas à La Libre Belgique, qui l'oriente plus sobrement vers le national et l'international, ni à l'Avenir qui l'évoque clairement dans ces niveaux (cadran rouge).

La « qualité biologique » est plutôt citée dans un contexte géographique régional voir même très local à l'Avenir (cadran vert), alors que la Dernière Heure semble en parler en faisant plus harmonieusement référence à ces deux champs (cadran orange). La Libre Belgique se compare à la Dernière Heure avec toutefois un penchant vers le national et l'international pour le *bio*.

La thématique « environnement » se place dans le cadran orange à La Libre et à l'Avenir avec un léger penchant vers le local et le régional mais en restant très proche de l'intersection des axes. Ce qui démontre qu'on la retrouve plus ou moins harmonieusement dans tous les champs géographiques. Par contre, la Dernière Heure est plus tranchée, et les questions environnementales semblent clairement citées aux niveaux local et régional.

Enfin, la thématique « économie » est mentionnée en proportion égale dans chacun des niveaux géographiques à l'Avenir (cadran orange) mais pas à la Dernière Heure où elle est clairement évoquée dans un contexte local et régional (cadre vert). La Libre Belgique l'oriente, pour sa part, plus légèrement vers le national et l'international.

et des similitudes...

Pour l'ensemble des quotidiens, la thématique « autres » est systématiquement évoquée au niveau local et régional ainsi que la « qualité différenciée » et les « cultures ».

Pour nos trois supports, les « maladies végétales » et les « biotechnologies » se positionnent très nettement à un niveau national et international. À noter qu'à La Libre, la dernière thématique est discutée dans tous les contextes géographiques puisque le cluster qui la représente se situe près de l'intersection des axes.

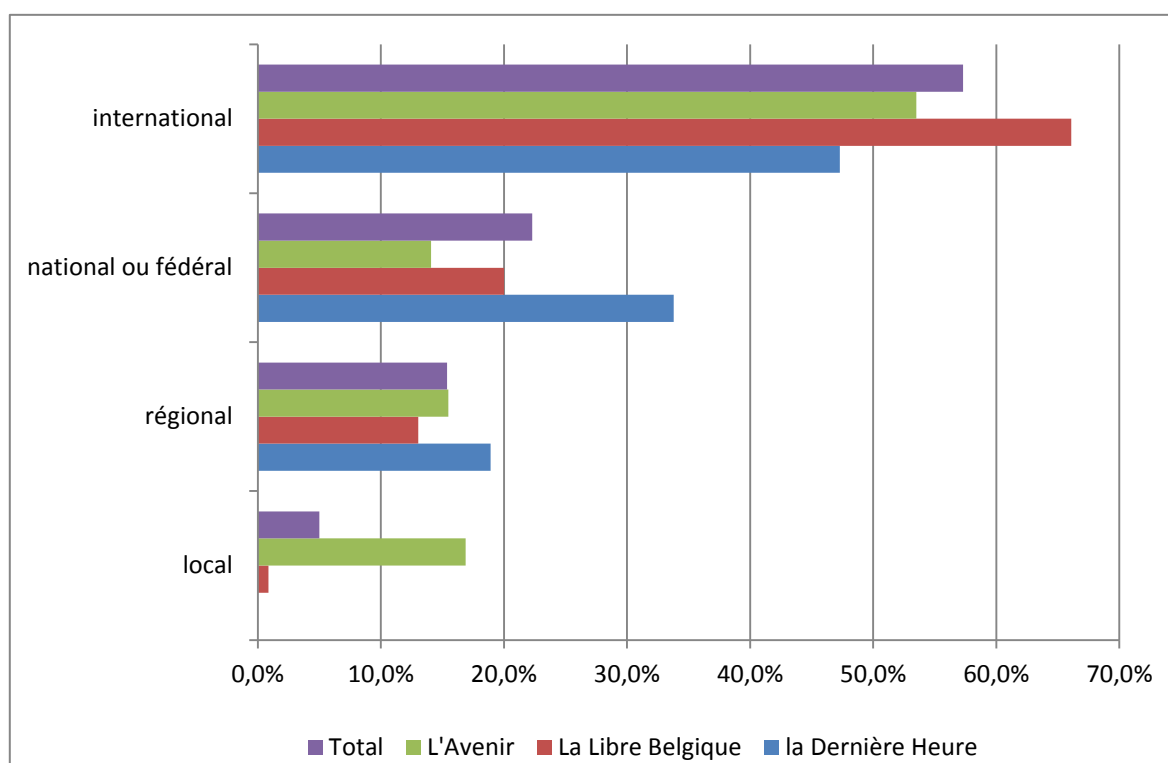
3.4.1.2 Cadre politique

Dans ce chapitre, nous étudierons d'abord l'orientation politique des articles parus dans les quotidiens ainsi que les caractéristiques concernant le corpus. Ensuite, les cadres politiques d'évocation des thématiques seront présentés sous forme de graphiques agrémentés de commentaires. L'objectif est d'exposer les résultats qui permettront de solutionner les hypothèses de recherche concernées en fin de parcours.

3.4.1.2.1 Généralités

Compte tenu du fait que l'agriculture est une matière régionale en Belgique, il est frappant de constater que seulement 15.4% des articles du corpus soient classés dans la catégorie « régional » ! À en croire ces observations, le cadre d'évocation politique de préférence pour l'ensemble du corpus est incontestablement l'international (57.3%), suivi par le national (22.3%), le régional (15.4%) et enfin le local (5%).

Figure 20 : ventilation des articles en fonction du cadre politique



La Libre Belgique ne fait référence à la politique agricole locale que dans 0.9% des cas, au contraire de l'Avenir qui la sollicite dans 16.9% des articles. La Dernière Heure n'a, pour sa part, aucunement établi d'allusion à ce dernier type de cadre politique. En dépit du fait que l'Avenir évoque l'agriculture dans un contexte largement international (53.5% des cas), c'est le seul journal qui semble faire équitablement référence aux autres niveaux.

Bref, ces résultats indiquent que tant pour le corpus que pour les quotidiens, plus de 45% des articles s'inscrivent dans un contexte politique international !

Le constat que la presse quotidienne, ou sans généraliser les trois supports, semble accorder une attention particulière à la politique internationale, est probablement à mettre en relation avec le fait que ce sont les institutions européennes qui fixent, en grande partie, le cadre législatif de l'agriculture¹. Ainsi, la Politique Agricole Commune et les diverses directives européennes constitueraient-ils, pour les journalistes, un point de repère privilégié ?

Passons maintenant en revue le positionnement de chacune des thématiques en fonction des cadres politiques d'évocation pour l'ensemble du corpus. Ces analyses permettront d'approfondir les hypothèses et de mettre en évidence les champs politiques privilégiés par thématique.

¹ Concernant l'agriculture, les Etats Membres ont décidé de transférer l'intégralité de leur compétence à l'Union européenne. Dans ce cas, cela signifie qu'ils ne peuvent plus intervenir seuls. On parle alors, pour l'Union européenne, de « compétences exclusives ». [<http://www.touteurope.eu/fr/organisation/l-essentiel-sur-l-ue.html>]

3.4.1.2.2 Ensemble du corpus

Figure 21 : cadre politique d'évocation (local/régional)

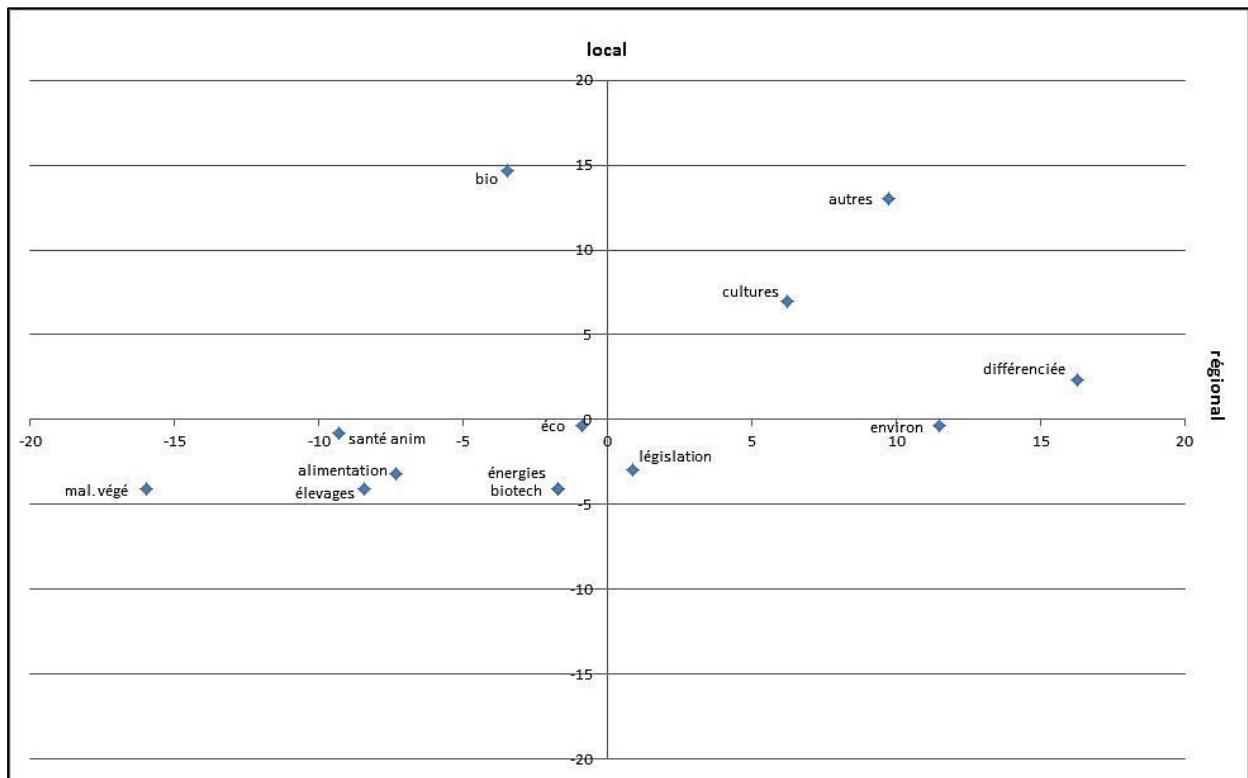


Figure 22 : cadre politique d'évocation (national/international)

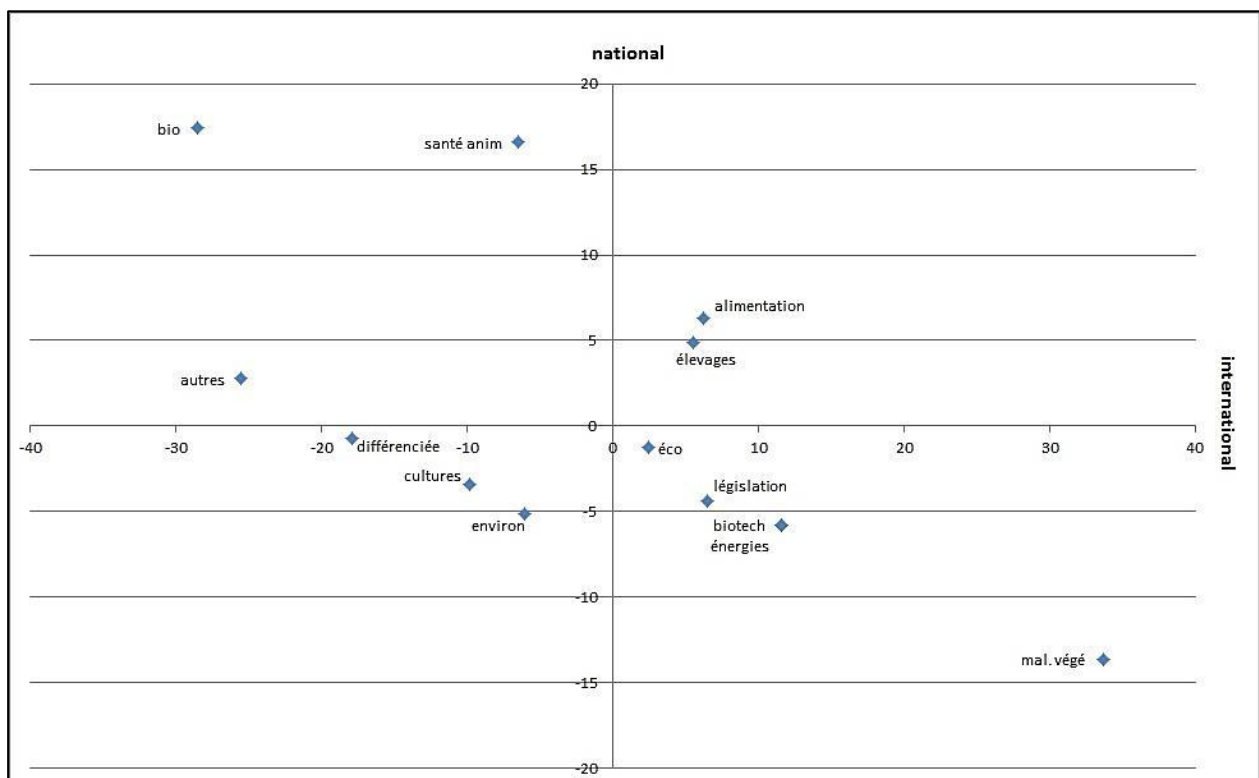
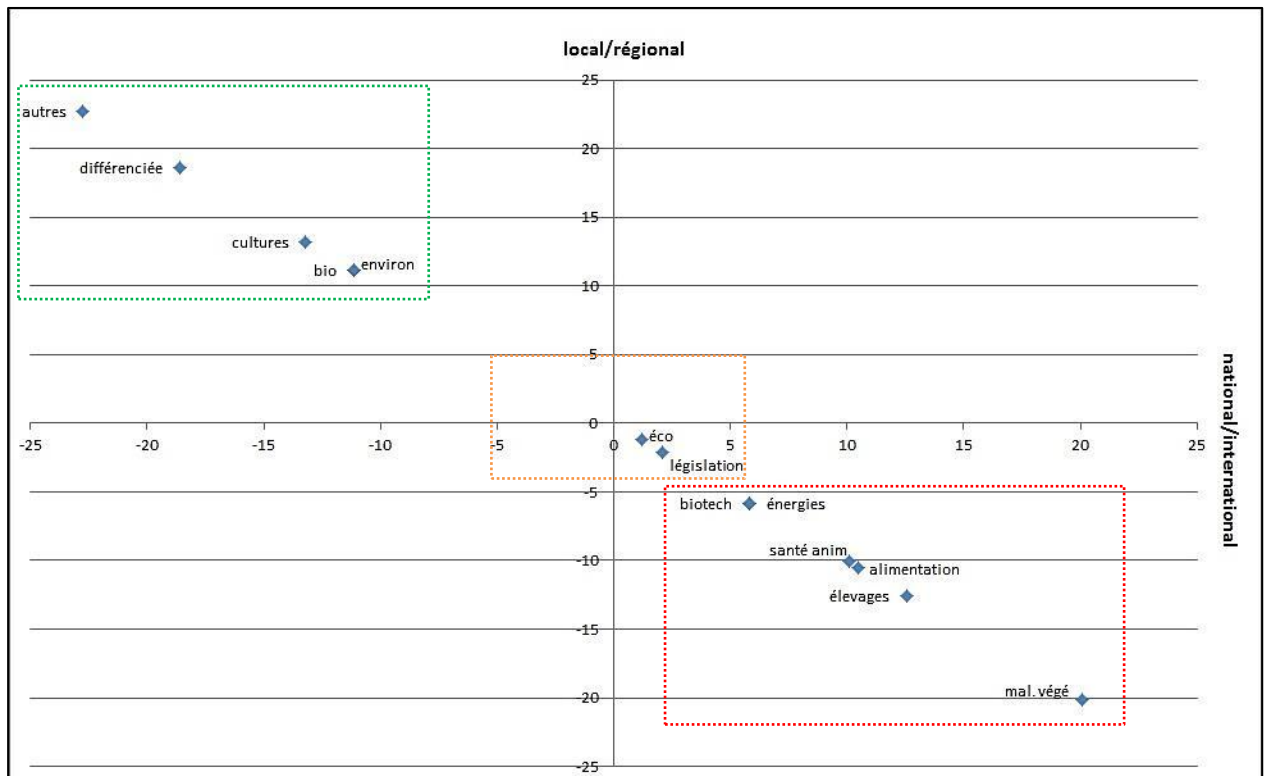


Figure 23 : cadre politique d'évocation : graphique final



Une première visualisation du graphique ci-dessus (figure 23) permet d'affirmer que la majorité des thématiques (huit précisément) se positionnent dans la partie inférieure droite, c'est-à-dire celle qui correspond aux niveaux politiques national et international. Toutefois, comme pour le cadre géographique, nous pouvons distinguer l'existence de trois groupements de thématiques :

- Un groupement (cadran vert) où les thématiques sont dominées par la politique locale et régionale, qui réunit « l'environnement », la « qualité biologique », les « cultures », la « qualité différenciée » et la thématique « autres » ;
- Un groupement (cadran orange) à la croisée des politiques locales, régionales, nationales et internationales, qui comporte « l'économie » et la « législation » agricoles même si celles-ci sont plus orientées vers les niveaux supérieurs ;
- Un groupement (cadran rouge) parmi lequel la politique nationale et internationale occupe une place de premier choix, comprenant les « biotechnologies », « l'énergie », la « santé animale », « l'alimentation », « les élevages » et « les maladies végétales ».

Sans généraliser, certains résultats peuvent être justifiés en partie :

D'abord, il peut paraître naturel que la presse quotidienne aborde préférentiellement les questions mêlant environnement et agriculture par le biais d'une politique plus régionale. La régionalisation

belge étant à la base du transfert de nombreuses compétences vers les Régions en matière environnementale. Mais les Régions se doivent de respecter les niveaux législatifs supérieurs.

De surcroît, la « santé animale » et les « élevages » relèvent en partie des compétences de l'Etat fédéral au travers de l'AFSCA*, et particulièrement en ce qui concerne le bien-être des animaux ou encore les contrôles sanitaires.

Enfin, la catégorie « maladies végétales » comporte en très grande partie des articles qui ont relaté l'affaire de la contamination des concombres espagnols qui a impliqué bon nombre de gouvernements internationaux. Il est donc plutôt logique de retrouver la thématique confortablement lotie dans la partie inférieure droite du graphique.

Passons maintenant en revue les cadres politiques d'évocation des thématiques en fonction des quotidiens et voyons si nous pouvons repérer des similitudes ou des divergences avec les trois groupements exposés plus haut.

3.4.1.2.3 Quotidiens

Figure 24 : cadre politique d'évocation pour La Libre Belgique

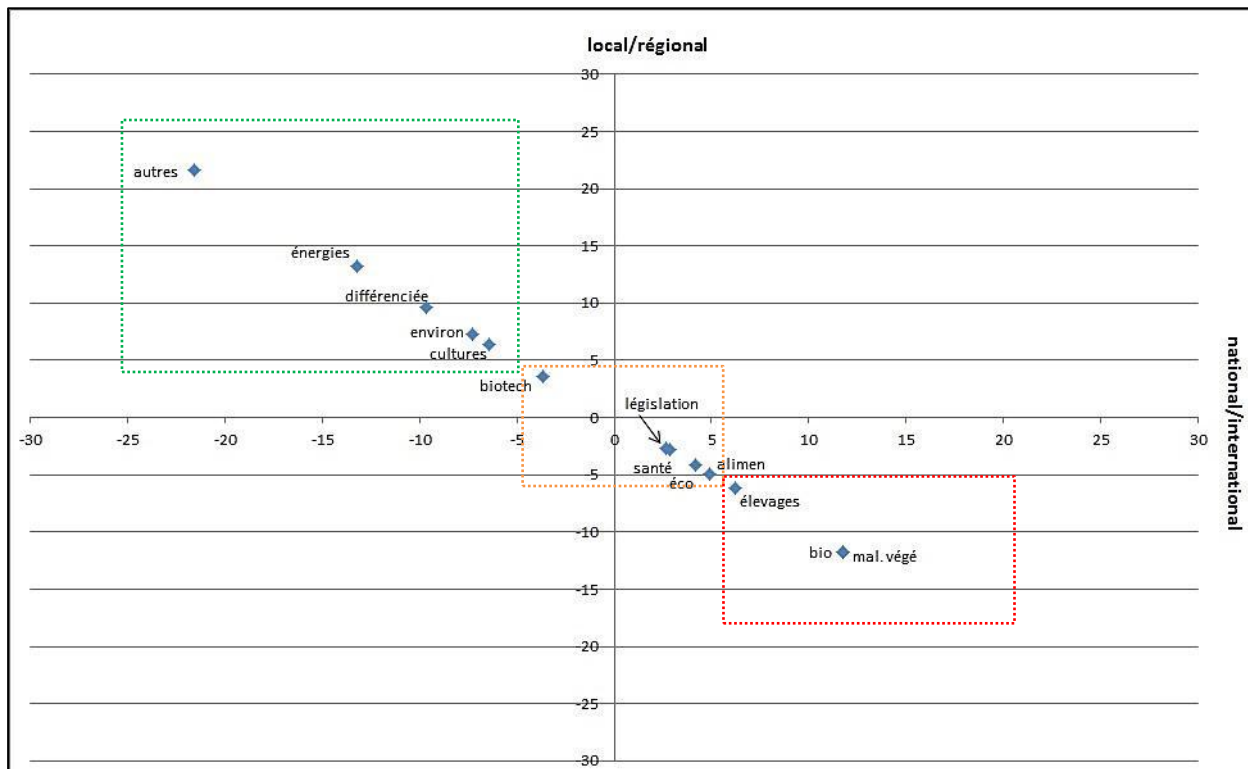


Figure 25 : cadre politique d'évocation pour la Dernière Heure

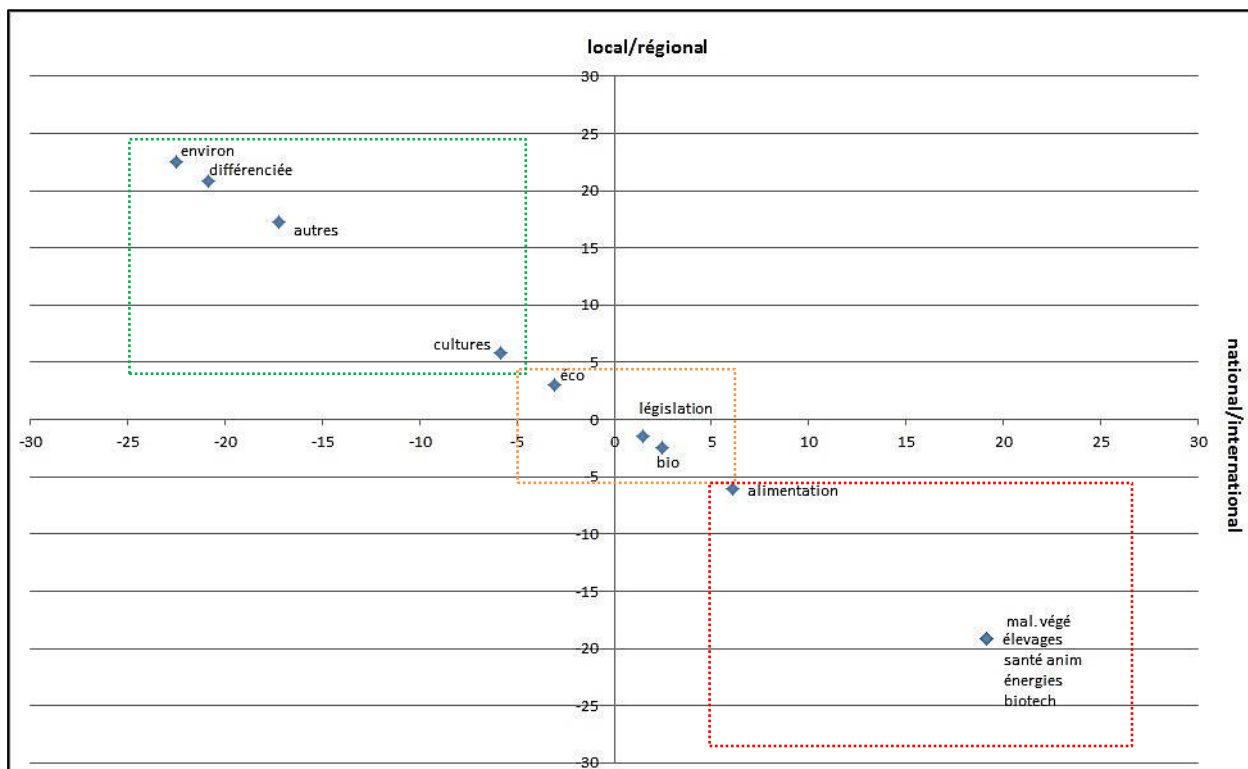
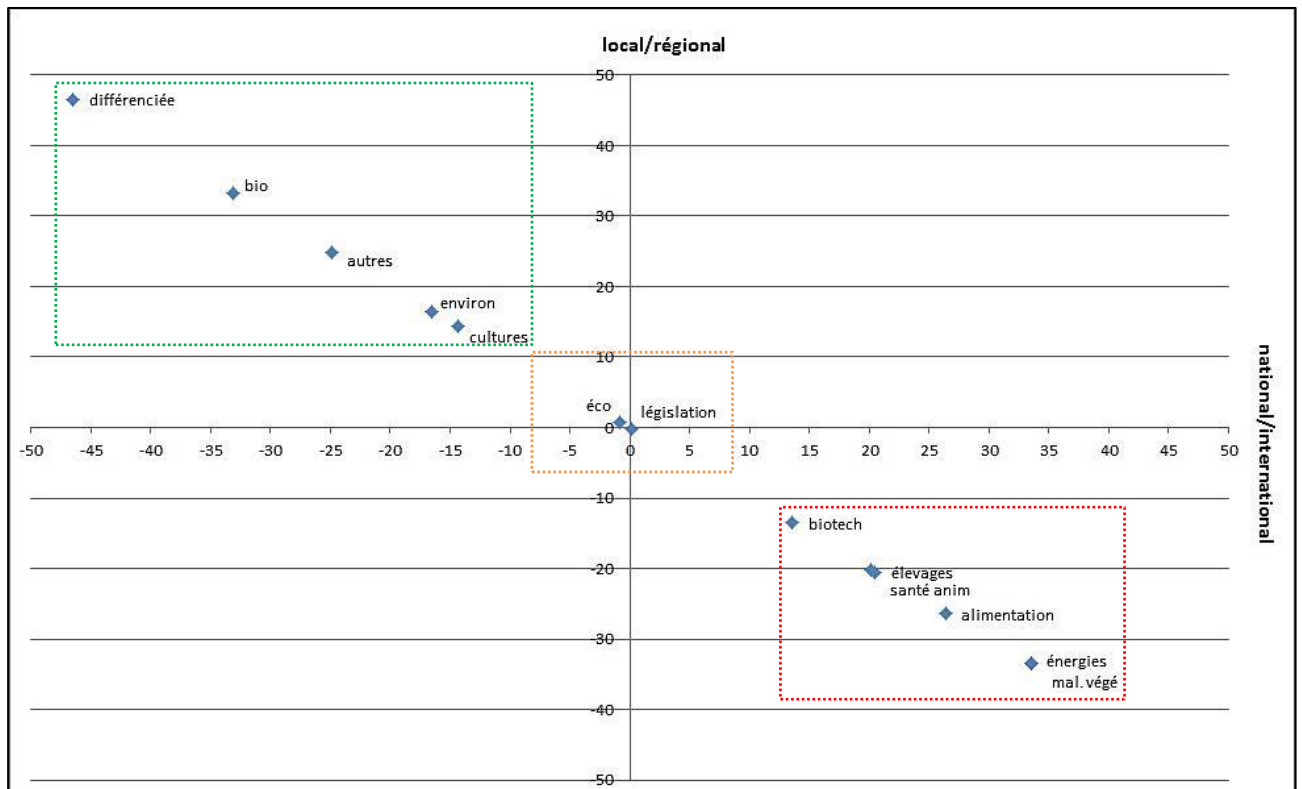


Figure 26 : cadre politique d'évocation pour l'Avenir



Sans grande surprise, nous pouvons constater des dissemblances entre les trois quotidiens et l'ensemble du corpus. Voyons ce qu'il en est :

des différences...

D'abord, le ton politique attribué à la « qualité biologique » est très variable d'un quotidien à l'autre. L'Avenir s'accorde avec le corpus en préférant l'aborder sous un angle politique local et régional (cadran vert). Au contraire de La Libre qui l'évoque dans un cadre clairement international (cadran rouge). La Dernière Heure semble, quant à elle, moins tranchée et rattache le *bio* à une politique moins exclusive.

Le constat est cette fois inversé en matière énergétique. La Libre Belgique tend à porter de l'attention à la politique locale et régionale (cadran vert) alors que l'Avenir et la Dernière Heure s'accordent avec le corpus en accolant un accent politique plus national et international pour les « énergies » (cadran rouge).

En synergie avec le corpus, la Dernière Heure et l'Avenir évoquent plutôt les questions liées aux biotechnologies dans des cadres politiques tournés vers les niveaux supérieurs (cadran rouge), alors que La Libre Belgique propose des résultats moins tranchés (cadran orange). Des constats identiques peuvent être soulignés concernant les thématiques « alimentation » et « santé animale ».

... et des similitudes

Tous les journaux s'accordent à évoquer la thématique « autres », la « qualité différenciée », les « cultures » et « l'environnement » dans un cadre politique tourné vers le local et le régional (cadran vert). À l'inverse, les « maladies végétales » et les « élevages » sont traités en référence à des politiques nationales et internationales (cadran rouge). Enfin, la « législation » et « l'économie » agricole sont annexées à un cadre politique moins exclusif (cadran orange) puisqu'elles se positionnent l'une comme l'autre au plus proche de l'intersection des axes.

3.4.2 Conclusions

Hypothèse 2 : les cadres géographique et politique d'évocation de l'agriculture varient en fonction des quotidiens ;

Hypothèse 3 : les cadres d'évocation géographique et politique de l'agriculture dans la presse quotidienne sont principalement internationaux, mais dépendent du degré de proximité souhaité du journal avec le lectorat. Plus le journal se prétend généraliste, plus il traitera l'agriculture dans un cadre international. *A contrario*, plus le journal semble sensationnaliste et proche de ses lecteurs, plus l'agriculture sera évoquée dans un cadre local.

Voici les hypothèses formulées avant d'entreprendre les recherches. Il va s'en dire qu'au vu des chapitres précédents, la deuxième hypothèse est visiblement confirmée concernant les trois quotidiens analysés. En effet, La Libre Belgique et la Dernière Heure inscrivent une majorité de leurs articles agricoles dans un cadre international là où l'Avenir opte clairement pour un niveau local d'évocation. Il convient toutefois de noter que la Dernière Heure est le seul journal qui ne pratique pas vraiment d'exclusivité dans son évocation géographique des questions agricoles.

Tout compte fait, en référence à la description de chaque journal¹, l'orientation géographique générale donnée aux articles répertoriés, cadre relativement bien avec les aspirations des journaux. L'Avenir confirme sa vision locale de l'actualité agricole en relatant davantage une information qui se trouve au plus près des citoyens. C'est d'ailleurs ce qui constitue sa force et son fil conducteur.

Par ailleurs, nous pouvons penser qu'un cadre local d'évocation est plus captivant pour les lecteurs puisqu'ils se sentent *a priori* davantage concernés par les questions et les enjeux agricoles de leur région. En fait, une approche locale de l'actualité représente, sans doute, une voie d'accès privilégiée aux actions individuelles profitables à l'agriculture régionale, et aux représentations que les lecteurs peuvent s'en faire.

De son côté, La Libre Belgique se veut plus générale et axée sur l'actualité agricole nationale et internationale. Elle aborde les faits sous un angle global, ce qui constitue un terreau fertile à la compréhension des problématiques agricoles dans leurs aspects les plus mondiaux. Cette voie d'entrée serait davantage propice à une prise de conscience collective des problématiques agricoles.

Enfin, la Dernière Heure semble privilégier un créneau régional et national d'évocation de l'information agricole. En effet, les différents résultats sont moins tranchés, ce qui laisse supposer une évocation géographique plus équitable de l'actualité entre les différents niveaux.

En matière de politique, des différences s'observent également entre les quotidiens malgré le fait que ce soit clairement la politique internationale qui domine le contenu des articles. Pour rappel, sur l'ensemble du corpus, plus de 55% des articles sont transcrits dans un cadre international. Seul l'Avenir aborde une part significative (plus de 15% contre 5% pour la tendance générale) de ses

¹ Cf. chapitre « les supports analysés »

articles en faisant allusion aux politiques locales. Les cadres politiques régionaux et nationaux étant eux aussi évoqués dans ce journal (plus de 10% des articles).

La Dernière Heure ne semble pas concernée par la politique locale en matière d'agriculture puisqu'aucun de ses articles n'y fait référence ! Il faut dire que les compétences agricoles sont à charge de la Région wallonne et de l'Union européenne. À noter que les communes peuvent toutefois prendre des mesures si tant est qu'elles soient en accord avec les niveaux supérieurs. C'est par exemple le cas des mesures d'aide adoptées par certaines communes brabançonnaises pour soutenir les agriculteurs lors des aléas météorologiques¹. L'Avenir y a d'ailleurs voué quelques articles².

Pour finir, La Libre Belgique rattache ses articles à un contexte international dans 66.1% des cas contre 57.3% pour la tendance générale. Vient ensuite le niveau national (20%) et plus marginalement le niveau régional (13%). Le journal semble donc plus clairement focalisé sur les sphères politiques supérieures, par rapport à son confrère l'Avenir.

Des analyses plus détaillées du positionnement des thématiques dans les différents champs politiques et géographiques ont également permis d'en savoir plus sur les contextes dans lesquels elles sont traitées.

À propos du cadre géographique d'évocation, il ressort notamment que les trois journaux abordent systématiquement la thématique « autres » par les niveaux local et régional. Ce qui semble évident étant donné que cette catégorie fait référence aux événements de proximité. Par contre, les journaux ont de préférence accosté les questions alimentaires dans un cadre national et international, de même que les faits liés aux « maladies végétales ». Enfin, la « législation » agricole ne semble guère transcrite dans un cadre géographique exclusif quel que soit le support considéré.

Du côté du cadre politique d'évocation, il résulte que les trois quotidiens ont privilégié des contextes différents pour la « qualité biologique », les « biotechnologies » et les « énergies ». Ils sont par contre d'accord pour le reste des thématiques.

Pour terminer, le caractère « sensationnaliste » évoqué dans la seconde hypothèse est, à ce stade, encore difficile à évaluer. En effet, la seule étude des cadres politique et géographique d'évocation n'est pas suffisante pour estimer un éventuel penchant sensationnaliste de la part des quotidiens. Des analyses complémentaires portant sur la surface illustrée des articles et la nature des illustrations, permettront sans doute d'en dire un peu plus. C'est l'objet des prochains chapitres.

¹ Nous faisons référence ici aux communes qui sont venues en aide aux agriculteurs affectés par les sécheresses sévères ayant eu lieu d'avril à juin en 2011.

² En effet, à en croire notre base de données brutes, trois articles ont été consacré aux mesures d'aide adoptées par les communes du Brabant Wallon pour soutenir les agriculteurs en détresse durant la sécheresse. En fait, des primes leur ont été attribuées.

3.5 L'agriculture en images

Les chapitres développés dans cette section ont pour finalité d'apporter des éléments qui permettront de valider ou d'infirmer, en tout ou en partie, la quatrième hypothèse. Pour ce faire, nous exposerons en premier lieu des généralités concernant les surfaces illustrées des articles, pour ensuite aborder les types d'illustrations privilégiés des quotidiens et le dénombrement des articles illustrés par thématique. Enfin, nous comparerons le poids de l'illustratif par rapport au rédactionnel avant d'évaluer le bien-fondé des hypothèses concernées sous forme de conclusion.

3.5.1 Généralités

L'analyse des illustrations laisse penser que l'agriculture est un sujet modérément photogénique puisque 58.6% des articles du corpus sont illustrés¹. En comparaison, l'Avenir illustre 68.5% des siens. La Libre Belgique s'écarte de la tendance générale et dote d'images 51.2% des articles. Enfin, la Dernière Heure s'articule autour de la moyenne du corpus avec 56.3%.

D'après le tableau C, concernant la somme des surfaces illustrées, La Libre Belgique arrive en tête de liste suivi de l'Avenir et de la Dernière Heure. Parallèlement, la consultation de la somme des surfaces rédactionnelles révèle un même ordre de classement des quotidiens. Rien de bien surprenant quant à ces constats, si ce n'est qu'en reportant le poids des surfaces illustrées sur la quantité de rédactionnel, nous pouvons constater que les illustrations représentent 43.3% de la surface totale à la Dernière Heure, 32.7% à La Libre Belgique et 28.5% à l'Avenir !

Par ailleurs, en ce qui concerne les surfaces moyennes, La Libre Belgique propose à ses lecteurs une surface illustrée moyenne légèrement supérieure en comparaison des autres quotidiens (108.29 cm² contre 95.1 et 90.78 cm²). Notons aussi que La Libre et l'Avenir se caractérisent par une surface rédactionnelle moyenne quasiment identique, et bien supérieure à celle de la Dernière Heure. Toutefois, avec 95,10 cm² comme surface moyenne illustrée, la Dernière Heure devance l'Avenir alors que celui-ci propose le plus de contenu écrit entre tous ! En d'autres mots, La Dernière Heure fournit plus d'image que l'Avenir pour beaucoup moins d'écrit ! Pouvons-nous donc penser que l'un plus que l'autre informe davantage le lecteur par l'image ? Moins de rédactionnel pour plus de visuel à la Dernière Heure ?

Ménageons-nous avant de répondre à ces questions et analysons d'abord d'autres résultats relatifs à la nature des illustrations et au poids illustratif en fonction thématiques.

¹ Le lecteur peut se référer au tableau 7 de l'annexe II pour plus de de précision : « nombre et proportion d'articles illustrés et non illustrés par quotidien »

Tableau C : variation des surfaces rédactionnelles et illustratives en fonction des quotidiens

	surface rédactionnelle		surface illustration		surface totale		Nombre d'articles	
	Moyenne	Somme	Moyenne	Somme	Moyenne	Somme	Effectif	proportion
Dernière Heure	151,85	13210,75	95,10	8273,75	219,49	19095,50	87	27%
Libre Belgique	226,55	27866,15	108,29	13319,25	331,34	40754,25	123	38,32%
L'Avenir	228,79	25395,75	90,78	10077,00	318,66	35371,00	111	34,58%
Total (corpus)	<u>207,08</u>	<u>66472,65</u>	<u>98,66</u>	<u>31670,00</u>	<u>296,64</u>	<u>95220,75</u>	<u>321</u>	<u>100%</u>

3.5.2 Informer par l'image

Avant toute chose, quelle est l'utilité de l'image en presse écrite ? Trois fonctions principales sont à relever :

- « L'image renseigne »¹ : dans la presse écrite, les illustrations sont porteuses d'information complémentaire sur le texte principal de l'article. Elles fournissent des renseignements sur le lieu, le contexte, les circonstances, les interlocuteurs ou les caractéristiques de l'action. En ce sens, l'illustration permet une densification de l'information et un allègement du texte. Les avancées en infographie ont aussi permis la mise en valeur des articles sous la forme de tableaux, de graphiques ou de cartes ;
- « l'image guide »² : moins qu'en presse magazine, les quotidiens utilisent aussi l'image pour aiguiller le lecteur. Il peut s'agir de symboles, de vignettes photographiques pour exprimer des humeurs, de portraits ou de photos représentant les protagonistes interviewés, de flèches, de cadres colorés... ;
- « L'image plaisir »³ : si le texte a pour but d'informer ou de persuader, l'image doit séduire et susciter de l'émotion. Une illustration sera d'autant plus appréciée par le lecteur qu'elle suscite de l'étonnement et du plaisir. C'est également un élément incitatif à l'achat.

3.5.2.1 Nature des illustrations

Dans la grille d'analyse a été intégrée une variable qui enregistre le type d'illustration accolée à chaque article. Au vu des résultats présentés dans la figure 27, il semblerait que les journalistes de l'Avenir soient, du moins concernant l'agriculture, plus disposés à se déplacer. En effet, la catégorie « photo de l'évènement d'actualité » a été définie de telle manière à ce que chaque article incluant une illustration qui représente l'évènement sur le *lieudit*, y soit classé. *A contrario*, l'« infographie », la « caricature », la catégorie « autre » ou la « mise en situation » ne nécessitent pas forcément de déplacement. Cette dernière catégorie comprend les articles dont les illustrations *mettent en scène* le

¹ CHARON J., 2008, *La presse magazine*, coll. Repères, Paris : La Découverte, p. 83

² *Ibidem*, p. 84

³ *Ibidem*, p. 86

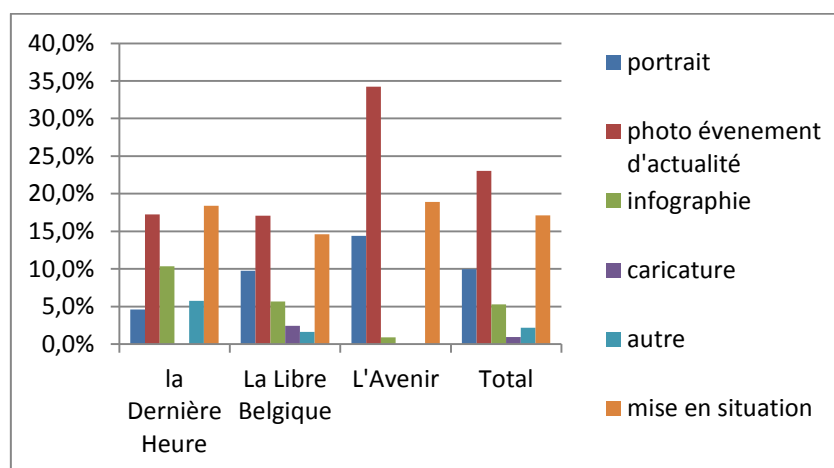
sujet traité sans qu'un journaliste se soit forcément rendu sur place¹. Pour le dire par un exemple, la « mise en situation » peut concerner une personne qui tient des fruits bio en mains pour illustrer un article sur la « qualité biologique ».

Concrètement, 34.2% des articles du journal l'Avenir sont illustrés avec une « photo de l'évènement d'actualité », ce qui suppose des déplacements. La Libre Belgique et la Dernière Heure optent également pour ce genre d'illustrations mais dans moins de 20% des cas.

Pour l'ensemble des quotidiens, les « mises en situation » semblent, à quelque pourcent près, privilégiées pour illustrer les articles. La Dernière Heure comporte plus d'illustration de type infographique. Et les caricatures sont plutôt du ressort de La Libre Belgique qui est le seul journal ayant quelque peu « satirisé » les questions agricoles.

Enfin, le « portrait » est surreprésenté à l'Avenir avec 14.4% contre 10% pour le corpus, 9.8% pour La Libre et à peine 4.6% pour la Dernière Heure.

Figure 27 : nature des illustrations en fonction des quotidiens



3.5.3 Nombre d'articles illustrés par thématique, leur poids et leur nature

3.5.3.1 Illustration des articles par thématique

Toutes thématiques confondues, 58.6% d'entre elles sont illustrées. En prenant ce résultat comme point de repère, nous pouvons définir trois groupes de thématiques à partir de la figure 28 :

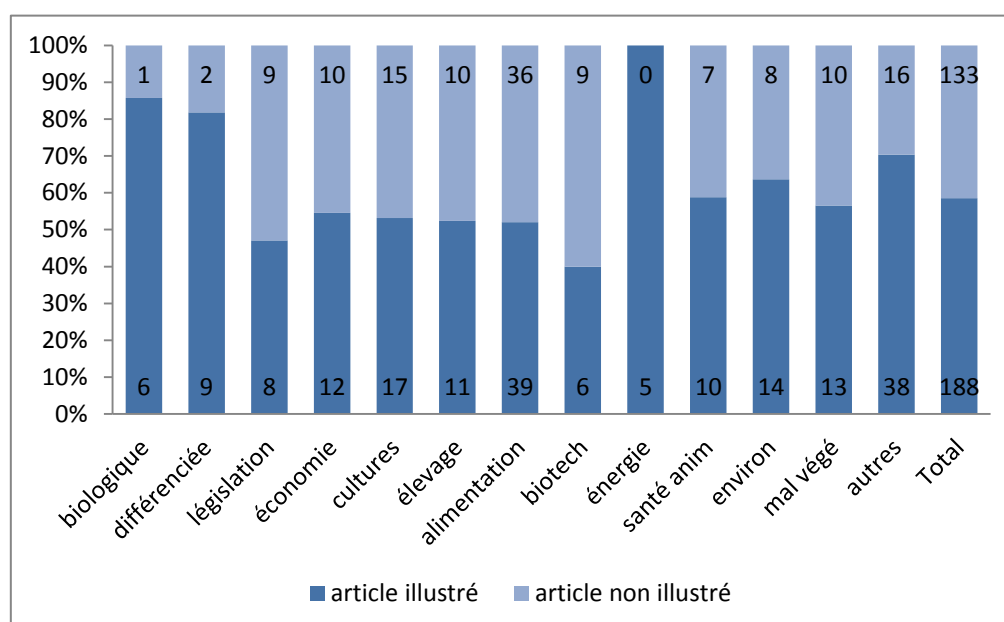
- Un groupement *photogénique* qui comporte toutes les thématiques qui s'écartent largement de la moyenne à savoir : « l'énergie » (100%), la « qualité biologique » (85.7%), la « qualité différenciée » (81.8%), la thématique « autres » (70.4%) et « l'environnement » (63.6%) ;

¹ Le lecteur est invité à prendre connaissance de la grille d'analyse en annexe II pour plus d'informations concernant les règles de catégorisation de la variable « nature de l'illustration » : figure 2 « grille d'analyse et modifications suite au prétest »

- Un groupement *médian* qui comprend les thématiques « santé animale » (58.8%), « maladies végétales » (56.5%), « économie agricole » (54.5%), « cultures » (53.1%) et « élevages » (52.4%);
- Un groupement *non-photogénique* constitué des thématiques les moins illustrées à savoir la « législation » (47.1%), « l'alimentation » (52%) et enfin les « biotechnologies » (40%).

Toutefois, certains scores extrêmes attirent l'attention et plusieurs remarques doivent être mises en évidence. En effet, il faut faire preuve de prudence face aux résultats *très élevés* puisque les thématiques y afférents ne font pas l'objet d'un nombre significatif d'articles : sept au total pour la « qualité biologique », onze pour la « qualité différenciée » et cinq pour « l'énergie ». Tout porte à croire qu'un nombre d'articles plus important aurait sans doute permis une meilleure fiabilité des résultats.

Figure 28 : proportion et nombre d'articles illustrés par thématique



Par ailleurs, le manque d'illustration peut aussi s'expliquer par la surface totale de l'article. Il est évident qu'un article de grande taille accueillera une illustration plus imposante. Cette hypothèse semble se confirmer pour certains résultats. Prenons des exemples :

Les articles voués aux « biotechnologies » sont ceux qui présentent la plus petite surface moyenne totale (208.55 cm² contre 296.64 cm² pour les autres) et ils sont les moins illustrés (40%) ! À l'inverse, les articles dédiés à la « qualité biologique », bien que peu nombreux, se caractérisent par la surface moyenne totale la plus élevée (397.54 cm² contre 296.64 cm² pour les autres) et arrivent en tête des articles les plus illustrés ! Enfin, les articles traitant des « maladies végétales », qui ont une surface

moyenne totale équivalente aux autres (297.01 cm² et 296.64 cm²), sont illustrés dans les mêmes proportions que la moyenne pour l'ensemble des articles toutes thématiques confondues¹ !

Enfin, certains thèmes sont, par nature, plus délicats à illustrer. Il en va de la « législation » ou de « l'économie » agricoles. Ceux-ci peuvent paraître, aux yeux des journalistes, comme plus abstraits et donc moins représentables d'un point de vue graphique.

3.5.3.2 Nature des illustrations par thématique

En ce qui concerne le type d'illustration privilégié en fonction des thématiques², quelques résultats valent la peine d'être mis en évidence :

Pour commencer, la « qualité différenciée » (55.6%), les « élevages » (63.6%), la thématique « autres » (63.2%) et les « cultures » (47.2%) sont celles qui invitent le plus au déplacement par rapport à toutes les autres (40.9%) puisqu'elles sont illustrées majoritairement par une « photo de l'évènement d'actualité ».

Par ailleurs, l'intégration d'un « portrait » au sein des articles se pratique dans plus de 20% des cas pour les « maladies végétales » (23.1%), « l'économie » (50%), la « qualité différenciée » (33.3%), la « qualité biologique » (50%) et la thématique « autres » (21.1%) (contre 17.7% pour la moyenne).

Enfin, certains sujets se prêtent davantage à la « mise en situation ». C'est le cas à plus de 35% pour « l'environnement », la « santé animale », « l'énergie », les « biotechnologies », la « législation » et « l'alimentation ». À noter que cette dernière thématique est illustrée par de « l'infographie » dans plus de 20% des articles (contre 9% pour la moyenne).

Une fois de plus, mais sans généraliser, certains résultats peuvent être partiellement justifiés. Par exemple, il semble évident que « l'alimentation » soit principalement illustrée par des « mises en situation » ou de « l'infographie » étant donné qu'il s'agit d'un thème à *portée de main*, dirons-nous. En guise d'exemples : quelques tableaux informant le lecteur du pouvoir calorique des aliments, une assiette couverte de légumes ou de fruits, la photographie d'un portefeuille dans les mains d'une *vraie-fausse* personne scandalisée au supermarché par la montée des prix... ont vite fait l'affaire ! Bref, quand « l'alimentation » ne concerne pas les famines frappant des contrées lointaines, elle constitue un thème facilement représentable d'un point de vue graphique. Quoique la photo stéréotypée d'un *Africain forcément affamé* pourrait très bien convenir dans ce dernier cas...

À l'inverse, les choses se corsent pour la thématique « autres », qui fait référence à des évènements agricoles précis et de proximité, qui sont moins sujets aux stéréotypes¹. Bien souvent, ceux-ci

¹ Les surfaces moyennes totales par thématique sont consultables dans l'annexe III « Tableau 9 : pourcentage d'articles illustrés et surface moyenne totale des articles par thématiques »

² Pour plus d'informations, le lecteur est invité à consulter l'annexe III « Tableau 8 : nature des illustrations en fonction des thématiques »

nécessitent un déplacement : la Foire Agricole de Libramont, le salon Valériane, l'inauguration d'un potager collectif dans telle commune,... fournissent des exemples concrets. C'est probablement pour ces raisons que l'Avenir présente de nombreux articles illustrés par des « photos de l'évènement d'actualité ». En effet, étant donné que ce journal se veut attentif à l'actualité agricole locale², les journalistes ménagent sans doute moins leurs déplacements pour obtenir *les clichés qui impliquent les citoyens de la région brabançonne...* Et lequel d'entre nous osera démentir le plaisir qu'il éprouve à reconnaître un proche en feuilletant les pages de son quotidien préféré ?

3.5.3.3 Poids des illustrations en comparaison de leur surface rédactionnelle par thématique

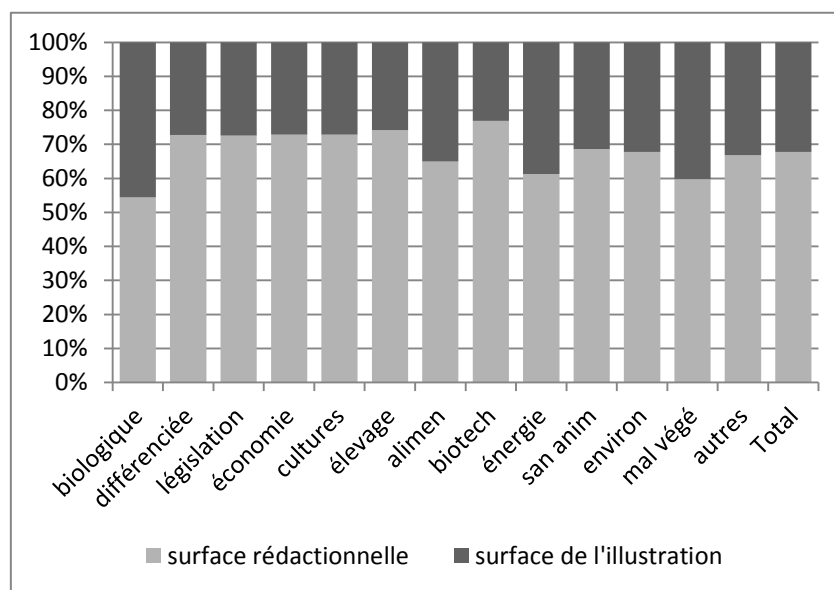
3.5.3.3.1 Ensemble du corpus

Détaillons maintenant quelques analyses portant sur la part de la surface illustrée relativement à la surface rédactionnelle. La figure 29 révèle qu'aucune thématique n'est significativement surreprésentée en comparaison de la tendance générale. En effet, mise à part la « qualité biologique », « l'alimentation », les « énergies » et les « maladies végétales », la part de surface illustrée d'un article est proportionnelle à la surface rédactionnelle. En d'autres termes, et en toute logique, plus l'article occupera de la surface, plus la part consacrée à l'image sera importante. Notons tout de même que pour la majorité des thématiques, en moyenne, la surface illustrée n'excède que rarement plus de 30% de la surface totale.

¹ Cf. glossaire

² En effet, à l'Avenir 87.5% des articles agricoles ayant « autres » comme thématique principale sont évoqués dans un cadre géographique local

Figure 29 : rapport des surfaces rédactionnelle et illustrée par thématique pour le corpus



3.5.3.3.2 Quotidiens¹

Premièrement, les résultats montrent que La Libre Belgique s'aligne avec le corpus en consacrant en moyenne 32.3% de la surface de ses articles à l'image, l'Avenir s'en écarte légèrement avec 28.4%. Par contre la Dernière Heure décerne un peu plus de 38% de l'espace total aux illustrations. Mais quelles sont les thématiques les plus séduisantes d'un point de vue graphique ?

À La Libre Belgique, aucune thématique n'a été, d'un point de vue statistique, surreprésentée en 2011 si ce ne sont les « maladies végétales », « l'environnement », « l'énergie », la « qualité biologique » et la thématique « autres ». Mais à y regarder de plus près, ces résultats sont à relativiser. Tout d'abord, l'excès de poids illustratif en faveur des « maladies végétales » s'explique par la présence d'une photographie surdimensionnée représentant *une montagne de concombres espagnols « contaminés »*. Celle-ci est parue dans la rubrique « regards » en format A3² dans le cadre d'une crise sanitaire. Ensuite, les articles liés aux questions énergétiques et au bio, ne sont pas particulièrement nombreux à La Libre, il s'agit donc d'être prudents quant à l'interprétation qui peut en découler³. Seul « l'environnement » semble ne pas disposer de circonstances atténuantes. Sauf lorsqu'on tient compte des épisodes de sécheresse exceptionnelle ayant eu lieu au printemps, et auxquels les journalistes ont accordé beaucoup d'attention.

À l'Avenir, seules quatre thématiques sont surreprésentées par rapport à la moyenne marginale, il s'agit de la thématique « autres », de la « santé animale », de « l'énergie » et de la « qualité

¹ Le lecteur est invité à consulter l'annexe III puisque ne sont présentés dans ce chapitre que les résultats les plus significatifs. Cf. « Figure X : rapport des surfaces rédactionnelles et illustrées par thématique en fonction du quotidien X »

² Dans le numéro du 7 juin 2011 précisément

³ En effet, à La Libre Belgique, seul un article voué la « qualité biologique » et deux articles consacrés à « l'énergie », ont été enregistré en tant que thématique principale en 2011 !

différenciée ». Rien d'étonnant en ce qui concerne la catégorie « autres » puisque, comme mentionné plus haut, elle suscite l'intérêt du journal qui est axé sur la localité. Même remarque qu'à La Libre concernant « l'énergie » : trop peu d'article sont recensés pour attribuer une forte plausibilité aux résultats.

La Dernière Heure se distingue des autres quotidiens sur de nombreux points. Premièrement, aucune illustration n'a accompagné les articles dédiés à la « législation » et aux « élevages ». Deuxièmement, l'« économie » agricole et les « biotechnologies », n'ont pas du tout retenu le regard des journalistes puisqu'elles sont largement sous représentées par rapport à la moyenne marginale¹. Sans surprise, les illustrations accompagnant les articles voués aux questions alimentaires surpassent la moyenne, de même que la « qualité biologique » et la « qualité différenciée ». En somme, de manière caricaturale, les résultats de la Dernière Heure sont beaucoup plus tranchés : soit la thématique est faiblement imagée, soit elle ne l'est pas du tout, soit elle occupe plus de 30% de la surface totale.

¹ 17.4% et 15.4% contre 38.5%

3.5.4 Conclusions

Hypothèse 4 : la nature des illustrations ainsi que leur taille varient en fonction des quotidiens et des thématiques agricoles abordées, et revêtent ou non un certain caractère sensationnaliste.

D'entrée de jeu les différentes analyses présentées dans les chapitres précédents, dépassent de loin le stricte cadre imposé par la quatrième hypothèse. Néanmoins, il était souhaitable de faire part des résultats les plus intéressants qui, sur certains points, ont permis d'approfondir les conclusions.

Pour commencer, les premières analyses portant simultanément sur le nombre d'articles illustrés et sur les surfaces moyennes illustrées, ont mis en lumière certaines différences entre les quotidiens. Il en ressort que 68.5% des articles de l'Avenir sont dotés d'illustrations, contre 56.3% à la Dernière Heure et 51.2% à La Libre Belgique. Cependant, ces constats auraient manqué de consistance sans la prise en compte du rapport entre les surfaces illustrées et rédactionnelles. Concrètement, la Dernière Heure a proposé aux lecteurs une part de surface illustrée, proportionnellement au rédactionnel, plus importante qu'à l'Avenir ou qu'à La Libre Belgique. La Dernière Heure semble ainsi rester fidèle à son penchant *sensationnaliste*, du moins en ce qui concerne le traitement graphique de l'actualité agricole.

Ensuite, l'étude des illustrations privilégiées des journaux en fonction des thématiques abordées, a apporté moult éléments intéressants. D'une part, il s'avère que l'Avenir a illustré ses articles à l'aide de « photo d'évènement d'actualité » dans 32.2% des cas contre 23% pour le corpus et deux fois moins pour les autres quotidiens. Ces constatations ont laissé supposer que les journalistes de l'Avenir étaient plus enclins aux déplacements que leurs confrères de La Libre ou de la Dernière Heure. D'autre part, la Dernière Heure est le journal qui a le plus recouru aux « mises en situation » d'après les résultats obtenus. Cela laisse penser que le quotidien a davantage (re)travaillé les images par la mise en scène, et a effectué *a priori* moins de déplacements pour relater de l'actualité agricole. Enfin, La Libre Belgique est le journal qui a varié le plus possible les types d'illustrations définis dans notre grille : il les a toutes empruntées au moins une fois et est le seul à avoir quelque peu « ironisé » l'agriculture à coups de crayon.

Des analyses fréquentielles comparatives entre les articles illustrés et non-illustrés en fonction de leur thématique principale, ont ensuite permis d'identifier trois groupements de thématiques à *photogénie* variable. Il en résulte que certains sujets agricoles sont, d'un point de vue journalistique, plus facilement représentables. Quelques observations supplémentaires ont également validé le principe selon lequel la taille de l'image est proportionnelle à la surface totale.

Concernant les relations entre les thématiques abordées et le type d'illustration qui leur est statistiquement rattaché, quelques résultats ont retenu l'attention. Il en va de la thématique « autres », des « élevages », des « cultures » et de la « qualité différenciée » qui ont suscité, comparativement aux

autres thématiques, plus de déplacements de la part des journalistes, et ce, quel que soit le quotidien considéré¹. Parallèlement, les articles ayant pour thématique principale les « biotechnologies », la « législation », la « santé animale » et les « énergies » ont profité du *pouvoir créateur* des journalistes et maquettistes qui ont effectivement décidé de les illustrer par des *mises en scène*. Enfin, la thématique « alimentation » a particulièrement été développée et qualifiée de *passe-partout*, puisqu'elle est représentée par plus de sortes d'illustrations que les autres.

Enfin, tenant compte cette fois uniquement du rapport des surfaces rédactionnelles et illustrées en fonction des thématiques, La Libre Belgique a respecté, du moins pour 2011, des proportions relativement fixes entre le rédactionnel et l'illustratif quel que soit la thématique considérée. La même conclusion peut être émise quant à l'Avenir. Par contre, la Dernière Heure présente des résultats plus tranchés : soit la part d'illustratif est importante, soit elle est largement inférieure, soit elle est inexistante.

Tout compte fait, le traitement journalistique de l'actualité agricole semble avoir pris, par moment, pour l'un ou l'autre des trois journaux, une certaine tournure *sensationnaliste*. Ainsi, de par leurs caractéristiques propres et leurs contraintes temporelles et matérielles, ils pêchent parfois inévitablement dans l'émotif en recourant à l'excès d'images. Toutefois, il convient de nuancer ce propos dans la mesure où bon nombre de variables interviennent dans la désignation d'un média comme étant *sensationnaliste*. En effet, l'analyse du seul traitement des illustrations et de leur place par rapport au contenu rédactionnel, n'est pas suffisant, loin s'en faut, pour oser certifier quoi que ce soit. Autrement dit, les seules données fournies par le corpus, ne constituent qu'une infime partie des informations susceptibles de mettre au jour l'éventuel *sensationnalisme* dont sont souvent accusés les médias, dont la presse quotidienne.

¹ Pour rappel, 40.9% des articles, toutes thématiques confondues, sont classés dans la catégorie « photo d'évènement d'actualité » contre 63.6% pour les « élevages », 63.2% pour « autres », 55.6% pour la « qualité différenciée » et 47.2% pour les « cultures ». cf. annexe III Tableau 8 : « nature des illustrations en fonction des thématiques »

3.6 Position de l'agriculture dans les journaux

Dans ce chapitre nous verrons dans quelle mesure les thématiques se positionnent à la une, au début, au milieu, à la fin ou dans les annexes du journal. Nous introduisons l'analyse par quelques généralités avant d'aborder l'influence de la mise en rubrique dans le positionnement des articles à thème. Quelques exemples appuieront également les diverses réflexions et le chapitre sera clôturé par une conclusion reprenant la cinquième et dernière hypothèse.

3.6.1 Généralités

Le fait que l'agriculture fasse la une ou qu'elle soit nichée au milieu ou à la fin du journal, influence plus ou moins la représentation que les lecteurs s'en font. En effet, suivant la position de l'article, l'importance accordée ainsi que l'impression donnée, ne sont pas les mêmes. Pour le dire avec un exemple, un article agricole positionné en première page, revêt incontestablement pour le lecteur un caractère relativement plus captivant et attire davantage son attention.

Il faut savoir que chaque article que le journal choisit de publier, occupe un espace et une position déterminés à l'avance. Il en va du jugement du journal à l'égard de ce qui est digne d'intérêt ou non, mais aussi de la mise en rubrique de l'information. En d'autres mots, « *le lecteur de presse peut commencer sa lecture par le début, la fin ou le milieu et jouit donc d'une certaine liberté. Mais cette liberté est surveillée car le souci du journal est de faire exister toutes les informations et de manifester ses choix et la hiérarchisation de l'information [...] »*¹. En conséquence, le rubriquage pratiqué par les journaux conditionne souvent la position des articles. Par exemple, La Libre Belgique a créé une rubrique intitulée « planète », généralement située dans les premières pages, et qui recense exclusivement l'actualité environnementale. Par définition, la rubrique est « *un sous-ensemble du journal comportant un certain nombre d'articles sur un thème ou un lieu, qui se répète régulièrement et témoigne de son existence, topographiquement et typographiquement par un titre aisément repérable* »². Mais la rubrique n'est pas sans jouer un rôle dans l'attente des lecteurs à l'égard des articles qui s'y trouvent. En effet, le lecteur ne lit pas de la même façon une information agricole suivant qu'elle est classée dans la rubrique « découverte » en fin du journal, ou placée à la deuxième page dans la rubrique « planète ».

Ceci étant dit, débutons l'analyse par quelques observations générales. D'emblée, près de 62.6% des articles agricoles de La Libre Belgique se retrouvent au début du journal, 20.3% au milieu, 15.4% à la fin et à peine 1.6% ont fait l'objet de la une.

La Dernière Heure distribue ses articles de manière plus homogène puisque 43.7% d'entre eux se positionnent au milieu, 34.5% au début, 17.2% à la fin et 4.6% se retrouvent en une du journal.

¹ JAMET C., JANNET A.-M., 1999, *La mise en scène de l'information*, Paris : L'Harmattan, p. 40

² *Ibidem* p. 26

Enfin, l'Avenir est le seul journal pour lequel une catégorie « annexes » a dû être définie. En réalité, le groupe l'Avenir compte neuf éditions régionales dont celle choisie pour cette étude, à savoir *l'Avenir Brabant Wallon*. Chaque édition publie un complément¹ spécialement dédié à sa région dans lequel il y développe l'actualité régionale. Tous les articles agricoles présents dans ce supplément sont donc inventoriés dans la catégorie « annexes ». L'Avenir y référence d'ailleurs une majorité de ses articles puisque 35.1% s'y trouvent! Un second tiers se positionne au début du journal, 23.4% au milieu et 3.6% en une.

3.6.2 Des thématiques à la une des journaux...

Le chapitre que nous allons maintenant entamer se distingue des précédents dans la manière de traiter et de présenter les résultats. En effet, chaque quotidien y est étudié séparément et sans en référer à l'ensemble du corpus comme précédemment. Il en va des spécificités propres au journal l'Avenir. Seules quelques comparaisons seront effectuées entre La Libre Belgique et la Dernière Heure.

3.6.2.1 La Libre Belgique

Le graphique ci-dessous (figure 30) laisse deviner que La Libre Belgique a fait le choix de voir figurer l'agriculture principalement au début du journal : toutes thématiques confondues, plus de 60% des articles s'y trouvent !

Quelques thèmes semblent en retrait mais sans que cela soit significatif au vu du très faible nombre d'articles les concernant : la « qualité biologique », l'« énergie », la « qualité différenciée », l'« élevage » et « autres ». De plus, l'« alimentation » et l'« environnement » sont les seules thématiques ayant fait l'objet d'un article en une du journal. Il serait d'ailleurs intéressant d'identifier le mois durant lequel cela s'est produit afin de renforcer l'hypothèse selon laquelle les thématiques font la une des journaux à des moments précis, c'est-à-dire lors d'évènements *exceptionnels* au sens du journal. D'après les données, le seul article consacré à l'« environnement » ayant figuré en une, est paru au mois de juin, c'est-à-dire durant la période de sécheresse qui a causé dommages aux agriculteurs² !

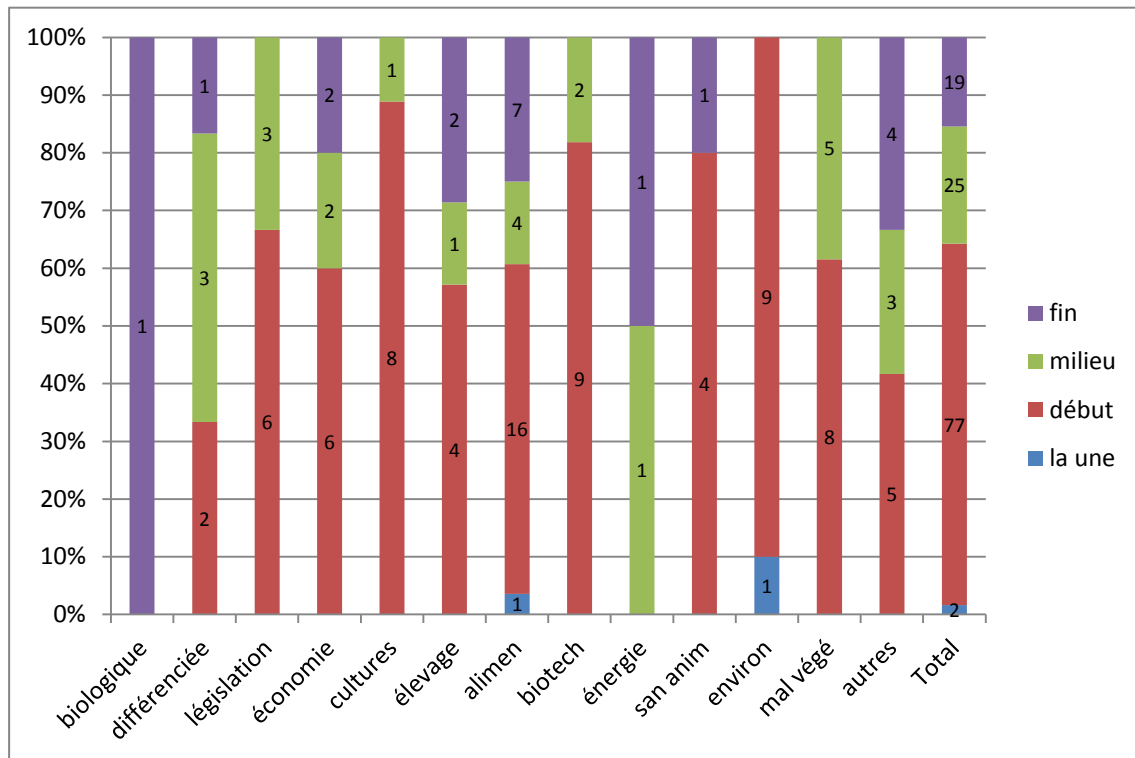
Nous avons traité plus haut du conditionnement de la position des thématiques dans le journal par l'emplacement des rubriques. Dans le cas de La Libre, il s'avère que la rubrique « planète » se situe dans 85% des cas au début du journal, qu'elle intègre *tous* les articles abordant l'« environnement », 70% de ceux traitant des « biotechnologies » ou encore 60% de ceux relatifs aux « élevages » et à la « législation ». Et, comme par un processus abscons de hiérarchisation de l'information que seuls les

¹ À noter que celui-ci reprend les numéros de page depuis zéro, et en dénombre en moyenne une dizaine. Il est également volage et il est donc impossible d'en déterminer la position exacte, d'où la création de la catégorie « annexes »

² Tout article traitant de l'impact des aléas météorologiques a été systématiquement classé dans la catégorie « environnement »

journalistes sont susceptibles de comprendre, nous retrouvons bel et bien ces dernières thématiques dans plus de 60% au début du journal¹ !

Figure 30 : Ventilation des thématiques en fonction de leur position dans La Libre Belgique



¹ 57% précisément pour les « élevages ».

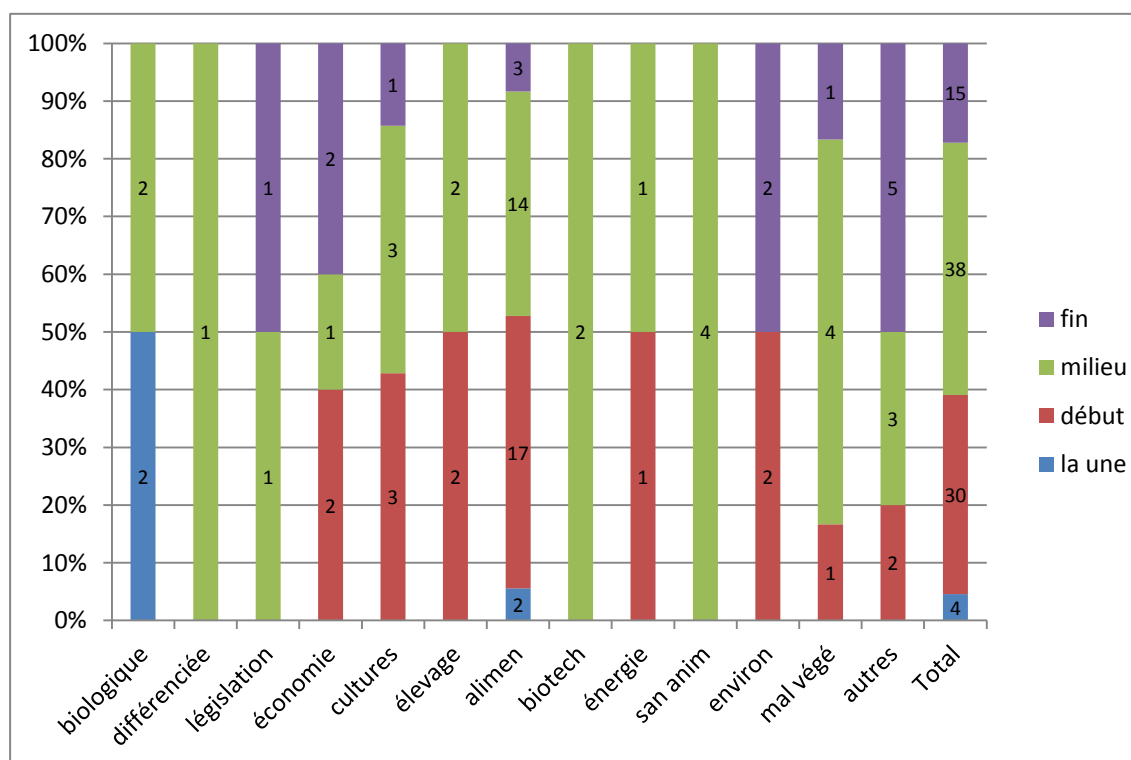
3.6.2.2 La Dernière Heure

De manière générale, le graphique ci-dessous (figure 31) révèle que l'agriculture occupe majoritairement le milieu du journal. En effet, toutes thématiques confondues, les articles s'y retrouvent dans 43.7% des cas. Les remarques émises pour La Libre Belgique sont également valables puisqu'il s'agit de faire preuve de réserve dans l'interprétation de la position des thématiques étant donné le faible nombre d'articles pour certaines d'entre elles.

Comparativement à La Libre Belgique, la Dernière Heure classe le même nombre d'articles à la fin du journal (17.2% et 15.5%) mais moitié moins au début (34.5% contre 62.6%).

Enfin, seules la « qualité biologique » et l'« alimentation » ont fait l'objet d'une page de couverture dans le journal. Mais ces résultats peuvent surprendre étant donné que sur les quatre articles traitant de la « qualité biologique » comme thématique principale, deux d'entre eux sont apparus à la une. Alors que l'« alimentation », qui est la thématique privilégiée de la Dernière Heure, réalise le même score ! Ce constat est-il lié au hasard ou est-ce plutôt le fruit du jugement journalistique à l'égard de l'importance à accorder spécialement à l'actualité relative à la « qualité biologique » ?

Figure 31 : ventilation des thématiques en fonction de leur position dans la Dernière Heure

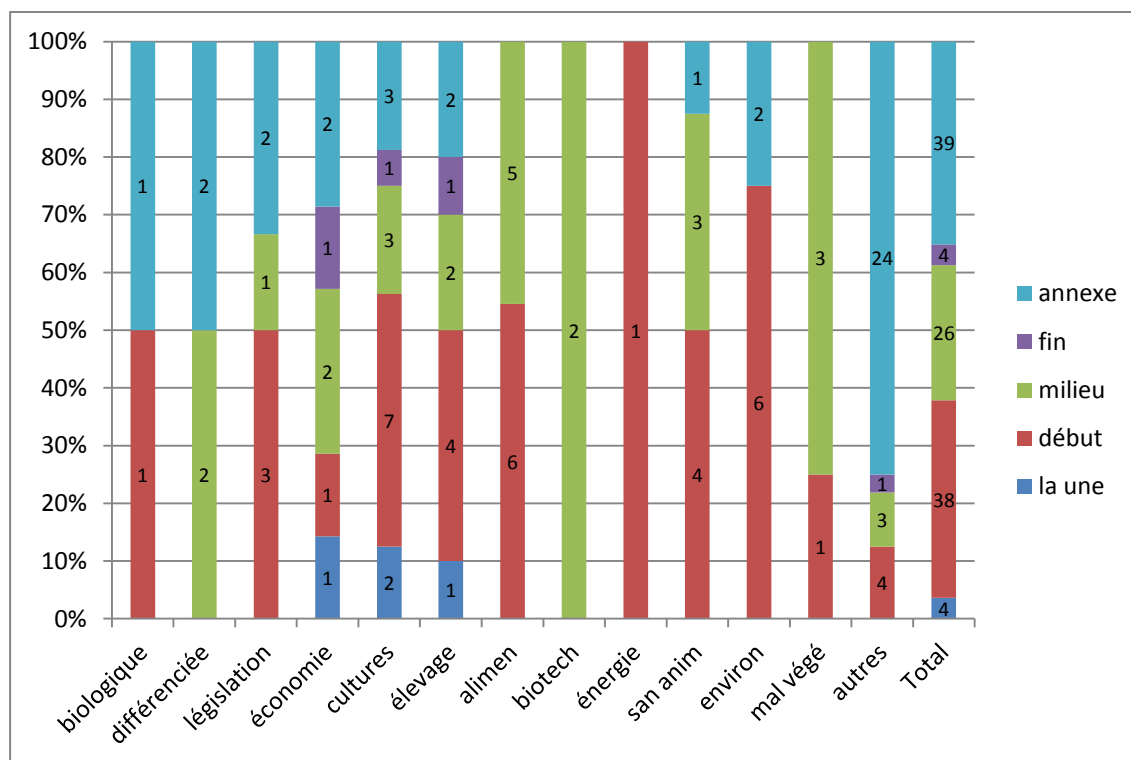


3.6.2.3 L'Avenir

Au vu de la figure 32, l'agriculture occupe généralement autant le début (34.2%) que l'annexe consacrée au Brabant Wallon (35.2%). La position de la thématique « autres » renforce une fois de plus l'hypothèse selon laquelle l'Avenir est un journal plus attentif à l'information agricole locale puisque 75% des articles qui la concernent, sont classés dans la catégorie « annexe ». Par ailleurs, l'« économie », les « cultures » et les « élevages » semblent se distribuer plus équitablement dans le journal par rapport aux autres thématiques.

Parallèlement à La Libre, nous pouvons illustrer par un exemple en quoi le positionnement des rubriques dans le journal détermine celui des thématiques. Ainsi, la rubrique « Brabant Wallon » se situe dans 95% des cas en annexe et regroupe 70% des articles abordant la thématique « autres ». Et, fidèlement, nous retrouvons effectivement 75% des articles « autres » en annexe du journal. Le même raisonnement peut être opéré avec l'« alimentation » et la rubrique « l'info » : dans 63% des cas, « l'info » se retrouve au début du journal, comporte 57% des articles sur « l'alimentation », alors que cette thématique se retrouve à peu près dans 60% des cas au début du journal.

Figure 32 : ventilation des thématiques en fonction de leur position dans l'Avenir



3.6.3 Conclusions

Hypothèse 5 : seules certaines thématiques font la une des journaux à des moments précis, en d'autres temps, l'agriculture n'occupe pas une position valorisante.

D'emblée, pour l'ensemble du corpus, seulement cinq thématiques sont parues en page de couverture. Pour certaines, un lien a pu être mis en évidence entre le fait d'être positionnées en *une* et la survenance, au même moment, d'évènements agricoles précis. Pour les autres, il faut s'en remettre au processus de hiérarchisation de l'information pratiquée par le journal.

En ce qui concerne une éventuelle *position valorisante* accordée à l'actualité agricole en générale, et aux thématiques en particulier, il a été souligné qu'elle dépendait, en partie, du rubriquage effectué par les journaux. Notons que malgré le soin du quotidien de *hiérarchiser* l'information en la ventilant entre le début et la fin du journal, il fait surtout en sorte qu'elle *existe* et qu'elle soit *lue*. En caricaturant à l'extrême, il semble que La Libre Belgique privilégie le début du journal pour positionner l'actualité agricole, alors que la Dernière Heure marque une préférence pour le milieu. L'Avenir, pour sa part, recense la majorité des articles agricoles dans une annexe consacrée au Brabant Wallon.

Pour en revenir aux thématiques à proprement parler, La Libre Belgique offre des exemples concrets démontrant le conditionnement de la position des thématiques en fonction de celle des rubriques. Un lien a pu être démontré entre la position de la rubrique « planète » et celle des thématiques « élevages », « environnement » et « biotechnologies ». En termes de *une*, un exemple à La Libre Belgique confirme la quatrième hypothèse puisque la thématique « environnement » a justement figuré en page de couverture au même moment que les crises liées à la sécheresse.

Dans le cas de la Dernière Heure, il est surprenant de constater que sur les quatre articles voués à la « qualité biologique », deux d'entre eux ont fait l'objet de la page de couverture, alors que « l'alimentation », thématique favorite de la Dernière Heure, n'y figure qu'une seule fois ! Cette constatation crédibilise l'idée selon laquelle « l'alimentation » serait *banalisée* au profit d'évènements plus *rare*s qui auraient tous leur place à cet endroit.

Enfin, à l'Avenir, la forte présence de l'actualité agricole, et spécialement de la thématique « autres », dans l'annexe consacrée au Brabant Wallon, confirme la volonté du journal de publier une information à caractère local. De plus, le principe selon lequel la position des thématiques est conditionnée par celle des rubriques s'applique également à l'Avenir. Par exemple, la thématique « autres » et la rubrique « Brabant Wallon » sont toutes deux situées majoritairement dans l'annexe, alors que la seconde englobe en grande partie la première !

Conclusion

Dans quelle mesure la presse quotidienne belge francophone nous permet-elle de connaître et de comprendre les questions agricoles ? C'est au terme d'une série de lectures passionnantes, d'une récolte méthodique d'informations dans les colonnes des journaux, de patience et de rigueur, qu'il est enfin possible de répondre, du moins en partie, à cette question. D'emblée, l'analyse des résultats a autant surpris que renforcé des hypothèses préalablement définies. Le passage en revue de la majorité des numéros publiés en 2011 des trois journaux considérés, a permis de dresser un bilan plausible, du moins provisoirement *non-faux*, de la manière dont la presse quotidienne belge francophone a traité des problématiques agricoles durant cette période.

L'un des objectifs fixés au départ de l'investigation, qui consistait à démontrer toute la complexité de la question de recherche au travers de la constitution d'un rapide panorama agricole et médiatique, semble avoir été atteint. Néanmoins, le champ des possibles paraissait trop vaste pour entreprendre une recherche qui soit réaliste temporellement et matériellement. Il a alors été nécessaire de guider le travail en opérant des choix scientifiquement fondés et en accord avec les exigences d'un mémoire académique. Pour ce faire, une sélection parmi l'ensemble des titres de presse a été réalisée, pour ne retenir que *La Libre Belgique*, *l'Avenir* et *la Dernière Heure*. Un échantillonnage en grappe a ensuite été effectué en vertu de la méthodologie de la *semaine construite*. Il a permis de gagner un temps précieux tout en assurant la représentativité de la population. Il restait ensuite à cerner les informations à analyser et à encoder dans la base de données. C'est dans ce but précis que des hypothèses ont été formulées, en s'inspirant de travaux similaires et de la littérature. Elles ont déterminé la construction de la grille d'analyse et balisé la présentation des résultats. Il en ressort un travail original qui apportera, espérons-le, un peu plus de connaissances dans le domaine de l'étude des médias en général, et de leurs relations avec le monde agricole en particulier. Les multiples conclusions qui en ont résulté, mériteraient toutes d'être soulignées une dernière fois dans ce volet final, mais seules les plus pertinentes prendront place.

Tout d'abord, la première partie s'est tournée vers l'étude des deux grands domaines articulant le questionnement à savoir l'agriculture et les médias.

D'une part, il convient de souligner que les réalités agricoles germent dans un terreau riche de nombreuses matières. En effet, au-delà de la partie visible, que tout un chacun peut aisément percevoir par les voies de la communication et des représentations, l'agriculture entretient des relations infiniment complexes avec de multiples composantes humaines et environnementales. Parallèlement, tout porte à croire que la partie immergée, qui constitue le socle sur lequel viennent se greffer les réalités agricoles, reste souvent inconnue du grand public.

D'autre part, la littérature relative aux médias et à la presse quotidienne en particulier, a permis la mise en lumière d'une réalité médiatique tout aussi trouble que celle de l'agriculture. En effet, les sphères de l'information semblent affectées par un fardeau économique. En ce sens, les journalistes paraissent tiraillés entre le devoir de livrer une information de qualité et des impératifs économiques qui les surpassent souvent. Mais, au-delà des considérations économiques, les journalistes et les lecteurs semblent impliqués dans le choix de traiter (ou non) et d'orienter, l'actualité agricole suivant leurs représentations et spécificités individuelles.

Au final, ces constatations ont permis de conclure que la presse quotidienne présente un handicap colossal susceptible de biaiser la sélection et le traitement de l'actualité agricole. C'est dans l'optique de questionner ces hypothèses qu'est né le mémoire.

Une première question posée était de savoir de quoi parlent les journaux quand ils traitent d'agriculture. Au final, il s'avère que pour l'ensemble du corpus, les « cultures », l'« environnement », la « législation », l'« économie » et l'« alimentation » sont présentes dans plus de 25% des articles. Il s'agit donc bien là des domaines qui ont formé le squelette de l'actualité agricole en 2011, avec une prépondérance notable de l'« économie » et de l'« alimentation », évoquées dans plus du tiers des articles.

Ensuite, l'étude du cadre conceptuel d'évocation de l'agriculture a permis d'avancer que La Libre Belgique évoque plutôt l'actualité agricole dans un contexte distant puisqu'une majorité des articles se situent dans les rubriques « planète » et « international ». Ce constat laisse aussi supposer que le journal est davantage soucieux d'aborder l'agriculture par une clé de lecture plus environnementale et mondiale. Par contre l'Avenir et la Dernière Heure empruntent des voies d'évocation plutôt sociétales et de proximité. L'Avenir classe effectivement l'actualité agricole en majeure partie dans les rubriques « Brabant Wallon » et « l'info ». La Dernière Heure privilégie pour sa part un cadre de lecture porté sur le bien-être et la qualité de vie en jouant également la carte de la proximité, au travers des rubriques « vivre mieux », « conso » et « société ».

En ce qui concerne les analyses portant sur les surfaces moyennes et cumulées, il s'avère que l'hypothèse a pu être validée par de nombreuses observations. En effet, l'espace consacré à l'agriculture dans les journaux varie en fonction du temps, des quotidiens, des grands événements et de la thématique traitée.

Tout d'abord, la surface totale cumulée consacrée à l'agriculture est plus importante durant les périodes chaudes de l'année qu'en d'autres temps. En effet, 68.2% du contenu agricole s'est amassé durant cette période en 2011 avec des scores extrêmement élevés pour juin et juillet. À cet instant, l'Avenir a accordé la plupart de sa surface agricole à la thématique « autres » symbolisée par la Foire Agricole de Libramont. Du côté de la Dernière Heure, c'est l'« alimentation » qui a dominé, sans grande surprise, les pages du journal. Au même moment, La Libre Belgique est le seul quotidien à

avoir abordé une palette très diversifiée de thématiques toutes équitablement réparties sur la surface totale cumulée.

Par ailleurs, bon nombre d'exemples ont démontré que l'espace attribué à l'une ou l'autre thématique, a fulminé à des moments bien précis de l'année. Ils correspondent à des événements agricoles *exceptionnels*, et à caractère relativement *sensationnaliste*, comme les crises de sécheresse ou l'affaire des concombres espagnols.

Un autre aspect de la recherche a étudié les cadres d'évocation géographique et politique de l'agriculture. En résumé, bon nombre d'articles sont évoqués dans un contexte relativement *distant* des lecteurs tant d'un point de vue géographique que politique. À cet égard, notons que les conclusions de Jean-Michel Reniers vont dans le même sens. Dans son mémoire réalisé en 2000 sur les périodiques, il avait conclu que l'agriculture était évoquée majoritairement dans des contextes géographiques et politiques internationaux¹. Bien que les supports analysés aient des périodicités différentes, des constations similaires renforcent la fiabilité des conclusions de cette étude.

D'abord, en matière de géographie de l'information agricole, La Libre Belgique inscrit une majorité d'articles dans un cadre géographique international, 54.9% précisément. La Dernière Heure opte pour une actualité agricole équitablement répartie entre les niveaux régional, national et international en y évoquant respectivement 18.6%, 22.1% et 36% des articles. Enfin, l'Avenir informe majoritairement les lecteurs par le biais d'une actualité localement située puisque 49.5% des articles sont évoqués à ce niveau. Tout compte fait, en caricaturant, il semble que les trois journaux adoptent un traitement géographique de l'actualité agricole correspondant à leur politique éditoriale. Les choix de La Libre Belgique semblent aller en faveur d'une prise de conscience collective des problématiques agricoles en les abordant sous un angle plus global, ce qui permet, sans doute, une meilleure compréhension des enjeux mondiaux. *A contrario*, l'Avenir confirme sa vision locale de l'actualité et opte pour un angle d'approche qui se veut près des lecteurs. C'est alors une prise de conscience plus individuelle des questions agricoles qui est susceptible de se manifester. Pour sa part, la Dernière Heure se situe à la croisée de ces considérations en exacerbant toutefois les enjeux régionaux et nationaux.

Ensuite, en termes d'évocation politique, il s'avère que plus de 57% des articles du corpus ont été transcrits dans un cadre international, avec quelques nuances en fonction des quotidiens. L'Avenir est le seul journal à s'être intéressé à la politique locale en comparaison de la moyenne (15% contre 5%). Par contre la Dernière Heure n'y a aucunement fait référence. Ses champs politiques favorisés étant le national et l'international. La Libre Belgique a, pour sa part, exclusivement privilégié les sphères politiques internationales puisque 66.1% des articles y font référence.

¹ RENIERS J-M., 2000, *Dix ans d'environnement dans la presse périodique. Analyse de contenu appliquée aux cas du Vif-l'Express et du Nouvel Observateur*, Bruxelles, mémoire IGEAT, p. 55

La suite des observations s'est alors tout naturellement tournée vers les cadres d'évocation géographique et politique en fonction des thématiques.

En ce qui concerne la géographie d'évocation, trois groupements ont été retenus pour l'ensemble du corpus. Un groupement de *proximité* qui recense les thématiques traitées à un échelon local et régional, à savoir les thématiques « autres », « énergies », « qualité biologique », « qualité différenciée » et « cultures ». Un groupement *neutre* dans lequel figurent les thématiques présentes en proportions plus ou moins égales au sein des niveaux géographiques. Il s'agit de « l'environnement », de « l'économie », des « élevages », de la « législation » et de la « santé animale ». Enfin, un groupement *lointain* au sein duquel l'actualité agricole est plus reculée, concerne les « biotechnologies », « l'alimentation » et les « maladies végétales », avec un très net écart de celle-ci vers l'international

Du côté politique, trois groupements se sont profilés. Un groupement où les thématiques sont dominées par la *politique locale et régionale*, réunissant « l'environnement », la « qualité biologique », les « cultures », la « qualité différenciée » et la thématique « autres ». Un second groupement à *la croisée des politiques locales, régionales, nationales et internationales*, qui comporte seulement « l'économie » et la « législation » agricoles. Et un troisième groupement parmi lequel la *politique nationale et internationale* occupe une place de premier choix, comprenant les « biotechnologies », « l'énergie », la « santé animale », « l'alimentation », les « élevages » et les « maladies végétales ».

Par ailleurs, l'étude aurait manqué de consistance si le poids et la nature des illustrations n'avaient pas été pris en considération.

En termes de pourcentages d'articles illustrés, les premières observations ont révélé que 68.5% des articles de l'Avenir sont dotés d'illustrations, contre 56.3% à la Dernière Heure et 51.2% à La Libre Belgique. Aussi, il était primordiale de pondérer la place des images par rapport au rédactionnel, et des analyses complémentaires ont dévoilé que pour une même surface totale moyenne, la Dernière Heure accordait en général plus d'illustratif proportionnellement au contenu écrit que les deux autres quotidiens.

En ce qui concerne la nature des illustrations utilisées pour imager l'agriculture, il est à retenir que l'Avenir a donné la priorité à la catégorie « photo d'évènement d'actualité » qui inclut tous les articles illustrés à l'aide d'une photographie prise sur le terrain. En effet, 32.2% des articles y ont été classés contre 23% pour le corpus et deux fois moins pour les deux autres journaux. Parallèlement, la Dernière Heure a privilégié les « mises en situation », ce qui laisse supposer que le journal a été moins favorable aux déplacements que son collègue l'Avenir, et a davantage *arrangé* les illustrations. Enfin,

La Libre Belgique est le journal qui a diversifié le plus possible les genres illustratifs. Il est le seul à les avoir tous utilisés.

Du côté des thématiques, trois groupements à photogénie variable ont pu être mis en évidence. Un premier groupement dit *photogénique* comporte toutes les thématiques ayant significativement été illustrées par rapport à la tendance marginale, il s'agit de « l'énergie », de la « qualité biologique », de la « qualité différenciée », de la thématique « autres » et de « l'environnement ». Un second groupement nommé *médian* comprend les thématiques « santé animale », « maladies végétales », « économie agricole », « cultures » et « élevages ». Un troisième groupement *non-photogénique* est constitué des thématiques les moins illustrées à savoir la « la législation », « l'alimentation » et les « biotechnologies ». Ainsi, ces constats démontrent que certains sujets d'actualité sont plus facilement représentables dans le chef des journalistes que d'autres.

Pour terminer, des comparaisons entre les quotidiens au niveau de la position de l'agriculture en général, et des thématiques en particulier, ont permis de constater qu'elle dépendait en partie du rubriquage effectué par les journaux. Il s'avère que La Libre Belgique a positionné l'actualité agricole majoritairement en début du journal, la Dernière Heure au milieu et l'Avenir dans une annexe spécialement consacrée à la région du Brabant Wallon.

Par ailleurs, les journaux n'ont pas véritablement fait honneur à l'actualité agricole au travers des *unes* puisque seulement 10 articles sur 321 y ont figuré. La Libre Belgique a mis en évidence l'« environnement » durant les épisodes de sécheresse printanière et l'« alimentation » à un autre moment. La Dernière Heure comptabilise quatre *unes* dont deux pour la « qualité biologique » et deux autres en faveur de l'« alimentation » qui est sa thématique de prédilection. L'Avenir positionne en page de couverture un article sur l'« économie », un second sur les « élevages » et deux autres au bénéfice des « cultures ».

En définitive, et pour clore ce chapitre, nous pouvons dire que la presse quotidienne reste un moyen de communication et d'information parmi d'autres, avec ses défauts et ses contraintes propres, qui véhicule, tant bien que mal, une actualité agricole qu'elle estime intéressante pour les lecteurs. Par ce propos, nous pointons le cœur du problème: *une actualité qui intéresse les lecteurs est une actualité qui sera prise en compte par les journaux et inversement*. Mais loin de là l'idée que le traitement journalistique soit pavé de mauvaises intentions. Par ailleurs, la presse reste un lieu privilégié du débat public où des enjeux peuvent être discutés, critiqués ou mis en lumière et, de ce fait, il semblerait judicieux d'accorder davantage de place et d'analyses commentées en faveur des questions agricoles. Mais rien n'est fixé d'avance et pour de bon, tout est relatif. Et les centres de gravité des médias d'information peuvent toujours s'inverser en fonction des tendances sociales, culturelles, économiques ou environnementales. Et puis, d'autres champs de sensibilisation à l'agriculture existent mais la route semble longue et sinueuse pour voir apparaître un changement du côté de la presse.

Limites et perspectives

Comment poser les limites de cette recherche si n'est en soulignant d'emblée son caractère profondément, voire exclusivement, quantitatif ? En effet, l'analyse de contenu réalisée dans le cadre de ce mémoire prend la forme d'une analyse catégorielle qui repose sur le postulat qu'une caractéristique est d'autant plus importante pour le locuteur (le journaliste en l'occurrence) qu'elle est fréquemment citée. C'est bien la logique adoptée dans le présent mémoire. Bien que certains aspects d'ordre qualitatif aient été détaillés tout au long du dépouillement et de l'interprétation des résultats, nombreuses sont les perspectives de recherche susceptibles de venir renforcer leur validité scientifique.

Tout d'abord, il a été souvent question des « représentations » des journalistes et des lecteurs, mais aucune démarche n'a été mise en œuvre pour mesurer, qualifier ou caractériser ce qu'elles dissimulent vraiment. Par exemple, il serait pertinent de peaufiner l'étude à l'aide d'une enquête par questionnaire soumise à un échantillon de journalistes et de lecteurs des quotidiens sélectionnés. Elle permettrait d'en savoir plus sur ce qu'évoquent pour eux l'agriculture ainsi que les éventuels enjeux ou problèmes associés, les cadres géographiques et politiques de référence ou encore les sujets d'actualité qu'ils ont mémorisés.

Par ailleurs, il n'existe pas *une* méthode d'analyse de contenu mais *des* méthodes. Chacune revêt à la fois des avantages et des limites spécifiques, et les trianguler dans le cadre d'une même étude peut s'avérer judicieux. Des analyses de *l'évaluation*, de *l'expression* ou des *cooccurrences* auraient permis, respectivement, d'étudier les jugements de valeurs, leur direction et leur intensité, l'état d'esprit du locuteur et ses dispositions idéologiques, ou encore les associations de thèmes dans les séquences de la communication. D'autres outils de recherche pourraient également être utilisés pour tester la fiabilité de la méthode comme l'entretien non directif ou l'interview.

Ensuite, il serait intéressant de réaliser la même recherche avec une grille d'analyse identique appliquée à d'autres journaux belges tant en Wallonie, en Flandre ou à Bruxelles, et à des périodes différentes. Cette démarche aurait pour but de déployer la question de recherche à un niveau national et dans des tranches temporelles et spatiales variées. La confrontation des différents résultats obtenus infirmeraient ou confirmeraient alors certaines tendances observées dans le cadre de ce mémoire.

En ce qui concerne l'apport de l'étude, sur la forme, la méthodologie adoptée s'inscrit pleinement dans le prolongement de recherches similaires, ce qui renforce sa validité externe. Par contre, sur le fond, les résultats ont plutôt permis de fortifier des théories et principes *connus* (plus justement : *provisoirement non-faux*) de la presse quotidienne. Autrement dit, les conclusions apportées par ce travail ne feraient que les démontrer une nouvelle fois mais en pointant du doigt l'agriculture. Bref, de manière caricaturale, nous pouvons affirmer que dans les grandes lignes, les conclusions *répètent ce*

que l'on savait déjà. Ainsi, est-il surprenant de constater un *processus de sélection de l'information* ? Ou encore de mettre en évidence l'influence du rubriquage sur la position de l'actualité agricole dans le journal ? Est-il étonnant que la presse quotidienne se focalise davantage sur des *événements d'actualité « chaude »* puisqu'ils sont, à son sens, plus *exceptionnels* ?

De plus, deux autres limites, et non des moindres, sont à souligner. D'une part, la précision des catégories est-elle pertinente au vu de ce qu'on cherche à démontrer ? En d'autres mots, les catégories sont-elles trop ou trop peu nombreuses ? Faillait-il définir moins de catégories pour obtenir des résultats plus contrastés ou l'inverse ? D'autre part, leurs définitions et leurs règles catégorielles sont-elles dispensées de notre subjectivité ? Bien qu'elles aient été lues et approuvées par plusieurs personnes, leur objectivité n'est pas assurée. Pour le dire avec un exemple, qu'en est-il du sens accordé à la catégorie « qualité différenciée » par rapport à celui qu'elle revêt pour les journalistes, les lecteurs ou d'autres chercheurs ? Avons-nous tous le même système de référence ?

Par ailleurs, certains résultats s'appuient sur un nombre très limité de données. Cet état de fait limite fortement les interprétations ou les rend hasardeuses. Toutefois, soulignons que le manquement d'informations peut soit relever d'une incohérence de la grille d'analyse, soit signifier que les journaux n'ont réellement pas accordé d'importance à la catégorie concernée. Comment le savoir ?

Pour conclure, il s'agit d'apprécier ce travail pour ce qu'il est, c'est-à-dire une étude de cas dont la scientificité réside dans ses limites énoncées. Aussi, la recherche en science humaine (*en toute science* ?) est avant tout une question d'honnêteté et d'authenticité de la part du chercheur, aussi expérimenté ou débutant soit-il. Il convient d'admettre ses limites, ses égarements, ses erreurs, ses valeurs idéologiques ou ses jugements. Bref, reconnaître sa subjectivité.

Glossaire

Autotrophie, autotrophe : mode de nutrition qui permet à des organismes de fabriquer des molécules organiques sans ingérer d'autres organismes ou les substances qui les composent. Les organismes autotrophes utilisent l'énergie provenant du Soleil ou de l'oxydation des substances inorganiques pour former leurs molécules organiques. (Campbell N., 2007).

Bidonnage : il consiste à faire passer pour réalité une information mise en scène ou reconstituée. (S., Janvier, 2001).

Biocarburant : carburant tiré de la biomasse (biofuel, en anglais). Le terme d'« agrocarburants » désigne ceux qui sont extraits de plantes cultivées, souvent alimentaires (Charvet J-P, 2012).

Biodiversité : elle est la variabilité entre les êtres vivants incluant les systèmes marins, terrestres, aquatiques, et comprenant la diversité au sein des espèces, entre espèces et entre communautés. (Mahy G., 2011).

Distorsion de l'information : on parle de distorsion quand les médias donnent une image biaisée d'un fait ou d'un événement. La distorsion est une restitution qui pêche par manque de fidélité à la réalité en adoptant un angle de vue exclusif au détriment d'autres regards nécessaires (Rhode R., 2010)

Écosystème : ensemble que forment dans une aire donnée, les facteurs abiotiques et la communauté des espèces. (Campbell N., 2007).

Hétérotrophie, hétérotrophe : mode de nutrition des organismes qui fabriquent leurs molécules organiques après avoir mangé des proies ou des résidus organiques. Organismes qui se nourrissent directement ou indirectement des produits des producteurs. (Campbell N., 2007).

Organisme Génétiquement Modifié (OGM) : Organisme vivant dont on a modifié le patrimoine génétique de façon artificielle, en y insérant un ou plusieurs gènes provenant d'autres organismes vivants. Cela lui confère de nouvelles propriétés : résistance à certains insectes, tolérance à certains herbicides, etc. (Campbell N., 2007).

Représentations : systèmes d'interprétation qui régissent notre relation au monde et aux autres, qui orientent et organisent les conduites et les communications sociales. En tant que phénomènes cognitifs, ils engagent l'appartenance sociale des individus par l'intériorisation de pratiques et d'expériences, de modèles de conduites et de pensées. Elles sont des connaissances éminemment sociales, construites par le social, partagées par un groupe et régissent les interactions sociales. Mais les elles sont aussi individuelles car lorsqu'on veut s'imaginer un objet, un concept, on le rapproche à nos propres expériences. (Bermoussi M., Florin A., 1995 et Ehrlich S., 1985).

Stéréotype : désigne des catégories descriptives simplifiées par lesquelles nous cherchons à situer autrui ou des groupes d'individus. Les stéréotypes servent à distinguer un « nous » d'un « ils ». Ils servent à définir notre identité, notre appartenance à un groupe par un processus de catégorisation. (Bermoussi M., Florin A., 1995)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGNES Y., 2002, *Manuel du journalisme : Ecrire pour le journal*, coll. Guides Repères, Paris : Editions La Découverte, 280p.
- ANCION F., HARMIGNIE O., HENRY DE FRAHAN B., 2004, *Filières de qualité différenciée en Wallonie : État des lieux et analyse*, Louvain-la-Neuve : MRW, Conseil supérieur wallon de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de l'Alimentation, 140p. En ligne : http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/ecru/documents/CSWAAA_qualite_differenciee.pdf
- ANTOINE F., HEINDERYCKX F., 2011, *Etat des lieux des médias d'information en Belgique francophone*, Bruxelles : Parlement de la Communauté de Belgique Wallonie-Bruxelles, 190p. En ligne : http://egmedia.pcf.be/wp-content/uploads/2011/03/EGMI_EDL_fullv6_5.pdf
- AUBENAS F., BENASAYAG M., 2007, *La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, coll. Sur le vif, Paris : Editions La découverte, 112p.
- BARDIN L., 1977, *L'analyse de contenu*, 1^{er} édition, coll. Le Psychologue, Paris : Presses universitaires de France, 233p.
- BARDIN L., 1989, *L'analyse de contenu*, 5^{ème} édition revue et augmentée, coll. Le Psychologue, Paris : Presses universitaires de France, 291p.
- BAUDINET C., 2003, *L'environnement dans les médias : la part du contenu scientifique et du contenu éthique. Construction d'une grille d'analyse à appliquer à des articles traitant du réchauffement climatique global dans « La Recherche », « Le Vif/L'express » et « Greenpeace magazine » afin d'y déterminer la part du scientifique et de l'éthique*, Bruxelles, mémoire IGAT
- BERMOUSSI M., FLORIN A., 1995, « La notion de représentation : de la psychologie générale à la psychologie sociale et la psychologie du développement » in *Enfance*, Tome 48 n°1, pp. 71-87
- BERTRAND J-C., 1999, *Médias. Introduction à la presse, la radio et la télévision*, 2^{ème} édition revue et actualisée, Editions Ellipses, 320p.
- BONNY S., 2000, « Les consommateurs, l'agriculture, la qualité et la sécurité des aliments : une analyse du questionnement des consommateurs et des réponses apportées », in *INRA Production Animale*, N°13, 287-301
- BURNY P., WINANDY D., SPOIDEN G., 2003, « Dossier Qualité différenciée : Politique de la qualité ou défense de l'agriculture wallonne ». In *Les Nouvelles de l'Automne*, Jambes : Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Agriculture, n° 28, 35p. En ligne : http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/IMG/pdf/LN28_FR.pdf
- CAMPBELL N., REECE J., 2007, *Biologie*, 7^{ème} édition, Paris : Pearson Education France, 1334p.

CELLULE ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, 2007, *Rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon 2006-2007*, MRW - DGRNE, Namur, 720p. En ligne : <http://etat.environnement.wallonie.be/index.php?page=le-rapport-analytique-2006-2007>

CELLULE ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, 2010, *Tableau de bord de l'environnement wallon 2010*, SPW-DGARNE, Liège-Jambes, 230p. En ligne : <http://etat.environnement.wallonie.be/index.php?page=le-tableau-de-bord-2010>

CHARON J-M., 2007, *La presse quotidienne*, coll. Repères, Paris : Editions La Découverte, 117p.

CHARON J-M., 2008, *La presse magazine*, coll. Repères, Paris : Editions La Découverte, 128p.

CONSEIL DE FILIERE WALLONNE GRANDES CULTURES, *Les Grandes Cultures : des productions durables et de qualité*. 2p. En ligne : http://www.cfpcw.be/pdf/25-CFPCW-TRIAL_3.pdf

CONSEIL REGIONAL WALLON ET GOUVERNEMENT WALLON. *Décret du 19 décembre 2002 relatif à la promotion de l'agriculture et au développement des produits agricoles de qualité différenciée*. Moniteur belge du 28/01/2003

CRIOC, 2007, *Acheter sain : les signes de qualité*. En ligne : <http://www.oivo-crioc.org/files/fr/2099fr.pdf>

CRIOC, 2007, *Qualité différenciée et productions végétales*. En ligne : http://www.cra.wallonie.be/img/page/pubtech/LB2007/LB2007-TRACABILITE_vandercammen.pdf

DANCEY C-P., REIDY J., 2007, 1^{ère} édition, *Statistiques sans maths pour psychologues. SPSS pour Windows. QCM et exercices corrigés*, Bruxelles : Editions De Boeck, 659p.

DE BONVILLE J., 2006, *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*, Bruxelles : de Boeck Université, 451p.

DORE T., RECHAUCHERE O., 2010, *La question agricole mondiale*, coll. Etudes de la documentation française, Paris : la documentation Française, 183p.

DUMONT G-H., 1984, *Quand « La Libre s'appelait Le Patriote », 1884-1914 : tout le parfum de la « Belle Epoque » à travers la vie d'un journal d'opinion*, Gembloux : Editions Duculot, 173p.

DUMONT J-B., GREVISSE B., RINGLET G., 2001, *La presse écrite en Belgique*, Bruxelles : Editions Kluwer, 161p.

EHRlich S., 1985, « La notion de représentation : diversité et convergence », in *Psychologie française*, 30, 3-4, 1985, p. 229

FISHER G-N., 2005, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, 3^{ème} édition, coll. Psycho Sup. Psychologie Sociale, Paris : Dunod, 278p.

- GODDEN B., 2011, *Agriculture, forêts et environnement*, 6^{ème} édition, Bruxelles : Presses universitaires de Bruxelles, 115p.
- GRIFFON M., 2006, *Nourrir la planète*, coll. Sciences, Paris : Editions Odile Jacob, 456p.
- HEINDERYCKX F., 1996-1997, *Sociologie des moyens de communication*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles
- HEINDERYCKX F., 2009-2010, *sociologie des médias*, syllabus de cours, Université de Mons
- HUBERT C., 2006, *De la première à la Dernière heure : les cent ans d'un journal pas comme les autres*, Bruxelles : Editions L. Pire, 205p.
- JAMET C., JANNET A-M., 1999, *La mise en scène de l'information*, Paris : L'Harmattan, 299p.
- JANVIER S., 2001, *Les métiers du journalisme*, coll. Major, Paris : Presses Universitaires de France, 152p.
- KINNEAR P., GRAY C., 2005, *SPSS facile appliqué à la psychologie et aux sciences sociales. Maitriser le traitement des données*, Bruxelles : Editions De Boeck, 432p.
- L'AVENIR, *Nos médias et nos valeurs*. En ligne : <http://www.lavenir.net/extra/qsn/valeurs>
- LAMBERT L., 2007, « Slow Food : où en est l'agriculture wallonne ? ». In *Etopia*. 141-164 pp. En ligne : http://www.etopia.be/IMG/pdf/r3_10_Lambert01-3.pdf
- LE FLOCH P., SONNAC N., 2005, *Economie de la presse. Nouvelle édition entièrement refondue et mise à jour*, coll. Repères, Paris : La Découverte, 122p.
- L'ESSENTIEL SUR L'UE, 2009 (16 décembre), « les compétences de l'Union », in *Toute l'Europe : toute l'Europe en un clic*. En ligne : <http://www.touteleurope.eu/fr/organisation/l-essentiel-sur-l-ue.html>], consulté le 12 mai 2012
- MAESELE P. A., SCHUURMAN D., 2008, « Biotechnology and the Popular Press in Northern Belgium : A Case Study of Hegemonic Media Discourses and the Interpretive Struggle » in *Science Communication*. 435-471 pp. En ligne : <http://scx.sagepub.com/content/29/4/435.abstract>
- MAHY G., 2011, *Ecologie appliquée à l'aménagement du territoire*, notes de cours, Université Libre de Bruxelles
- MAIGRET E., 2003, *Sociologie de la communication et des médias*, collection « U », Paris : Editions Armand Colin, 287p.
- MUCCHIELLI R., 1974, *L'analyse de contenu des documents et des communications. Connaissances du problème. Applications pratiques*, 5^{ème} édition, Paris : Entreprises Modernes d'Édition, 56p.
- NEVEU E., 2004, *Sociologie du journalisme*, nouvelle édition, coll. Repères, Paris : Editions La Découverte, 122p.

PATRIN-LECLÈRE V., « Journalisme, publicité, communication : pratiques professionnelles croisées », In *Communication et langages*, N°140, 2ème trimestre 2004, pp. 109-118. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan_0336-1500_2004_num_140_1_3275

POHL S., 2012, *Psychologie de l'environnement et de la communication*, notes de cours, Université Libre de Bruxelles

POURTOIS J-P., DESMET H., 2007, *Epistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Wavre : Editions Mardaga, 235p.

QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 3^{ème} édition entièrement revue et augmentée, Paris : Dunod, 253p.

RENIERS J-M., 2000, *Dix ans d'environnement dans la presse périodique. Analyse de contenu appliquée aux cas du Vif-l'Express et du Nouvel Observateur*, Bruxelles, mémoire IGEAT

ROHDE E., 2010, *L'éthique du journalisme*, coll. Que sais-je ?, Paris : Presses universitaires de France, 126p.

ROUDART L., MAZOYER M., 2002, *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, coll. Points Histoire, 2^{ème} édition, Editions du Seuil, 699p.

SAPORTA I., 2011, *Le livre noir de l'agriculture : comment on assassine nos paysans, notre santé et l'environnement*, Paris : Fayard, 249 p.

SONNAC N., 2006, « Médias et publicité, ou les conséquences d'une interaction entre deux marchés ». In *Centre de recherche en économie et statistique*. n°63, 192p. En ligne : <http://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2006-1-page-49.htm>

SPW-DGO3, 2011, *Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2010-2011*, 135p. En ligne : http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/breve.php3?id_breve=1195

STAFFORD J., BODSON P., 2006, *L'analyse multivariée avec SPSS*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 245p.

Documents audiovisuels

FRANCE CULTURE, MÉTÉZEAU F., « Le paysan: un objet médiatique comme les autres ? », In *Le secret des sources*. Emission du 3 mars 2012, Paris : France Culture Radio, 48min. En ligne : <http://www.franceculture.fr/emission-le-secret-des-sources-le-paysan-un-objet-mediatique-comme-les-autres-2012-03-03>

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- AMAR P-J., 2000, *Le photojournalisme*, coll. Images 128, Paris : Nathan Université, 128p.
- BENHAMMOU F., 2009, « Nourrir l'humanité : une géopolitique de l'alimentation et de l'environnement », in *Ecologie & politique*, 2009/1 N° 38
- CETRI, 2010, *Impact de l'expansion des cultures pour biocarburants dans les pays en développement. Rapport final*, Bruxelles, p. ix
- CHARVET J-P, 2012, *Atlas de l'agriculture. Comment nourrir le monde en 2050*, Nouvelle édition augmentée, coll. Atlas/Monde, Paris : Editions Autrement. 96p.
- CRÉDIT AGRICOLE, 2011, Communiqué de presse : « L'indice de confiance agricole du Crédit Agricole révèle le profond malaise que vit le secteur agricole ». En ligne : http://www.credit-agricole.be/fr/general/news/article_malaise-confiance-agricole
- CRIOC, 2008, *Image de l'agriculture wallonne*, En ligne : <http://www.crioc.be/files/fr/3960fr.pdf>
- DE CHEVEIGNE S., 2000, *L'environnement dans les journaux télévisés : médiateurs et visions du monde*, coll. CNRS communication, Paris : Centre National de la Recherche Scientifique, 161p.
- EVENO P., 2010, *La presse*, coll. Que sais-je ?, Paris : Presses universitaires de France, 128p.
- FAO, 2000, *la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2000*, Rome
- FAO, 2009, *la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Le point sur l'élevage*, Rome
- FOER J-S., 2011, *Faut-il manger les animaux ?*, Paris : Editions de L'Olivier, 368 p.
- FRANCENNE D., 2008, *Les labellisations équitables et biologiques : quelles synergies ?*, Université Libre de Bruxelles, mémoire IGEAT
- GUIBERT M., JEAN Y., 2011, *Dynamique des espaces ruraux dans le monde*, coll. U Géographie, Paris : Editions Armand Colin, 408p.
- INRA, 2008, *Agriculture et biodiversité. Valoriser les synergies, Expertise scientifique collective. Chapitre 1. Les effets de l'agriculture sur la biodiversité*, 139p. En ligne : http://www.inra.fr/l_institut/expertise/expertises_realisees/agriculture_et_biodiversite_rapport_d_expertise
- MOIRAND S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, 1^{ère} édition, Paris : Presses Universitaires de France, 180p.
- NAIZY N., 2006, *Le développement durable dans la presse quotidienne. Analyse des conférences de Rio et de Kyoto dans quelques quotidiens*, Université Libre de Bruxelles, mémoire Journalisme

NEVEU A., 2005, *Les grandes heures de l'agriculture mondiale. Espoirs, succès et menaces*. Paris : l'Harmattan, 203p.

PARMENTIER B., 2007, *Nourrir l'humanité. Les grands problèmes de l'agriculture mondiale au XXIème siècle*, Paris : Editions La Découverte, 274p.

S.A.F AGRICULTEURS DE France, 2006, *La communication agricole vers le grand public. Livre blanc*, 20p. En ligne :
http://www.agriculteursdefrance.com/Upload/Commissions/Fichier_106.pdf

TITEUX P., LECOQ N., 2012, « Agrocarburants, du rêve au cauchemar ». In *Imagine*, n°89, pp. 30-31

Documents audiovisuels

BERGEON E. (réal.), GOLFIN L. (aut.), 2012, *Les fils de la Terre*, documentaire, 89min.

COEMAN M. (réal.), ELLENSTEIN S. (aut.), 2011, *Love MEAT Tender*, documentaire, Bruxelles : AT DOC, 75 min.

GEYRHALTER N., (réal.), WIDERHOFER W. (aut.), 2007, *Notre pain quotidien*, documentaire, 92min.

JAUD J-P. (réal.), 2008, *Nos enfants nous accuseront*, documentaire, Paris : J+B Séquences, DVD, 112 min.

SERREAU C. (réal.), 2010, *Solutions locales pour un désordre global*, memento, DVD, 113min.

VALLI E. (réal.), ARTHUS-BERTRAND Y. (aut.), 2010, « Six milliards d'hommes à nourrir », *in vuduciel*, documentaire, Paris : Edition vidéo France Télévisions Distribution, DVD, 100min.

ANNEXES

ANNEXE I

Figure 1 : Représentation des échantillonnages éclatés (corpus et prétest)

Janvier 2011

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

Février 2011

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Mars 2011

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Avril 2011

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mai 2011

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin 2011

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Juillet 2011

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Aout 2011

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre 2011

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Octobre 2011

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Novembre 2011

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre 2011

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Figure 2 : Jours de la semaine représentés sur le total des jours de l'année 2011

Lundi	25 / 52
Mardi	26 / 52
Mercredi	25 / 52
Jeudi	27 / 52
Vendredi	26 / 52
samedi	27 / 53

Les cases grisées représentent les journaux utilisés pour réaliser le prétest. Ils ont été échantillonnés par la technique de l'échantillonnage éclaté. Ils sont au nombre de 48 (12 numéros par journal).

Les nombres en gras représentent les dates des journaux qui font partie du corpus, ils sont 468 sur une population totale de 939. Soit 156 numéros analysés pour chaque quotidien, répartis équitablement sur les jours, les semaines et les mois.

ANNEXE II

Figure 1 : Grille d'analyse et modifications suite au prétest

	Catégories	Règles de catégorisation/unités
<u>Thématiques principales</u>	1 = qualité biologique 2 = qualité différenciée 3 = législation agricole 4 = économie agricole 5 = cultures 6 = élevages 7 = <i>horticultures</i> 8 = alimentation 9 = biotechnologies 10 = énergies 11 = santé animale 12 = maladies végétales 13 = <i>calamités naturelles</i> 14 = environnement 15 = autres	Cf. définitions dans la figure 2 Règle : Si la thématique est présente dans le titre, le chapeau ou l'appel de titres, la catégorie correspondante est activée
<u>Thématiques principales absente/présente</u>	1. oui 2. non	Si la thématique est présente dans le corps du texte, la catégorie 1. est activée
<u>Position dans le journal</u>	1 = la une 2 = début 3 = milieu 4 = fin 5 = annexes	1 = la première page du journal 2 = le premier tiers du journal 3 = le tiers intermédiaire du journal 4 = le dernier tiers du journal 5 = les pages annexes (<u>mais pas les suppléments sports, culture, loisirs etc.</u>)
<u>Nature de l'illustration</u>	1 = portrait 2 = photo A 3 = Infographie 4 = caricature 5 = autre 6 = néant 7 = <u>mise en situation</u>	1 = photo de l'interlocuteur 2 = photo d'un événement d'actualité (ex : photo de la foire de Libramont, photo de la remise des prix du concours de volaille etc.) 3 = montage photo surréaliste 4 = dessin crayonné satirique 5 = illustration non reprise dans les catégories ci-dessus ou sans rapport avec le sujet 6 = pas d'illustrations 7 = illustration de l'actualité par la mise en scène ou par une personne qui fait « l'action » sans qu'on sache si elle est fictive ou non (ex : photo d'un client heureux d'acheter des produits bio ; la photo d'un arrosoir en période de sécheresse etc.)
<u>Rubrique de classement</u>	1 = société 2 = planète 3 = divers 4 = monde 5 = vivre mieux 6 = Belgique 7 = enquête (fait du jour) 8 = Bruxelles 9 = conso 10 = faits 11 = fait du jour (enquête)	/

	<u>12 = découvertes</u> <u>13 = économie</u> <u>14 = régions</u> <u>15 = international</u> <u>16 = chez nous</u> <u>17 = regards</u> <u>18 = l'info</u> <u>19 = côté mag</u> <u>20 = l'info monde</u> <u>21 = Brabant Wallon</u> <u>22 = l'info du jour</u> <u>23 = agriculture</u> <u>24 = foire de Libramont</u>	
<u>Cadre politique</u>	1 = local 2 = régional 3 = national 4 = international <u>5 = néant</u>	1 = cadre communal, politique de proximité (ex : primes communales pour les agriculteurs) 2 = cadre régional, politique régionale (ex : décret, référence aux institutions politiques en matière agricole) 3 = cadre fédéral ou national, politique nationale (ex : AFSCA) 4 = cadre mondial ou international, politique internationale (ex : OMC, Union européenne, directive, etc.) 5 = pas de cadre politique
<u>Cadre géographique</u>	1 = local 2 = régional 3 = national 4 = international <u>5 = néant</u>	1 = local (zone limitée à un quartier, ville, commune et province) 2 = régional (région wallonne ou région flamande) 3 = national (l'ensemble de la Belgique) 4 = international (dehors de la Belgique) 5 = pas de cadre géographique
Journal	1 = La Libre Belgique 2 = La Dernière Heure 3 = L'Avenir	/
Surface rédactionnelle	/	Cm ²
Surface de l'illustration	/	Cm ²
Surface totale	/	Addition de surface rédactionnelle et de surface de l'illustration
Date	/	**/**/****

Les variables et catégories soulignées signifient qu'elles ont été modifiées ou ajoutées suite au prétest. Les catégories en gras souligné signifient qu'elles ont été supprimées.

Figure 2 : définitions des catégories

« **Qualité biologique** » : l'agriculture biologique est un système qui prête une grande attention aux rapports entre le sol, la plante, l'animal, l'homme et l'environnement. Le maintien de la fertilité du sol occupe une place centrale. Une rotation culturale plus longue et l'emploi d'engrais organiques sont caractéristiques. L'agriculture biologique n'utilise ni pesticides chimiques de synthèse ni engrais chimique. Le désherbage est essentiellement mécanique. L'élevage est, par définition, lié au sol et attache une grande importance au bien-être animal. Les médicaments vétérinaires ne sont jamais appliqués à titre préventif. La rotation culturale est la clé de l'agriculture biologique. Tout article qui traite de l'agriculture biologique que cela soit en élevage ou en culture, ou qui vante (ou dénonce) les principes et pratiques de ce type d'agriculture, se retrouvera dans cette catégorie. Les mots

« agriculture » et « biologique », dans le sens où ils sont entendus, doivent impérativement être mentionnés conjointement dans le corps du texte pour que l'article y soit classé. Tout article faisant référence à l'AB au sein de son titre, appel de titre ou chapeau sera classé dans cette catégorie. Autrement, c'est la lecture du texte en entier qui déterminera la classification. Les labels certifiés AB sont des indices de la catégorie.

« **Qualité différenciée** » : agriculture qui n'est pas une agriculture biologique mais dont les modes de production, que cela soit en élevage ou en culture, se distinguent de l'agriculture productiviste conventionnelle (agriculture intensive). La distinction s'appuie sur le concept de qualité, ou de produits agricoles de qualité différenciée. La qualité des produits agricoles peut se différencier sur différents points :

- 1) qualité sensorielle ou gustative ;
- 2) qualité nutritionnelle ou diététique ;
- 3) qualité hygiénique (sanitaire et alimentaire) ;
- 4) qualité environnementale (agriculture intégrée, durable, alternative, écologique, écologiquement intensive, etc.) ;
- 5) qualité sociale ou éthique (projet d'économie sociale ou de commerce équitable) ;
- 6) qualité éthologique (bien-être des animaux) ;
- 7) critère identitaire (appartenance à une région, à un processus de fabrication etc.).

L'utilisation de la lutte intégrée ou dirigée est également le signe d'une agriculture qui se différencie (critère de qualité environnementale). Elle consiste en l'application rationnelle d'une combinaison de mesures biologiques, biotechnologiques, chimiques, physiques ou culturale pour maintenir la présence des organismes nuisibles en dessous du seuil à partir duquel apparaissent des dommages ou une perte économiquement inacceptables. Elle suppose l'emploi de techniques peu ou moins néfastes sur l'environnement et ses composantes. Seront classés dans cette catégorie tous les articles qui font référence à un mode d'agriculture se différenciant du modèle agricole conventionnel ET de l'agriculture biologique. Toute référence à une « agriculture alternative », à la notion de « qualité différenciée », à « l'agriculture durable », à « l'agriculture paysanne » ou à des projets s'inscrivant dans ces concepts, que cela soit au niveau local, régional, national ou mondial, permettra de classer l'article dans cette catégorie. L'agriculture différenciée se situe à cheval entre l'agriculture biologique et l'agriculture intensive.

« **Législation agricole** » : toute référence, dans un article, à la loi que cela soit dans des directives européennes, des décrets régionaux, des décisions internationales à l'OMC, des décisions relatives à la Politique Agricole Commune, etc. servira à classer l'article dans cette catégorie. Les éléments législatifs et juridiques doivent impérativement dominer le texte en nombre et en sens. L'éco-conditionnalité est un indice de la catégorie (Mesures agroenvironnementales par exemple.). Autres indices : Contrat de rivière, directives nitrates, programme wallon de gestion durable de l'azote etc.

« **Économie agricole** » : tout article faisant référence à l'économie à quelque niveau que ce soit, et concernant quelque mode de production que ce soit, activera cette catégorie. Chiffres, expertises économiques, présentation de la situation financière du secteur et/ou des exploitations paysannes et/ou intensives, seront des indices de la catégorie. Toute référence au nombre d'exploitations, au nombre d'agriculteurs, à la santé économique du secteur, sont des indices de la catégorie.

« **Cultures** » : toute référence à la production végétale excepté lorsqu'il s'agit de végétaux destinés à la fabrication d'agro-carburant (cf. catégorie « énergies »). Des références aux grandes cultures sont des indices de la catégorie : céréales (froment d'hiver, escourgeon, épeautre) betteraves sucrières,

chicorée à inuline, lin (paille + textile)), pommes de terre, colza, maïs fourrager, prairies temporaires, prairies permanentes etc. N'entrent pas dans cette catégorie les cultures biologiques et/ou différenciées. Et les cultures contaminées par des maladies (cf. catégorie « maladies végétales »). Les cultures réalisées dans les jardins et potagers citoyens y figurent également.

« **Élevages** » : toute production animale excepté le biologique et le différencié. Il peut s'agir de production viandeuse et/ou de produits animaux (lait, œufs principalement). Elevage d'animaux pour la consommation de viande ou des produits qu'ils fournissent: bovins, porcins, ovins, caprins, chevalins et volailles. Attention, la catégorie fait référence aux modes d'élevage pas aux produits destinés à l'alimentation ou à leur contamination (cf. catégorie « alimentation »).

« **Alimentation** » : la santé dépend de l'alimentation qui est liée à l'agriculture. Cette catégorie inclut donc tout article qui fait référence à l'alimentation tout en mettant en exergue l'influence et/ou le rôle de l'agriculture dans l'alimentation. La catégorie inclut également tout article qui dénonce les méfaits/bienfaits des modes de production agricole sur les aliments que nous mangeons. La santé animale n'est pas reprise dans cette catégorie (cf. catégorie « santé animale »). Tout article traitant de la qualité des produits agricoles que nous consommons à tous niveaux (local → mondial) sera repris dans cette catégorie. La question de l'alimentation humaine doit dominer le texte. Les articles traitant des aliments contaminés par des pollutions (dioxines etc.) y sont repris. Y figurent également les crises alimentaires en Somalie en 2011 par exemple, ou encore les questions concernant la qualité des aliments issus des firmes agroalimentaires.

« **Biotechnologies** » : cette catégorie concerne les articles qui traitent de la sélection des variétés et des races, des manipulations génétiques (résistance aux herbicides, ravageurs, amélioration de critères technologiques, production de molécules à haute valeur ajoutée), et des OGM. Toute référence à la génétique et/ou au génie génétique dans le domaine de l'agriculture permettra le classement de l'article dans cette catégorie. Les améliorations variétales sont des indices de la catégorie : résistance au froid, aux pesticides (maïs résistant à l'atrazine par exemple.). Par contre, la question de la transmission de la résistance de certains OGM à d'autres plantes (= risque d'évasion par les bactéries, pollen et champignon dans l'environnement) relève de la catégorie « environnement ».

« **Énergies** » : tout article faisant référence à la production végétale destinée à la fabrication d'agro-carburant, activera la catégorie. Les articles traitant des impacts et/ou des bienfaits des agrocarburants d'origine agricole y seront également répertoriés. Les biocarburants tels que la bioéthanol, le bio fuel, le biodiésel d'origine agricole sont des indices. Autres indices : l'utilisation de végétaux pour l'isolation des habitations (chanvre, la paille, etc.), le recueillement de carcasses pour l'incinération ou la méthanisation (biogaz)... l'utilisation de matières premières dans des capsules de biométhanisation. Etc.

« **Santé animale** » : tout article traitant des maladies animales adhèrera à cette catégorie mais aussi toute la question des impacts des conditions d'élevage sur le bien-être animal, et le bien-être animal en soi. Tout article traitant des maladies chez les animaux sera ici répertorié. Les graves épidémies (ESB, Brucellose, fièvre aphteuse, grippe aviaire, etc.) qui engendrent une mortalité importante des effectifs des élevages sont des indices de la catégorie. L'intervention de vétérinaires dans les articles sont des indices de la catégorie.

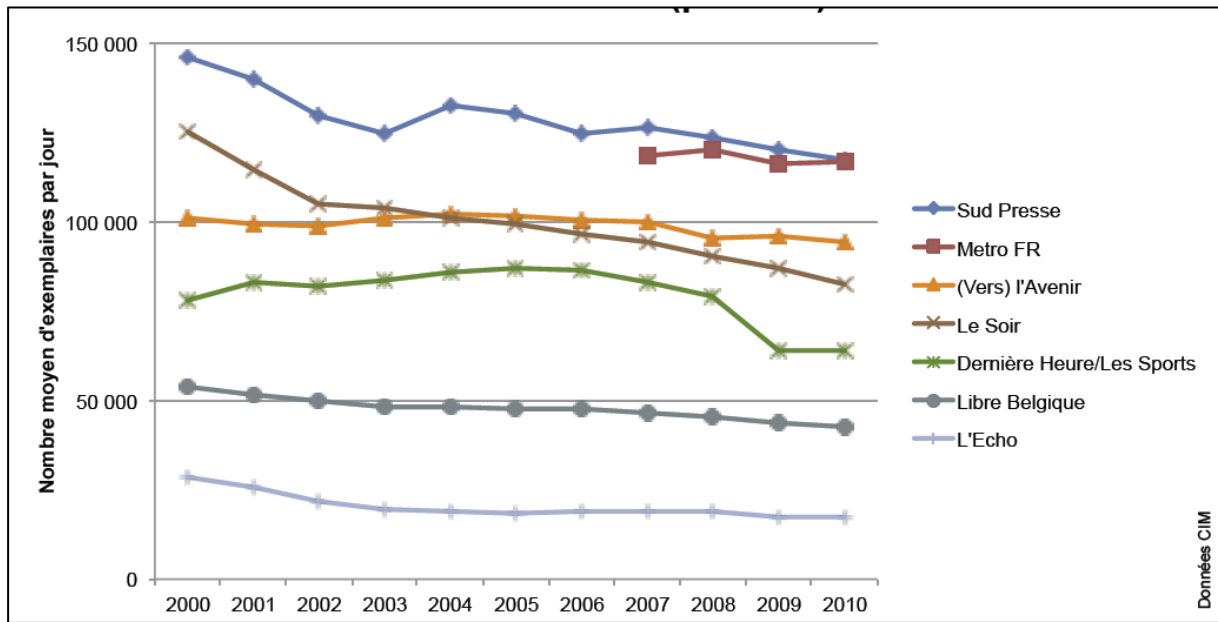
« **Maladies végétales** » : tout article qui traite de la question des épidémies végétales fongiques (mildiou pour les pommes de terre), bactériennes (gale pour la pomme de terre), virales (la rhizomanie

pour les betteraves sucrières) ou entomologique (pyrale dans le cas du maïs) sera classé dans la catégorie. Exemple : la maladie qui a contaminé le concombre en 2011.

« **Environnement** » : les articles mettant en évidence les impacts environnementaux causés par l'agriculture seront repris dans cette catégorie. Il peut s'agir de l'atteinte à la faune et à la flore engendrée par les pratiques agricoles (ex : la disparition des abeilles, des insectes pollinisateurs, des plantes sauvages en bordure et dans les champs (coquelicots,...). La perte de biodiversité (génétique, interspécifique et des écosystèmes, ou l'invasion des plantes et animaux exotiques) et de biodiversité agricole liée aux pratiques de l'agriculture font partie de la catégorie (dont les risques de dissémination des gènes implantés dans les OGM). Au-delà de ces aspects, on classera aussi les articles parlant des impacts liés à la pollution agricole (nitrates, phosphates, pesticides dans les eaux, dans les sols, dans les lieux particuliers (manutention des produits, remplissage des cuves, rinçages, etc.). Les rejets de phosphore et d'azote dans l'environnement sont concernés par la catégorie. Indices : remembrement, destruction ou modification des paysages, émissions à effet « pluies acides », les émissions de méthane des bovins qui participent à l'effet de serre, la question de l'implication de l'agriculture dans le réchauffement climatique (CO₂, CH₄, N₂O, NO_x), drainage, re parcellement des terres, désenclavement, dégradation des sols (compaction des sols (passage des tracteurs et matériels agricoles), surpâturage, salinisation liée à l'irrigation, latéritisation des forêts tropicales, érosion (éolienne et hydrique) engendrée par la suppression des haies et bocages,...), la disparition des races nobles ou rustiques engendrée par la course aux races rentables. Indices : qualité des sols, de l'eau, utilisation des ressources, destruction d'habitats et de paysages, émission de gaz à effet de serre etc. Tous les évènements naturels qui ont des conséquences graves sur l'agriculture (notamment à cause de l'agriculture elle-même) constituent des indices de la catégorie. Exemples : sécheresse, érosion éolienne des sols, inondations, érosion hydrique des sols (coulées de boue), fortes pluies,...

Autres : toutes les thématiques qui ne sont pas envisagées dans les autres catégories, activent celle-ci. Elle concerne les compostages collectifs urbains, les foires agricoles, les fermes ouvertes, les remises de prix de concours d'élevage, le Salon Valériane, Libramont, les inaugurations d'abattoir, la vente et la récolte de sapins de Noël etc. En général, tout évènement local lié à des festivités agricoles ou à l'implication citoyenne en matière agricole.

Figure 3 : Presse quotidienne belge francophone (diffusion totale par titre)



Source : ANTOINE F, HEINDERYCKX F, 2011, *Etat des lieux des médias d'information en Belgique francophone*, Bruxelles : Parlement de la Communauté de Belgique Wallonie-Bruxelles. p. 43. En ligne : http://egmedia.pcf.be/wp-content/uploads/2011/03/EGMI_EDL_fullv6_5.pdf

ANNEXE III

Tableau A : thématiques principales des articles (titre, appel de titre, chapeau)

	la Dernière Heure	La Libre Belgique	L'Avenir	Total
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
biologique	4	1	2	7
différenciée	1	6	4	11
législation	2	9	6	17
économie	5	10	7	22
cultures	7	9	16	32
élevage	4	7	10	21
alim	36	28	11	75
biotech	2	11	2	15
énergie	2	2	1	5
San anim	4	5	8	17
environ	4	10	8	22
mal végé	6	13	4	23
autres	10	12	32	54
Total	87	123	111	321

Tableau B : présence des thématiques dans le corps des articles (texte)

		la Dernière Heure	La Libre Belgique	L'Avenir	Total
		Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
biologique	présente	7	5	10	22
différenciée	présente	13	15	11	39
législation	présente	17	45	29	91
économie	présente	21	55	43	119
cultures	présente	13	24	43	80
élevages	présente	12	20	31	63
alim	présente	52	48	27	127
biotech	présente	3	14	6	23
énergies	présente	2	4	3	9
san anim	présente	5	12	17	34
mal végé	présente	8	16	7	31
environ	présente	18	45	27	90
autres	présente	11	13	35	59

Tableau 1 : Surface totale en fonction des mois

	surface totale		
	Moyenne	Somme	%
janvier	281,04	7307,00	7,7%
février	193,97	3685,50	3,9%
mars	188,36	3013,75	3,2%
avril	291,64	7582,75	8,0%
mai	227,53	5233,25	5,5%
juin	323,85	17811,50	18,7%
juillet	454,63	18185,25	19,1%
aout	281,11	7871,00	8,3%
septembre	267,90	8305,00	8,7%
octobre	252,63	5810,50	6,1%
novembre	375,22	6754,00	7,1%
décembre	228,83	3661,25	3,8%
Total	296,64	95220,75	100,0%

Tableau 2 : Evolution de la surface totale par quotidien

	surface totale								
	la Dernière Heure			La Libre Belgique			L'Avenir		
	Moy.	Som.	Ef.	Moy.	Som.	Ef.	Moy.	Som.	Ef.
janv.	93,25	373,00	4	455,00	5005,00	11	175,36	1929,00	11
févr.	114,18	799,25	7	229,34	1834,75	8	262,88	1051,50	4
mars	90,69	362,75	4	210,33	1893,00	9	252,67	758,00	3
avr.	151,06	1359,50	9	401,88	1607,50	4	355,06	4615,75	13
mai	229,80	2527,75	11	228,00	1368,00	6	222,92	1337,50	6
juin	212,40	3186,00	15	414,67	9952,00	24	292,09	4673,50	16
juil.	285,83	2858,25	10	344,50	5167,50	15	677,30	10159,50	15
aout	233,33	2100,00	9	307,73	3077,25	10	299,31	2693,75	9
sept	318,57	2230,00	7	300,28	3002,75	10	219,45	3072,25	14
oct.	235,75	943,00	4	304,91	3354,00	11	189,19	1513,50	8
nov.	408,50	2042,50	5	457,95	2289,75	5	302,72	2421,75	8
déc.	156,75	313,50	2	220,28	2202,75	10	286,25	1145,00	4
Tt	219,49	19095,50	87	331,34	40754,25	123	318,66	35371,00	111

Tableau 3 : ventilation des articles en fonction du cadre géographique

		nature du quotidien							
		la Dernière Heure		La Libre Belgique		L'Avenir		Total	
		Effectif	N % colonne	Effectif	N % colonne	Effectif	N % colonne	Effectif	N % colonne
cadre géographique	local	20	23,0%	16	13,0%	54	48,6%	90	28,0%
	régional	16	18,4%	15	12,2%	11	9,9%	42	13,1%
	national	19	21,8%	24	19,5%	19	17,1%	62	19,3%
	international	31	35,6%	67	54,5%	25	22,5%	123	38,3%
	néant	1	1,1%	1	0,8%	2	1,8%	4	1,2%
	Total	87	100,0%	123	100,0%	111	100,0%	321	100,0%

Tableau 4 : ventilation des articles en fonction du cadre politique

		nature du quotidien							
		la Dernière Heure		La Libre Belgique		L'Avenir		Total	
		Ef	N % colonne	Ef	N % colonne	Ef	N % colonne	Ef	N % colonne
cadre politique	local	0	0,0%	1	0,9%	12	16,9%	13	5,0%
	régional	14	18,9%	15	13,0%	11	15,5%	40	15,4%
	national	25	33,8%	23	20,0%	10	14,1%	58	22,3%
	international	35	47,3%	76	66,1%	38	53,5%	149	57,3%
	Total	74	100,0%	115	100,0%	71	100,0%	260	100,0%

Tableau 5 : ventilation des thématiques en fonction du cadre géographique

Cadre géographique										
	local		régional		national		international		Total	
	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne
biologique	11	50,0%	1	4,5%	5	22,7%	5	22,7%	22	100,0%
différenciée	15	38,5%	5	12,8%	9	23,1%	10	25,6%	39	100,0%
législation	13	14,3%	18	19,8%	19	20,9%	41	45,1%	91	100,0%
économie	27	22,7%	21	17,6%	20	16,8%	51	42,9%	119	100,0%
cultures	31	39,2%	13	16,5%	15	19,0%	20	25,3%	79	100,0%
élevages	12	19,4%	11	17,7%	14	22,6%	25	40,3%	62	100,0%
alimentation	16	12,9%	10	8,1%	33	26,6%	65	52,4%	124	100,0%
biotech	4	17,4%	1	4,3%	6	26,1%	12	52,2%	23	100,0%
énergies	5	55,6%	0	0,0%	1	11,1%	3	33,3%	9	100,0%
san. anim.	7	21,2%	4	12,1%	10	30,3%	12	36,4%	33	100,0%
maladies	0	0,0%	1	3,2%	3	9,7%	27	87,1%	31	100,0%
environ	18	20,2%	23	25,8%	18	20,2%	30	33,7%	89	100,0%
autres	41	69,5%	5	8,5%	4	6,8%	9	15,3%	59	100,0%

Tableau 6 : ventilation des thématiques en fonction du cadre politique

	local		régional		national		international		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
biologique	3	18,8%	2	12,5%	6	37,5%	5	31,3%	16
différenciée	2	6,5%	10	32,3%	6	19,4%	13	41,9%	31
législation	1	1,1%	15	16,9%	14	15,7%	59	66,3%	89
économie	4	3,8%	16	15,1%	20	18,9%	66	62,3%	106
cultures	6	11,1%	12	22,2%	9	16,7%	27	50,0%	54
élevages	0	0,0%	4	7,5%	14	26,4%	35	66,0%	53
alimentation	1	1,0%	9	8,7%	26	25,0%	68	65,4%	104
biotech.	0	0,0%	3	14,3%	3	14,3%	15	71,4%	21
énergies	0	0,0%	1	14,3%	1	14,3%	5	71,4%	7
san anim	1	3,3%	2	6,7%	11	36,7%	16	53,3%	30
mal végé	0	0,0%	0	0,0%	2	6,5%	29	93,5%	31
environ	3	3,8%	22	27,5%	12	15,0%	43	53,8%	80
autres	6	17,1%	9	25,7%	8	22,9%	12	34,3%	35

Tableau 7 : nombre et proportion d'articles illustrés et non illustrés par quotidien

	article illustré					
	Oui			non		
	Effectif	%	N % colonne	Effectif	%	N % colonne
la Dernière Heure	49	56,3%	26,1%	38	43,7%	28,6%
La Libre Belgique	63	51,2%	33,5%	60	48,8%	45,1%
L'Avenir	76	68,5%	40,4%	35	31,5%	26,3%
Total	188	58,6%	100,0%	133	41,4%	100,0%

Tableau 8 : nature des illustrations en fonction des thématiques

	nature de l'illustration										
	portrait		Photo d'actualité		infographie		caricature		mise en situation		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
biologique	2	50,0%	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	0	0,0%	4
différenciée	3	33,3%	5	55,6%	0	0,0%	1	11,1%	0	0,0%	9
législation	0	0,0%	4	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	50,0%	8
économie	6	50,0%	4	33,3%	1	8,3%	0	0,0%	1	8,3%	12
cultures	1	5,9%	8	47,1%	2	11,8%	0	0,0%	6	35,3%	17
élevage	1	9,1%	7	63,6%	0	0,0%	0	0,0%	3	27,3%	11
aliment	5	14,7%	6	17,6%	8	23,5%	1	2,9%	14	41,2%	34
biotech	1	16,7%	1	16,7%	1	16,7%	0	0,0%	3	50,0%	6
énergie	0	0,0%	1	20,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	80,0%	5
santé anim	1	10,0%	4	40,0%	0	0,0%	0	0,0%	5	50,0%	10
environ	1	7,1%	4	28,6%	1	7,1%	0	0,0%	8	57,1%	14
mal végé	3	23,1%	6	46,2%	3	23,1%	0	0,0%	1	7,7%	13
autres	8	21,1%	24	63,2%	0	0,0%	0	0,0%	6	15,8%	38
Total	32	17,7%	74	40,9%	17	9,4%	3	1,7%	55	30,4%	181

Tableau 9 : pourcentage d'articles illustrés et surface moyenne totale des articles par thématiques

	% article illustré	surf moy art
biologique	85,7%	397,54
différenciée	81,8%	354,27
législation	47,1%	277,66
économie	54,5%	319,26
cultures	53,1%	233,19
élevage	52,4%	241,46
alimentation	52,0%	274,90
biotech	40,0%	208,55
énergie	100,0%	283,20
san anim	58,8%	250,97
environ	63,6%	396,06
mal végé	56,5%	297,01
autres	70,4%	357,25
Total	58,6%	296,64

Tableau 10 : surface moyenne totale des articles par des thématiques

	surface totale
	Moyenne
qualité biologique	397,54
qualité différenciée	354,27
législation agricole	277,66
économie agricole	319,26
cultures	233,19
élevage	241,46
alimentation	274,90
biotechnologies	208,55
énergie	283,20
santé animale	250,97
environnement	396,06
maladies végétales	297,01
autres	357,25
Total	296,64

Figure 1 : rapport des surfaces rédactionnelles et illustrées par thématique pour La Libre Belgique

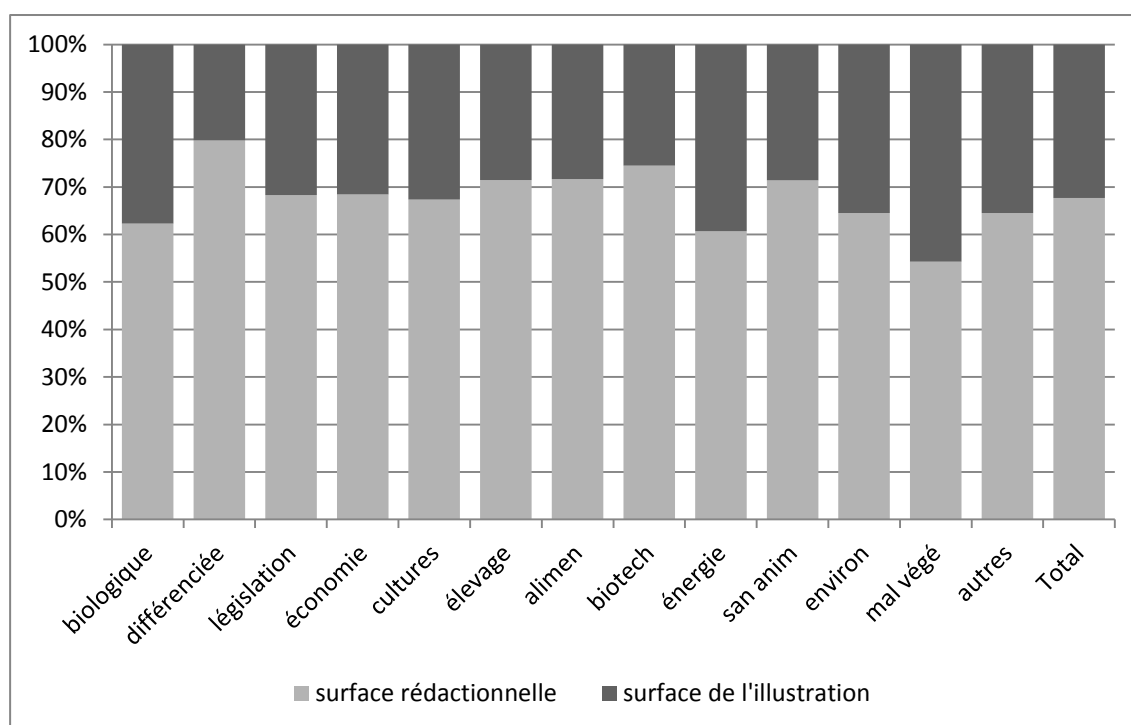


Figure 2 : rapport des surfaces rédactionnelles et illustrées par thématique pour l'Avenir

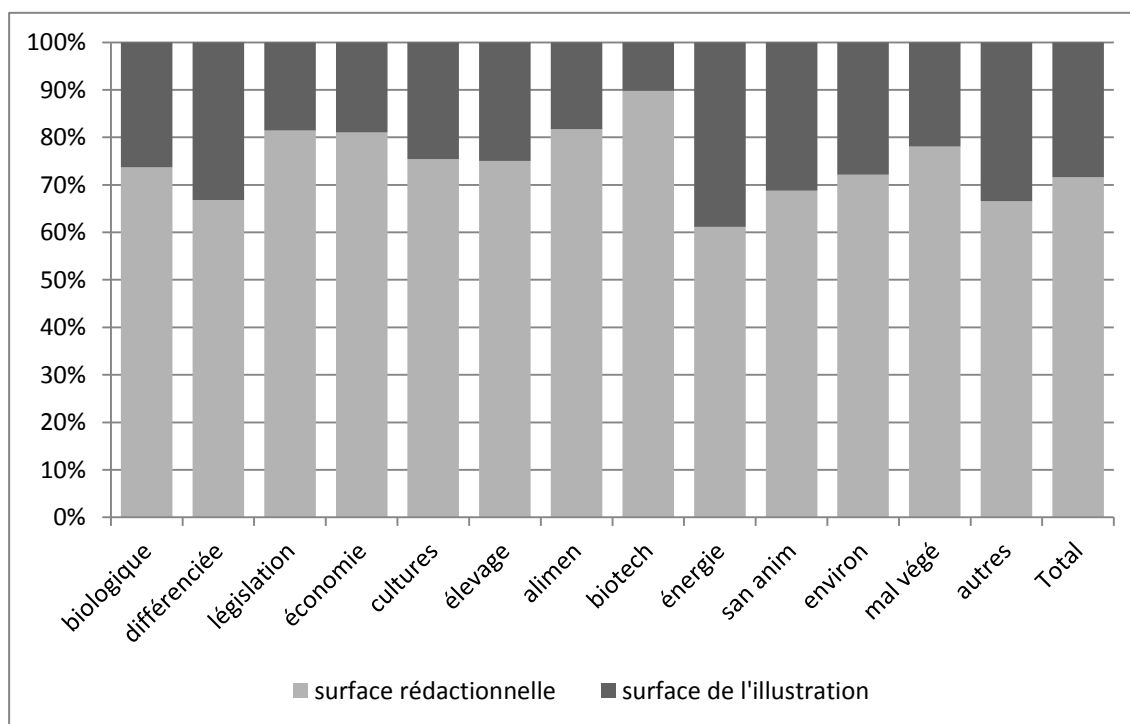


Figure 3 : rapport des surfaces rédactionnelles et illustrées pour la Dernière Heure

